

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

**Demande de renseignements de
l'Opposition officielle et du 2^e groupe d'opposition**

Avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Demande de renseignements généraux

Avril 2016

Ministère
des Finances

Québec 

MINISTÈRE DES FINANCES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Table des matières

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016 :
 - a) les endroits et dates de départ et de retour;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission;
 - c) les personnes rencontrées;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
 - f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
 - g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
 - i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2015-2016:
 - a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - b) les coûts ventilés ;
 - c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
 - d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
 - a) la ventilation des sommes dépensées pour 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.):

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe:

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant:

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

par le ou les cabinets ministériels en 2015-2016, en indiquant:

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016:

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

15. a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
 - k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
 - l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
 - m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).
 - n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
 - o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.
 - p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
16. a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées.
- b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées.
- d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016 en indiquant pour chacun d'eux :
- a) l'emplacement de la location;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué;
 - c) la superficie totale réellement occupée;
 - d) la superficie inoccupée;
 - e) le coût de location au mètre carré;
 - f) le coût total de ladite location;
 - g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - h) la durée du bail;
 - i) le propriétaire de l'espace loué;
 - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2015-2016, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :
- a) la ou les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016, en indiquant pour chaque individu :
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016;
 - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.
20. Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2016-2017.

23. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2015-2016, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) prévisions pour 2016-2017;
- c) par catégorie d'âge.

24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

25. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2015-2016, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégories.

26. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

27. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
- le nom du site Web;
 - le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - les coûts de construction du site;
 - les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de «hits»);
 - la fréquence moyenne de mise à jour;
 - le responsable du contenu sur le site.
28. Nominations, pour 2015-2016, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:
- la liste;
 - le nom de la personne;
 - les mandats de chacune de ces personnes;
 - le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
 - le résultat du travail effectué;
 - les échéances prévues;
 - les sommes impliquées.
29. Pour 2015-2016, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.
30. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2014-2015 et 2015-2016:
- les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - le nombre total de demandes reçues;
 - le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
31. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2015-2016 :
- le coût (déplacements, etc.);
 - le nombre de ressources affectées;
 - le nombre de rencontres;
 - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
 - l'objet;
 - les dates.
32. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
33. La liste des ententes et leur nature, signées en 2015-2016 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

34. Le détail des crédits périmés et reportés et ~~des gels de crédits~~ pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.
35. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2016-2017.
36. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 et les prévisions 2016-2017.
37. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017 et 2017-2018, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
38. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
39. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
40. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2015-2016 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
41. Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
42. Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne :
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés
43. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

44. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
45. Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2015-2016 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2016-2017. Pour chacun de ces programmes existants en 2015-2016, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
46. Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.
47. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
48. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
49. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2015-2016 et prévision pour 2016-2017.
50. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
51. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
52. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
53. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
54. Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.

55. Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.

56. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017:

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques;
- d) le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.

57. a. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.

b. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

58. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

59. Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2016-2017.

60. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2015-2016 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

61. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et **2015-2016** en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

62. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016:

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18).

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$) *	Nom	Titre
1.1	2015-04-21	Ottawa	Huis clos du budget fédéral 2015-2016	1 361,55\$	François Leclerc Marie-Claude Lavallée Vincent Vidal	Directeur principal Direction principale de la planification et de l'information budgétaires Directrice Direction des relations fédérales-provinciales Agent de recherche et de planification socio-économique Direction générale des politiques aux particuliers
1.2	2015-04-23	Toronto	Budget de l'Ontario	726,30\$	Mathieu Gervais	Directeur Direction des mesures fiscales aux entreprises
1.3	2015-05-05 2015-05-06	Toronto	Présentation de la situation de l'économie et des finances publiques du Québec à des investisseurs financiers	1 672,99\$	Alain Bélanger Guillaume Pichard	Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette Directeur Direction du financement à long terme et de la gestion des risques

* Les dépenses du ministre pour les voyages à l'étranger ne sont pas incluses, celles-ci étant assumées par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016:

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18).

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$) *	Nom	Titre
1.4	2015-05-06 2015-05-08	New-York	Présentation à des investisseurs financiers et des représentants de banques et de firmes de courtage	3 475,41\$	Carlos Leitão Dominic Cormier Bernard Turgeon Alain Bélanger	Ministre des Finances Conseiller politique Sous-ministre associé Sous-ministre associé au financement, à la gestion de la dette et aux opérations financières Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette
1.5	2015-05-20 2015-05-22	Toronto	Présentation du ministre des Finances devant des investisseurs financiers et des représentants d'institutions financières. Rencontre avec des investisseurs financiers et des représentants d'institutions financières.	5 255,72\$	Carlos Leitão Guillaume Caudron Bernard Turgeon Alain Bélanger	Ministre des Finances Directeur de cabinet Sous-ministre associé Sous-ministre associé au financement, à la gestion de la dette et aux opérations financières Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette

* Les dépenses du ministre pour les voyages à l'étranger ne sont pas incluses, celles-ci étant assumées par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016:

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18).

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$) *	Nom	Titre
1.6	2015-05-27 2015-05-29	Iqaluit	Rencontre du sous-comité permanent des fonctionnaires des ministères des Finances des provinces et des territoires	6 264,01\$	Sébastien Pomerleau Éric Auger	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction des projets spéciaux et de la modélisation Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'économie québécoise et canadienne
1.7	2015-06-07 2015-06-08	Toronto	Rencontre du comité fédéral-provincial-territorial sur la fiscalité	1 309,46\$	Marc Grandisson Luc Bilodeau	Sous-ministre adjoint Sous-ministre adjoint au droit fiscal et aux politiques locales et autochtones Directeur Direction des impôts des entreprises
1.8	2015-06-20 2015-06-26	Londres	Conférence "Euromoney" sur le financement des gouvernements et des entreprises	4 524,70\$	Guillaume Pichard	Directeur Direction du financement à long terme et de la gestion des risques
1.9	2015-06-20 2015-06-27	Amsterdam, Londres, Francfort, Zurich, Paris	Participation à une tournée post-budgétaire en Europe.	19 056,17\$	Carlos Leitão Guillaume Caudron Bernard Turgeon Alain Bélanger	Ministre des Finances Cabinet du ministre des Finances Directeur de cabinet Cabinet du ministre des Finances Sous-ministre associé Sous-ministre associé au financement, à la gestion de la dette et aux opérations financières Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette

* Les dépenses du ministre pour les voyages à l'étranger ne sont pas incluses, celles-ci étant assumées par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016:

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18).

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$) *	Nom	Titre
1.10	2015-06-22 2015-06-23	Toronto	Présenter le rapport final de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise à une rencontre des sous-ministres des finances du Canada à Toronto	978,76\$	Éric Ducharme Luc Godbout	Sous-ministre associé Sous-ministre associé aux politiques fiscales aux entreprises, au développement économique et aux sociétés d'État Président de la Commission d'examen sur la fiscalité
1.11	2015-06-24 2015-06-26	Ottawa	Rencontre du sous-comité sur les transferts	1 551,79\$	Marie-Claude Lavallée Maxime Legault	Directrice Direction des relations fédérales-provinciales Agent de recherche et de planification socio-économique Direction des relations fédérales-provinciales
1.12	2015-07-07 2015-07-10	Charlottetown	Rencontre fédérale-provinciale des responsables du financement	4 119,63\$	Alain Bélanger Nathalie Parenteau Guillaume Pichard	Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette Directrice principale Direction principale du financement des organismes publics et de la documentation financière Directeur Direction du financement à long terme et de la gestion des risques
1.13	2015-08-09 2015-08-12	Waskesiu, Saskatchewan	36e Assemblée annuelle des contrôleurs des finances canadiens	1 715,87\$	Jean Ricard	Directeur général CF- Direction générale de l'intégrité et de l'évolution des systèmes

* Les dépenses du ministre pour les voyages à l'étranger ne sont pas incluses, celles-ci étant assumées par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016:

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18).

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$) *	Nom	Titre
1.14	2015-08-30 2015-09-01	Régina, Saskatchewan	Participation à la 34e conférence annuelle "Intergovernmental Budget"	1 278,26\$	Simon Bergeron	Sous-ministre adjoint Sous-ministre adjoint à la politique budgétaire
1.15	2015-09-15 2015-09-17	Charlottetown, IPE	Participation au Forum pancanadien sur la gouvernance des organismes publics	1 092,39\$	Rufin Baghana	Agent de recherche et de planification socio-économique Direction de l'organisation financière et des sociétés d'État
1.16	2015-09-16 2015-09-17	Shediac, Nouveau-Brunswick	Présentation du Québec aux membres de l'association canadienne des organismes de réglementation de jeu	1 113,78\$	Marie-Anne L. Lavoie	Agente de recherche et de planification socio-économique Direction de l'organisation financière et des sociétés d'État
1.17	2015-09-27 2015-10-02	Boston, New-York, Philadelphie, Washington, Baltimore (États-Unis)	Rencontre avec des investisseurs financiers et des représentants de banques	6 561,14\$	Alain Bélanger Guillaume Pichard	Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette Directeur Direction du financement à long terme et de la gestion des risques
1.18	2015-09-29 2015-09-30	New-York, États-Unis	Bloomberg Canadian Fixed Conference	9 488,59\$	Carlos Leitão Yann Yehia Nachabé Bernard Turgeon	Ministre des Finances Attaché politique Sous-ministre associé Sous-ministre associé au financement, à la gestion de la dette et aux opérations financières
1.19	2015-10-21 2015-10-22	Ottawa	Rencontre fédérale-provinciale-territoriale sur la politique du secteur financier	793,48\$	Richard Boivin	Sous-ministre adjoint Sous-ministre adjoint aux politiques relatives aux institutions financières et au droit corporatif

* Les dépenses du ministre pour les voyages à l'étranger ne sont pas incluses, celles-ci étant assumées par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016:

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18).

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$) *	Nom	Titre
1.20	2015-11-01 2015-11-02	Toronto	Participation à la 23e conférence annuelle du Conseil canadien pour le partenariat public-privé	2 674,90\$	Carlos Leitão Olivier Quenneville Bernard Turgeon	Ministre des Finances Conseiller politique Sous-ministre associé Sous-ministre associé au financement, à la gestion de la dette et aux opérations financières
1.21	2015-11-16	Toronto	Rencontre avec les représentants du ministère des Finances de l'Ontario	815,25\$	Simon Bergeron Samir Hareb	Sous-ministre adjoint Sous-ministre adjoint à la politique budgétaire Directeur Direction de l'analyse des dépenses, des infrastructures et de la tarification
1.22	2015-11-24 2015-11-25	Toronto	Global Capital Canadian Public Sector Roundtable	894,78\$	Alain Bélanger	Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette
1.23	2015-11-30 2015-12-01	Ottawa	Rencontre du comité fédéral-provincial-territorial sur la fiscalité	2 482,47\$	Marc Grandisson Luc Bilodeau Karina Demers	Sous-ministre adjoint Sous-ministre adjoint au droit fiscal et aux politiques locales et autochtones Directeur Direction des impôts des entreprises Agente de recherche et de planification socio-économique Direction des impôts des entreprises

* Les dépenses du ministre pour les voyages à l'étranger ne sont pas incluses, celles-ci étant assumées par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016:

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18).

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$) *	Nom	Titre
1.24	2015-12-08 2015-12-11	Vancouver, Edmonton et Winnipeg	Rencontre avec des investisseurs financiers et des représentants d'institutions financières	9 268,45\$	Carlos Leitão Dominic Cormier Bernard Turgeon	Ministre des Finances Cabinet du ministre des Finances Conseiller politique Cabinet du ministre des Finances Sous-ministre associé Sous-ministre associé au financement, à la gestion de la dette et aux opérations financières
1.25	2015-12-20 2015-12-21	Ottawa	Rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres des Finances	3 399,36\$	Carlos Leitão Dominic Cormier Luc Monty Pierre Côté Marie-Claude Lavallée	Ministre des Finances Cabinet du ministre des Finances Conseiller politique Cabinet du ministre des Finances Sous-ministre Bureau du sous-ministre Sous-ministre adjoint Sous-ministre adjoint des politiques aux particuliers, des relations fédérales-provinciales et de l'économie Directrice Direction des relations fédérales-provinciales
1.26	2016-01-19 2016-01-22	Vancouver	Rencontre des ministres de la Santé	2 493,66\$	Marie-Claude Lavallée	Directrice Direction des relations fédérales-provinciales

* Les dépenses du ministre pour les voyages à l'étranger ne sont pas incluses, celles-ci étant assumées par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Q-1 Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016:

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18).

No	Date	Endroit	But du voyage	Coût (\$) *	Nom	Titre
1.27	2016-01-27 2016-02-28	Toronto	Rencontre avec des investisseurs financiers	2 771,79\$	Bernard Turgeon Alain Bélanger Guillaume Pichard	Sous-ministre associé Sous-ministre associé au financement, à la gestion de la dette et aux opérations financières Directeur général Direction générale du financement et de la gestion de la dette Directeur Direction du financement à long terme et de la gestion des risques

* Les dépenses du ministre pour les voyages à l'étranger ne sont pas incluses, celles-ci étant assumées par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Q-2 Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2015-2016 :

- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Aucun voyage en avion ou en hélicoptère n'a été effectué au Québec en 2015-2016.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 17)*.

Q-3 Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Liste des dépenses pour les communiqués de presse

Projet	But visé	Firme de publicité ou fournisseur	Mode d'octroi	Dépenses 2015-2016
Diffusion des communiqués de presse (50)	Assurer une bonne diffusion des messages du ministre ou du Ministère	CNW	Contrat négocié	1 068 \$

Liste des dépenses en publicité

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24)*.

Q-4 Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

DÉPENSES POUR 2015-2016

	Type d'événement	But visé	Coûts	Fournisseurs
1.	Table des partenaires	Consultations du ministre sur la fiscalité québécoise du 15 au 16 juin 2015	17167 \$ 3 212 \$	Hyatt Regency Montréal (location de salles, audiovisuel et repas) Delta Montréal (hébergement)
2.	Audioconférence	Bilan trimestriel des finances du gouvernement (2015-07-03)	579 \$	Bell
3.	Audioconférence	Bilan trimestriel des finances du gouvernement (2015-09-09)	305 \$	Bell
4.	Exposition Québec Mines 2015	Participation en tant qu'exposant pour présenter des mesures fiscales en lien avec le secteur minier	470 \$ 282 \$	Asystel (impression d'enrouleurs) Copies de la Capitale (dépliants)
5.	Conférence de presse	Le Plan économique du Québec – Mise à jour de novembre 2015 (2015-11-26)	—	Assemblée nationale
6.	Activité de presse	Huis clos du budget 2016-2017 (2016-03-17)	85 638 \$ 49 874 \$ 250 \$	Centre des congrès de Québec (location de salles, aménagement, sonorisation, éclairage et projection) Capital HRS inc. Miro (lien internet filaire)

L'ensemble des mandats ont été octroyés de gré à gré.

Q-5 La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017; ventilées par type d'événement;**
- b) le but recherché par chaque dépense;**
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.**

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;**
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;**
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);**
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;**
- h) le but visé par chaque dépense;**
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.**

Organisée par le ministère ou l'organisme :

Aucune somme n'a été dépensée en 2015-2016 en matière de formation de communication organisée par le ministère ou l'organisme.

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

Aucune somme n'a été dépensée en 2015-2016 en matière de formation de communication organisée par un professionnel ou une firme externe.

<p>L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du <i>Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels</i> (art. 4 paragraphe 22 et 23).</p>
--

Q-6 La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;**
- b) le but visé par chaque dépense;**
- c) la nature de la formation;**
- d) les personnes concernées.**

Aucune somme n'a été dépensée pour l'exercice financier 2015-2016 en matière de formation de communication organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 22 et 23)*.

Q-7 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant:

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2015-2016, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Pour le ministère :

Nom de la firme	Objet	Montant total du contrat (en \$)	Montant versé au 29-02-2016 (en \$)	Mode d'octroi
Alain Pruneau	Services en informatique	8 000	3 926	Gré à gré
Bev Dahlby	Services de consultant – Commission d'examen sur la fiscalité québécoise	5 000	5 000	Gré à gré
David Rancourt	Services de révision linguistique	10 000	50	Gré à gré
Gaétan Boucher	Services en informatique	7 000	3 210	Gré à gré
iXmédia inc.	Services en informatique	15 000	15 000	Gré à gré
iXmédia inc.	Services en informatique	20 000	5 000	Gré à gré
Jean-Pierre Jacob	Services en informatique	7 000	3 240	Gré à gré
Luc Godbout	Services de consultant – Commission d'examen sur la fiscalité québécoise	22 000	18 425	Gré à gré
MDJ Inter réseautage	Services en informatique	21 000	0	Gré à gré
SOM	Services relatifs à la réalisation d'études – Épargne Placement Québec	18 950	18 950	Gré à gré
SOM	Services relatifs à la réalisation d'études – Épargne Placement Québec	6 475	6 475	Gré à gré

Q-7 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant:

Nom de la firme	Objet	Montant total du contrat (en \$)	Montant versé au 29-02-2016 (en \$)	Mode d'octroi
SOM	Services relatifs à la réalisation d'études – Épargne Placement Québec	6 650	6 650	Gré à gré
TerraNova Worlwide Corporation	Services de formation – Sécurité de l'information	3 455	3 455	Gré à gré

Pour le cabinet ministériel :

Nom de la firme	Objet	Montant total du contrat (en \$)	Montant versé au 29-02-2016 (en \$)	Mode d'octroi
Groupe GVM	Services de rédaction	5 000	0	Gré à gré

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

Q-8 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

Indiquer si ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;**
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;**
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;**
- d) le montant accordé;**
- e) les motifs de la demande;**
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.**

Aucun contrat n'a fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre en vertu de l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP).

Article 17

Un contrat peut être modifié lorsque la modification en constitue un accessoire et n'en change pas la nature.

Toutefois, dans le cas d'un contrat comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public, une modification qui occasionne une dépense supplémentaire doit de plus être autorisée par le dirigeant de l'organisme public. Le dirigeant peut, par écrit et dans la mesure qu'il indique, déléguer le pouvoir d'autoriser une telle modification. Dans le cadre d'une même délégation, le total des dépenses ainsi autorisées ne peut cependant excéder 10 % du montant initial du contrat.

Malgré le deuxième alinéa, une modification ne requiert pas d'autorisation lorsqu'elle résulte d'une variation du montant sur lequel doit s'appliquer un pourcentage déjà établi ou, sous réserve de l'article 12, d'une variation d'une quantité pour laquelle un prix unitaire a été convenu.

2006, c. 29, a. 17; 2012, c. 25, a. 7.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

Q-9 Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

Numéro :	S 210 022 602	
Projet :	Services de télésurveillance en sécurité de l'information numérique	
	Soumissionnaires	
	Above Sécurité inc.	
	Une seule soumission reçue	
	Soumissionnaire retenu :	Above Sécurité inc.
	Prix :	86 680 \$ annuellement
		Rapport qualité-prix
	Justification :	(prix ajusté le plus bas)

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

Q-10 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 7 des Renseignements généraux.

Q-11 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016 :

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Q-12 Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet.
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère;
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

Projet initié en 2015-2016

Nom du projet : MFQ-011	IBI – Informations budgétaires intégrées
Nature du projet :	Développement informatique
Montant initialement prévu :	344 500 \$
Coûts 2015-2016 en date du 29 février 2016 :	179 056 \$
% de réalisation en date du 29 février 2016 :	52 %
Étude d'opportunité pour logiciel libre :	Non applicable

Projet initié en 2014-2015

Nom du projet : MFQ-010	EISPB – Environnement informationnel du Secteur de la politique budgétaire
Nature du projet :	Développement informatique
Montant initialement prévu :	400 000 \$
Coûts 2015-2016 en date du 29 février 2016 :	58 847 \$
% de réalisation en date du 29 février 2016 :	100 % (Projet terminé le 2015-12-01)
Étude d'opportunité pour logiciel libre :	Suite à l'étude d'opportunité, le logiciel libre Talend a été choisi et implanté.

Q-12 Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère.

Projets initiés en 2012-2013

Nom du projet : CF-009	TRANSMI phase 2 – Transmission électronique des états financiers provenant des établissements et agences de la santé
Nature du projet :	Développement informatique
Montant initialement prévu :	270 800 \$
Coûts 2015-2016 en date du 29 février 2016 :	0 \$
% de réalisation en date du 29 février 2016 :	100 % (Projet terminé depuis le 2015-10-08)
Étude d'opportunité pour logiciel libre :	Non applicable

Nom du projet : CF-010	EXTRANET - Site extranet du Contrôleur des finances
Nature du projet :	Refonte du site extranet transactionnel du Contrôleur des finances
Montant initialement prévu :	590 000 \$
Coûts 2015-2016 en date du 29 février 2016 :	0 \$
% de réalisation en date du 29 février 2016 :	5 % (Sera annulé à la PARI 2016-2017)
Étude d'opportunité pour logiciel libre :	Suspendu

Projet initié en 2011-2012

Nom du projet : MFQ-003	MSIFQ - Modernisation du système d'information du Fonds de financement et de Financement-Québec
Nature du projet :	Développement informatique
Montant initialement prévu :	2 707 615 \$
Coûts 2015-2016 en date du 29 février 2016 :	332 000 \$
% de réalisation en date du 29 février 2016 :	100 % (Projet terminé le 2015-10-04)
Étude d'opportunité pour logiciel libre :	Non applicable

Q-13 Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

Dépenses	Total
Photocopies	122 780 \$
Mobilier de bureau et ameublement	5 920 \$
Décoration et embellissement	0 \$
Distributeurs d'eau de source	342 \$
Frais de déplacements :	
- Frais de transport	175 970 \$
- Frais d'hébergement	113 030 \$
- Frais de repas	23 850 \$
	312 850 \$
Frais d'accueil	9 784 \$
Dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et à toute session de type perfectionnement ¹ :	
- au Québec	126 673 \$
- à l'extérieur du Québec	200 \$
	126 873\$

¹ Excluant les frais de déplacement mentionnés à la rubrique précédente.

Q-14 Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance.
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu

Téléphones cellulaires, BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent

Objet	Total / fournisseurs
Nombre	187
Coût d'acquisition	0 \$
Coût d'utilisation	2 757 \$
Coût des contrats téléphoniques	53 592 \$
Coût de résiliation	40 \$
Fournisseurs	– B-Tel inc. (Bell Mobilité) – Rogers direct

Ordinateurs portables, iPad ou autre type de tablette électronique

Type de dépenses	Total
Coût d'acquisition	0 \$
Coût d'utilisation	2 338 \$
Coût des contrats	7 268 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25)*.

- Q-15**
- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.**
 - b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.**
 - c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.**
 - d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.**
 - e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);**
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.**
 - f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.**
 - g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;**
 - h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.**

(Suite)

- Q-15**
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.**
 - j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).**
 - k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.**
 - l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.**
 - m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principale de direction et chacune des régions).**
 - n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.**
 - o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.**
 - p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.**

RÉPONSE Q-15 :

a) et b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi au 29 février 2016 (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

Catégories	Hors cadres		Cadres		Professionnels		Pers. de bureau et techniciens		Ouvriers		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Hommes de moins de 35 ans	0	0 %	1	0,2%	49	9,1%	4	0,7%	0	0%	54	10,0%
Hommes de 35 ans ou plus	10	1,9%	50	9,3%	137	25,5%	13	2,4%	1	0,2%	211	39,3%
Total - Hommes	10	1,9%	51	9,5%	186	34,6%	17	3,1%	1	0,2%	265	49,3%
Femmes de moins de 35 ans	0	0%	1	0,2%	42	7,8%	26	4,9%	0	0%	69	12,9%
Femmes de 35 ans ou plus	0	0%	21	3,9%	133	24,8%	49	9,1%	0	0%	203	37,8%
Total - Femmes	0	0%	22	4,1%	175	32,6%	75	14,0%	0	0%	272	50,7%
Total hommes + femmes	10	1,9%	73	13,6%	361	67,2%	92	17,1%	0	0,2%	537	100%
Total Hommes + Femmes Moins de 35 ans	0	0%	2	0,4%	91	16,9%	30	5,6	0	0%	123	22,9%
Total Hommes + Femmes 35 ans et plus	10	1,9%	71	13,2%	270	50,3%	62	11,5%	1	0,2%	414	77,1%
Grand total	10	1,9%	73	13,6%	361	67,2%	92	17,1%	1	0,2%	537	100%
Personnes handicapées de moins de 35 ans	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Personnes handicapées de 35 ans et plus	0	0%	0	0%	4	0,7%	1	0,2%	0	0%	5	0,9%
Total	0	0%	0	0%	4	0,7%	1	0,2%	0	0%	5	0,9%
Anglophones de moins de 35 ans	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Anglophones de 35 ans et plus	0	0%	1	0,2%	2	0,4%	0	0%	0	0%	3	0,6%
Total	0	0%	1	0,2%	2	0,4%	0	0%	0	0%	3	0,6%
Autochtones de moins de 35 ans	0	0%	0	0%	0	0%	1	0,2%	0	0%	1	0,2%
Autochtones de 35 ans et plus	0	0%	0	0%	2	0,4%	0	0%	0	0%	2	0,4%
Total	0	0%	0	0%	2	0,4%	1	0,2%	0	0%	3	0,6%
Communautés culturelles de moins de 35 ans	0	0%	0	0%	9	1,6%	3	0,6%	0	0%	12	2,2%
Communautés culturelles de plus de 35 ans	0	0%	3	0,6%	31	5,8%	4	0,7%	0	0%	38	7,1%
Total	0	0%	3	0,6%	40	7,4%	7	1,3%	0	0%	50	9,3%

Note : Employés réguliers assujettis à la Loi sur la fonction publique (LFP) L.R.Q., chapitre F-3.1.1 en place au 29 février 2016, incluant le Fonds de financement.

RÉPONSE Q-15 :

c) Le nombre total de jours en maladie pris par le personnel en 2015-2016

(données fournies par le CSPQ en date du 18 mars 2016)

Catégorie de personnel	Nombre de jours de maladie du 1 ^{er} avril 2015 au 18 mars 2016
Cadres	217,5
Professionnels	2611
Pers. de bureau et techniciens	711
Ouvriers	0
Aucune catégorie ¹	0
Total	3539,5

Note: Employés réguliers et occasionnels assujettis à la LFP, incluant le Fonds de financement.

d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus en 2015-2016;

(données fournies par le CSPQ en date du 18 mars 2016)

Catégorie de personnel	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Cadres	13	18	29	23
Professionnels	73	166	87	65
Pers. de bureau et techniciens	26	59	14	3
Ouvriers	0	0	0	1
Aucune catégorie ¹	32	0	0	0
Total	144	243	130	92

Note: Employés réguliers et occasionnels assujettis à la LFP, incluant le Fonds de financement.

e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires en 2015-2016 (argent, vacances, etc.)

(données fournies par le CSPQ en date du 18 mars 2016)

Catégorie de personnel	Nombre d'heures de travail effectuées	Compensées		Payées	
		Nombre d'heures de travail compensées	Montant des heures compensées	Nombre d'heures de travail payées	Montant des heures payées
Cadres	189,50	0	0 \$	189,50	10 301,40 \$
Professionnels	13 064,98	4975,91	237 333,95 \$	8089,07	417 957,56 \$
Pers. bureau et techniciens	2934,05	1089,20	40 408,38 \$	1844,85	65 959,50 \$
Ouvriers	0	0	0 \$	0	0 \$
Aucune catégorie ¹	136,62	0	0 \$	136,62	3208,20 \$
Total	16 325,15	6065,11	277 742,33\$	10 260,04	497 426,66 \$

Note : Employés réguliers et occasionnels assujettis à la LFP, incluant le Fonds de financement.

¹ Les gens classés dans «Aucune catégorie» sont des étudiants et stagiaires.

RÉPONSE Q-15 :

f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel en 2015-2016

(données fournies par le CSPQ en date du 18 mars 2016)

Jours de vacances													
Catégorie de personnel	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Total
Cadres	39	56,5	119	484,5	658	76	69	20,5	161,5	57	39	46	1826
Professionnels	289,5	209,5	626,5	1932,5	2545,5	516	266,5	204,5	615,5	251	182	282,5	7921,5
Pers. de bureau et techniciens	42,5	80,5	236	636	604	84,5	83,5	20,5	145,5	47	39	96,5	2115,5
Ouvriers	-	-	7	22	6	-	-	-	-	-	-	-	35
Aucune catégorie ¹	-	-	-	5	8	-	2	-	1	-	-	-	16
Total	371	346,5	988,5	3080	3821,5	676,5	421	245,5	923,5	355	260	425	11 914

Note : Employés réguliers et occasionnels assujettis à la LFP, incluant les Fonds de financement.

g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus en 2015-2016 par catégorie d'emploi

(données fournies par le CSPQ en date du 18 mars 2016)

Catégorie de personnel	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Cadres	33	35	3	5
Professionnels	183	138	3	0
Pers. bureau et techniciens	50	32	0	0
Ouvriers	1	0	0	0
Aucune catégorie ¹	32	0	0	0
Total	299	205	6	5

Note: Employés réguliers et occasionnels assujettis à la LFP, incluant le Fonds de financement.

h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique en 2015-2016 (jusqu'au 29 février 2016)

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

i) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

¹ Les gens classés dans «Aucune catégorie» sont des étudiants et stagiaires.

RÉPONSE Q-15 :

j) L'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

(2015-2016 : données au 29 février 2016)

Catégorie de personnel	Capitale nationale	Montréal
Hors cadres		
2015-2016	10	0
2014-2015	10	0
2013-2014 ¹	Voir annexe 15 J	
Cadres		
2015-2016	72	1
2014-2015	74	1
2013-2014 ¹	Voir annexe 15 J	
Professionnels		
2015-2016	356	5
2014-2015	367	3
2013-2014 ¹	Voir annexe 15 J	
Personnel de bureau et techniciens		
2015-2016	90	2
2014-2015	86	2
2013-2014 ¹	Voir annexe 15 J	
Ouvriers		
2015-2016	1	0
2014-2015	1	0
2013-2014 ¹	Voir annexe 15 J	

Note : Employés réguliers assujettis à la LFP, incluant le Fonds de financement.

k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir

(données fournies par le CSPQ en date du 18 mars 2016)

Années	Niveau expert	Niveau émérite	Total
2015-2016	130	13	143
2014-2015	137	14	151
2013-2014 ¹	209	15	224

Note : Employés réguliers et occasionnels assujettis à la LFP, incluant le Fonds de financement.

l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie

(données fournies par le CSPQ en date du 18 mars 2016)

Années	Nombre d'employés
2015-2016	60
2014-2015	64
2013-2014 ¹	71

Note : Employés réguliers assujettis à la LFP, incluant le Fonds de financement.

¹ Pour l'exercice financier 2013-2014, ces chiffres font référence à ceux du MFEQ en excluant ceux du Tourisme.

RÉPONSE Q-15 :

m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

(2015-2016 : données au 29 février 2016)

Catégorie de personnel	Capitale nationale	Montréal
Hors cadres		
2015-2016	12	0
2014-2015	10	0
2013-2014 ¹	Voir annexe 15 M	
Cadres		
2015-2016	81	1
2014-2015	83	1
2013-2014 ¹	Voir annexe 15 M	
Professionnels		
2015-2016	442	5
2014-2015	464	3
2013-2014 ¹	Voir annexe 15 M	
Personnel de bureau et techniciens		
2015-2016	107	2
2014-2015	115	2
2013-2014 ¹	Voir annexe 15 M	
Ouvriers		
2015-2016	1	0
2014-2015	1	0
2013-2014 ¹	Voir annexe 15 M	
Agents de la paix		
2015-2106	0	0
2014-2015	0	0
2013-2014 ¹	Voir annexe 15 M	

Note : Nombre de postes autorisés, incluant le Fonds de financement.

n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

o) Le nombre d'employés permanents et temporaires

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

p) Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

¹ Pour l'exercice financier 2013-2014, ces chiffres font référence à ceux du MFEQ en excluant ceux du Tourisme.

Annexe 15 J :

Effectifs réguliers par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail pour 2013-2014¹

Catégorie de personnel	Capitale nationale	Montréal	Laval	Montréal	Mauricie	Estrie	Outaouais	Chaudière-Appalaches	Centre-du-Québec	Lanaudière	Laurentides	Bas-Saint-Laurent	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Abitibi-Témiscamisque	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	TOTAL	
Hors Cadres	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14
Cadres	114	6	1	0	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1	130
Professionnels	660	55	5	14	8	7	6	9	7	7	6	7	5	6	5	2	6	6	815
Personnel de bureau et techniciens	195	20	2	5	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	246
Ouvriers	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TOTAL	984	81	8	19	11	10	9	12	10	9	8	10	7	9	8	2	9	9	1 206

Annexe 15M

Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail pour 2013-2014¹

Catégorie de personnel	Capitale nationale	Montréal	Laval	Montréal	Mauricie	Estrie	Outaouais	Chaudière-Appalaches	Centre-du-Québec	Lanaudière	Laurentides	Bas-Saint-Laurent	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Abitibi-Témiscamisque	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	TOTAL	
Hors Cadres	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13
Cadres	101	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	120
Professionnels	541	55	5	12	8	7	5	8	7	8	7	6	6	6	5	3	6	6	695
Personnel de bureau et techniciens	163	22	2	3	2	2	1	2	1	2	1	1	2	1	2	0	2	2	209
Ouvriers	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TOTAL	819	82	8	16	11	10	7	11	9	11	9	8	9	8	8	3	9	9	1 038

¹ Pour l'exercice financier 2013-2014, ces chiffres font référence à ceux du MFEQ en excluant ceux du Tourisme.

- Q-16 a) Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016; incluant le total et la ventilation des indemnités versées.**
- b) Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.**
- c) Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées.**
- d) Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.**

- a) Le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes pour l'année 2015-2016 seulement.

- b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines**

2 remplacements pour 16 départs.

- c) Le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées**

2016-2017 :	13 départs / aucune indemnité
2017-2018 :	5 départs / aucune indemnité

- d) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats**

La Direction des ressources humaines n'a octroyé aucun contrat à des retraités de la fonction publique ou parapublique.

Q-17 Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

**ÉDIFICE GÉRARD D. LÉVESQUE, 12, rue St-Louis
Québec (Québec) G1R 5L3**

Superficie louée :	12 705,03 m ²
Coût annuel de location :	3 033 567,60 \$
Durée du bail :	Depuis le 1 ^{er} avril 1987
Propriétaire de l'espace loué :	Société québécoise des infrastructures (SQI)
Coûts d'aménagement :	25 403 \$

**ÉDIFICE MARIE-GUYART, 1050, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Québec (Québec) G1R 5A1**

Superficie louée :	5 291,01 m ²
Coût annuel de location :	1 091 713,08 \$
Durée du bail :	Depuis le 1 ^{er} mai 1986
Propriétaire de l'espace loué :	Société québécoise des infrastructures (SQI)
Coûts d'aménagement :	Aucun

**ÉDIFICE THAÏS-LACOSTE-FRÉMONT, 8, rue Cook
Québec (Québec) G1R 4J3**

Superficie louée :	6 201,62 m ²
Coût annuel de location :	1 397 529,12 \$
Durée du bail :	Depuis le 1 ^{er} juillet 1991
Propriétaire de l'espace loué :	Société québécoise des infrastructures (SQI)
Coûts d'aménagement :	2 509 \$

**CENTRE DE COMMERCE MONDIAL DE MONTRÉAL, 380, rue St-Antoine ouest
Montréal (Québec) H2Y 3X7**

Superficie louée :	860,65 m ²
Coût annuel de location :	293 973,00 \$
Durée du bail :	8 avril 1992 au 31 décembre 2017
Propriétaire de l'espace loué :	Ivanhoé Cambridge Caisse de dépôt et placement du Québec
Coûts d'aménagement :	Aucun

Q-17 Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016. (suite)

**BUREAU DE LA CIRCONSCRIPTION DE ROBERT-BALDWIN
3869, boul. des Sources, Suite 203
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A2**

Superficie louée :	159,20 m ²
Coût annuel de location :	32 040,84 \$
Durée du bail :	Du 1 ^{er} mai 2014 au 30 avril 2019
Propriétaire de l'espace loué :	9177-3052 QUEBEC INC.
Coûts d'aménagement :	Aucun

**BUREAU DE LA CIRCONSCRIPTION DE CHATEAUGUAY
233, boul. Saint-Jean-Baptiste, bureau 98
Châteauguay (Québec) J6K 3C3**

Superficie louée :	179,49 m ²
Coût annuel de location :	33 286,44 \$
Durée du bail :	Du 1 ^{er} mai 2014 au 30 avril 2019 ¹
Propriétaire de l'espace loué :	Fonds de placement immobilier Cominar
Coûts d'aménagement :	Aucun

¹ *Le ministère des Finances a pris en charge les frais des locaux de la circonscription de Châteauguay à compter du 1^{er} mars 2016.*

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27)*.

Q-18 Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2015-2016, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- a) la ou les dates des travaux;**
- b) les coûts;**
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.**

Cabinet du ministre des Finances
(Carlos Leitão)
ÉDIFICE GÉRARD D. LÉVESQUE, 12, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 5L3
Coûts d'aménagement : Aucun

Cabinet du ministre des Finances
(Carlos Leitão)
CENTRE DU COMMERCE MONDIAL, 380, rue St-Antoine ouest
Montréal (Québec) H2Y 3X7
Coûts d'aménagement : Aucun

Cabinet du ministre délégué aux Finances
(Pierre Moreau)
ÉDIFICE THAÏS-LACOSTE-FRÉMONT, 8, rue Cook
Québec (Québec) G1R 4J3
Coûts d'aménagement : 2 491 \$

Bureau de la circonscription de Robert-Baldwin
(Carlos Leitão)
3869, boul. des Sources, Suite 203
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A2
Coûts d'aménagement : Aucun

Bureau de la circonscription de Châteauguay
(Pierre Moreau)
233, boul. Saint-Jean-Baptiste, bureau 98
Châteauguay (Québec) J6K 3C3
Coûts d'aménagement : Aucun

Q-19 Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

**Cabinet du ministre des Finances
Carlos Leitão***

Nom	Prénom	Description de tâches	Port d'attache
Brownstein	Ryan	Attaché politique	Montréal
Caudron	Guillaume	Directeur de cabinet	Montréal
Cloutier	Audrey	Attachée de presse	Québec
Cormier	Dominic	Directeur de cabinet adjoint	Montréal
Desmarais	Dorothy	Employée de soutien	Montréal
Desmarais	Renée	Attachée politique	Montréal
Gasse	Dominique	Adjointe à la direction	Québec
Hallé	Andrée-Lyne	Attachée de presse	Québec
Jeyabalaratnam	Gopinath	Attaché politique	Montréal
Michelakis	Nikolitsa	Attachée politique	Montréal
Murray	Samuel	Attaché politique	Montréal
Nachabé	Yann Yehia	Attaché politique	Montréal
Opritian	Lucy	Attachée politique	Montréal
Quenneville	Olivier	Conseiller politique	Montréal
Roberge	Nathalie	Conseillère politique	Montréal

Période	Masse salariale autorisée
Du 1 ^{er} avril 2015 au 28 janvier 2016	797 900 \$ (CT 214981 daté du 5 mai 2015)
À compter du 29 janvier 2016	840 000 \$ (CT 215975 daté du 9 février 2016)

* Ces montants englobent la masse salariale des membres du personnel de cabinet du ministre des Finances et du ministre responsable de Revenu Québec.

Q-19 Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016. (suite)

**Cabinet du ministre délégué aux Finances
Pierre Moreau**

Nom	Prénom	Description de tâches	Port d'attache
Boivin	Johanne	Conseillère politique	Québec
Levesque	Jean-Félix	Attaché politique	Montréal
Mercier	Philippe	Attaché politique	Châteauguay
Paquet	Denis	Conseiller politique	Québec
Parent	Olivier	Directeur de cabinet	Québec
Poisson-Paré	Anne	Employée de soutien	Châteauguay
Poulin	Catherine	Conseillère politique	Québec
Rancourt	Joëlle	Employée de soutien	Québec

Période	Masse salariale autorisée
Effectif en date du 23 février 2016	660 000 \$ (CT 216035 daté du 1 ^{er} mars 2016)

Q-20 Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Le ministre des Finances ayant renoncé à son budget discrétionnaire, aucune somme n'a été versée.

Q-21 Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Aucune personne hors structure rémunérée par le ministère.

Q-22 Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;**
- b) le salaire;**
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;**
- d) la date de la mise en disponibilité;**
- e) les prévisions pour 2016-2017.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Q-23 Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2015-2016, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) prévisions pour 2016-2017;
- c) par catégorie d'âge.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-24 Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;**
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;**
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;**
- d) l'assignation initiale;**
- e) l'assignation actuelle;**
- f) la date de l'assignation hors structure;**
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).**

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">a) Le nom de la personne : Mario Albertb) Le poste occupé et le nom de l'organisme : Directeur général de Finance Montréal et du Centre Financier International de Montréalc) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant : 268 395 \$d) L'assignation initiale : Voir b)e) L'assignation actuelle : Voir b)f) La date de l'assignation hors structure : 1^{er} avril 2015g) La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu : 31 mars 2018 |
|---|

Q-25 Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2015-2016, en précisant pour chaque abonnement :

- a) coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégorie.

Quantité	Nom fournisseur	Description	Montant (en \$ CAD)
1	Actualité (L')	Revue L'Actualité	39 \$
1	American Economic Association	American Economic Review & Licence	1 309 \$
1	Cambridge University Press	Journal of Financial Quantitatives Analysis	834 \$
1	Carswell, une division de Thomson Canada limitée	Taxnet pro Qué & Fed consumption tax library	2 350 \$
1	Cedrom-Sni inc.	Eureka.cc	7 607 \$
1	Communication Arts	Communication Arts	159 \$
1	Consensus Economics inc.	Asia Pacific Consensus Forecasts	960 \$
1	Consensus Economics inc.	Consensus Forecasts	4 112 \$
1	Consensus Economics inc.	Currents Economics	399 \$
1	Consensus Economics inc.	Energy & Metals Consensus Forecasts	1 159 \$
1	Consensus Economics inc.	Foreign Exchange Consensus Forecasts	4 646 \$
1	Courrier International	Courrier International	103 \$
8	CPA - Comptables professionnels agréés du Canada	Collection normes et recommandations CPA Canada - Membre	1 000 \$
4	CPA - Comptables professionnels agréés du Canada	Collection Normes et recommandations CPA Canada - Membre Knotia licence de base - bureau	660 \$
1	CPA - Comptables professionnels agréés du Canada	CPA Canada Public Sector Accounting Hanbook Subscription	95 \$
1	CPA - Comptables professionnels agréés du Canada	CPA Canada Standards and Guidance Collection - Member Knotia initial office licence	165 \$
1	CPA - Comptables professionnels agréés du Canada	Financial Reporting in Canada under IFRS DVD	197 \$
1	CPA - Comptables professionnels agréés du Canada	Guide du praticien - CA (GDP-CA) Initial Office licence Knotia Member	355 \$
11	CPA - Comptables professionnels agréés du Canada	Manuel de comptabilité pour le secteur public - abonnement	1 045 \$
1	CPA - Comptables professionnels agréés du Canada	Manuel de CPA Canada - Comptabilité	230 \$
1	De Marque inc.	Le Petit Robert en ligne	260 \$
1	Décision Média inc.	FORCES	30 \$
1	Deloitte & Touche Products Company LLC	Technical Library - Dart U.S. GAAP + IFRS + GASB	3 726 \$
2	Dow Jones	Wall Street Journal Digital Plus	801 \$
4	Economist, The	Economist (The)	904 \$
1	Economist, The	Economist The (internet)	34 \$
1	Éditions Jewel limitée (Les)	Bankruptcy of Corporations	160 \$
1	Éditions Juridiques FD inc., Les	Droit des compagnies annotés valeur mobilières	131 \$
1	Éditions Larivière	Micro Pratique	103 \$
9	Éditions Wilson & Lafleur inc. (Les)	Code civil du Québec	616 \$
1	Éditions Wilson & Lafleur inc. (Les)	Code criminel	70 \$
3	Éditions Wilson & Lafleur inc. (Les)	Code de procédure civile	207 \$
1	Éditions Wilson & Lafleur inc. (Les)	Droit des affaires	70 \$

Q-25 Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications, aux sites spécialisés de recherche sur Internet du ministère et des organismes publics en 2015-2016.

Quantité	Nom fournisseur	Description	Montant (en \$ CAD)
1	Éditions Wilson & Lafleur inc. (Les)	Martel: La corporation sans but lucratif	300 \$
1	Éditions Wilson & Lafleur inc. (Les)	Société par actions au Québec	660 \$
3	Éditions Yvon Blais	Accès à l'info: Loi annotée	411 \$
1	Éditions Yvon Blais	Faillite Insolvabilité Perspect QC	85 \$
1	Éditions Yvon Blais	Loi fiscalité municipale annoté	54 \$
1	Éditions Yvon Blais	Tribunaux administratifs du Québec	125 \$
1	Euromoney	Euromoney	1 150 \$
1	Euromoney Institutional Investor	Journal of Portfolio Management	1 785 \$
1	Euromoney Institutional Investor PLC	Global Capital	11 035 \$
4	Financial Times Ltd	F.T. Com	2 306 \$
1	Fondation canadienne de Fiscalité	Taxfind Online [®]	850 \$
1	Foreign Affairs	Foreign Affairs	75 \$
1	Gaudet Éditeur Ltée	Infobases Lois et Règlements du Canada	1 829 \$
1	Gaudet Éditeur Ltée	Infobases Lois et Règlements du Québec	8 266 \$
2	Globe and Mail	Globe and Mail (The) internet	466 \$
1	Gluskin Sheff + Associates	Breakfast with Dave	1 050 \$
1	Harvard Business Review	Harvard Business Review	213 \$
1	IBFD Publications inc.	IBFD Journal Articles - VAT	1 279 \$
1	IBFD Publications inc.	Valued Added Taxation in Eurome - Online	1 266 \$
1	Institutional Investor LLC	Journal of Derivatives	1 027 \$
1	Institutional Investor LLC	Journal of fixed Income (The)	1 033 \$
1	John Wiley & Sons inc.	Fiscal Studies	1 077 \$
1	John Wiley & Sons inc.	Journal of Finance	981 \$
1	John Wiley & Sons inc.	Wilmott Magazine	1 019 \$
1	Journal de l'Assurance	Flash Finances	125 \$
2	Journal de l'Assurance	Journal de l'Assurance	105 \$
1	Journal Les Affaires	Affaires (Les)	78 \$
1	Lexis Nexis Canada Inc.	Droit immobilier Québécois	1 155 \$
1	Maclean's Magazine	Maclean's Magazine	81 \$
1	Monde (Le)	Le Monde	254 \$
1	National Bureau of Economic Research inc.	NBER Digest	2 867 \$
4	New York Times Digital	New York Times	1 312 \$
2	News paper Direct Inc.	Press reader	6 408 \$
1	Revue Banque	Banque stratégie et Revue Banque - Le magazine	1 128 \$
1	Rogers Media Inc.	Benefits Canada	111 \$
1	Rogers Media Inc.	Marketing	129 \$
1	Sage Publications inc.	Public Finance Review	1 766 \$
1	Solutions Novaxis inc.	Citation - Droit du travail en ligne	2 933 \$
1	SOQUIJ	Express Travail (L')	580 \$
1	Thomson Reuters	Banking & Finance Law Review	477 \$
1	Thomson Reuters	Grottenhaler: Financial Derivatives	373 \$
3	Thomson Reuters	Loi du praticien - L'impôt sur le revenu	366 \$
2	Times	Times magazine	207 \$
1	Turpin Distribution Services LTD	Études économiques de l'OCDE	1 433 \$
1	TWX, Fortune Magazine	Fortune Magazine	91 \$
1	Université Laval	Cahiers de droit	69 \$
2	Wolters Kluwer Québec Ltée	Accès à l'information et la protection des renseignements personnels	499 \$
1	Wolters Kluwer Québec Ltée	Canadian goods & services tax reporter - DVD	1 875 \$

Q-25 Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications, aux sites spécialisés de recherche sur Internet du ministère et des organismes publics en 2015-2016.

Quantité	Nom fournisseur	Description	Montant (en \$ CAD)
1	Wolters Kluwer Québec Ltée	Canadian tax library plan with tax window library & tax cases archival - DVD & Internet	14 192 \$
1	Wolters Kluwer Québec Ltée	Collection APFF, combo impôt, taxes et planification financière, retraite et succession (DVD)	2 572 \$
1	Wolters Kluwer Québec Ltée	Collection fiscale du Québec - DVD	5 794 \$
1	Wolters Kluwer Québec Ltée	Contrats des organismes publics Québécois	1 395 \$
1	Wolters Kluwer Québec Ltée	Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale	1 175 \$
1	Wolters Kluwer Québec Ltée	Guide fiscal CCH intégré à la collection fiscale - DVD et internet	803 \$
1	Wolters Kluwer Québec Ltée	Jurisprudence fiscale québécoise SOQUIJ - DVD	829 \$
1	Wolters Kluwer Québec Ltée	Provincial tax reports all provinces - DVD	5 527 \$

Q-26 Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune somme n'a été déboursée à ces fins.

Q-27 Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

<p><u>SITE INTERNET DU MINISTÈRE DES FINANCES</u> www.finances.gouv.qc.ca regroupe aussi le site : <u>BUDGET</u> www.budget.finances.gouv.qc.ca</p>
--

b) Firme ou professionnel ayant conçu le site

2000-2001

Néomédia (intégration multimédia) et Matteau Parent (conception graphique).

c) Coûts de construction du site

2000-2001

18 044 \$ (Néomédia : 4 710 \$ et Matteau Parent : 13 334 \$).

d) Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

Description	Dépenses 2015-2016
Hébergement, infrastructure maintien de l'environnement	54 000 \$ ^P (récurrent)
Sécurité entourant la mise en ondes du budget (budget mars 2016)	6 000 \$ ^P
Hébergement annuel et DNS	396 \$ ^P
Total	60 396 \$^P

^P : Prévision

e) Coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement)

2006 – Réalisation à l'interne. Aucune refonte depuis 2006.

f) Fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »)

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

g) Fréquence moyenne de mise à jour

Le site est mis à jour quotidiennement selon les besoins exprimés par les différentes directions du Ministère.

Q-27 Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels) (suite)

h) Responsable du contenu du site

Une équipe par direction est responsable des contenus et alimente l'équipe Web de la Direction des communications pour l'intégration et la mise à jour des contenus.

SITE INTERNET D'ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC
(www.epq.gouv.qc.ca)

b) Firme ou professionnel ayant conçu le site

IBM.

c) Coûts de construction du site

Non disponible.

d) Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

Description	Dépenses 2015-2016
Hébergement et entretien (main d'œuvre seulement)	59 566 \$
Total	59 566 \$

e) Coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement)

Aucun.

f) Fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »)

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

g) Fréquence moyenne de mise à jour.

L'information est mise à jour sur une base continue (taux, produits, etc.) Le contenu intégral du site est révisé au besoin (environ deux fois par année).

h) Responsable du contenu du site

Une équipe est responsable des contenus et alimente l'équipe Web d'EPQ pour l'intégration et la mise à jour des contenus.

**SITE INTERNET DE LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT
DES INFRASTRUCTURES
LOCALES (SOFIL)**
www.sofil.gouv.qc.ca

b) Firme ou professionnel ayant conçu le site

2007 – Réalisation à l'interne.

Q-27 Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels) (suite)

c) Coûts de construction du site

Aucun.

d) Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

Description	Dépenses 2015-2016
Hébergement du site (CSPQ)	600 \$ ^P
DNS (11,00 \$/mois)	132 \$ ^P
Total	732 \$^P

^P : Prévision

e) Coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement)

Aucun.

f) Fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »)

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

g) Fréquence moyenne de mise à jour.

Le site est mis à jour sur une base continue.

h) Responsable du contenu du site

Le secteur du droit fiscal et des politiques locales et autochtones est responsable des contenus et alimente l'équipe Web de la Direction des communications pour l'intégration et la mise à jour des contenus.

SITE DE LA COMMISSION D'EXAMEN SUR LA FISCALITÉ QUÉBÉCOISE

<http://www.examenfiscalite.gouv.qc.ca/accueil/>

b) Firme ou professionnel ayant conçu le site

2014 - Libéo.

c) Coûts de construction du site

16 000 \$.

d) Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

Description	Dépenses 2015-2016
Mise à jour du site	0 \$
Hébergement annuel et DNS	600 \$
Total	600 \$

e) Coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement)

Aucun.

Q-27 Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels) (suite)

f) Fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »)

Cette question est jugée non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

g) Fréquence moyenne de mise à jour.

La Commission d'examen sur la fiscalité québécoise a déposé son rapport final le 19 mars 2015. Le site n'est plus mis à jour mais il est toujours accessible pour consultation. Il sera archivé en 2016.

h) Responsable du contenu du site

La Direction des communications en collaboration avec le secteur des politiques fiscales aux entreprises, au développement économique et aux sociétés d'État.

Q-28 Nominations, pour 2015-2016, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;**
- b) le nom de la personne;**
- c) les mandats de chacune de ces personnes;**
- d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;**
- e) le résultat du travail effectué;**
- f) les échéances prévues;**
- g) les sommes impliquées.**

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 7 des Renseignements généraux.

Q-29 Pour 2015-2016, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

Aucune visite ou rencontre ministérielle et sous-ministérielle.

Q-30 Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2014-2015 et 2015-2016 :

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoquée pour le refus);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

*L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au **rapport annuel 2015-2016** des ministères et organismes.*

Q-31 La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2015-2016 :

- a) le coût (déplacements, etc.);**
- b) le nombre de ressources affectées;**
- c) le nombre de rencontres;**
- d) le nombre d'ETC affectés à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;**
- e) l'objet;**
- f) les dates.**

Veillez référer aux réponses des questions 1 et 2 des Renseignements généraux.

Q-32 Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-33 La liste des ententes et leur nature, signées en 2015-2016 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes et ce, pour tous les ministères et organismes.

Q-34 Le détail des crédits périmés et reportés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-35 L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2016-2017.

*L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au **rapport annuel 2015-2016** des ministères et organismes.*

Q-36 Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 et les prévisions 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-37 Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017 et 2017-2018, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

ALLOCATIONS PRÉVUES EN 2015-2016

(en milliers de dollars)

	2015-2016
Gouvernement fédéral – Fonds de la taxe sur l'essence	458 219

INVESTISSEMENTS ESTIMÉS EN 2015-2016 - PART FÉDÉRALE

(en milliers de dollars)

	2015-2016^e
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres types d'infrastructures	509 202
Infrastructures de transport en commun	62 184
TOTAL	571 386

e : estimé

Note : Pour 2015-2016, les investissements estimés seront supérieurs aux sommes reçues du Fonds de la taxe sur l'essence. Cette situation est attribuable à des investissements moins élevés dans les années passées. Il existe donc un décalage entre les investissements réalisés et les sommes reçues dans une même année.

Q-38 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

En 2015-2016, 280 940 \$ ont été versés pour des primes au rendement et des bonis. Aucun boni n'a été versé au personnel d'encadrement.

Q-39 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Pour l'exercice financier 2015-2016, le montant total versé pour l'ensemble du Ministère est de 59 583 \$.

Q-40 Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2015-2016 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-41 Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

- Q-42 Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne :**
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;**
 - b) fournir la liste des salaires versés;**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

Q-43 La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

- Le ministère des Finances (MFQ) a piloté en 2015-2016, 5 comités interministériels.
- Les avis et recommandations de ces comités sont confidentiels au sens des articles 34 et 37 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
- Il est à noter que lorsque des frais ont pu être encourus dans le cadre des travaux de comités, ils ont été, pour ce qui est du ministère des Finances, comptabilisés dans les frais de fonctionnement du Ministère.

Nom du comité	Brève description	Liste des membres (si disponible)	Ministère responsable
1) Comité de suivi du crédit d'impôt pour la solidarité	Ce comité a été créé pour donner suite à la recommandation du Vérificateur général d'effectuer, en collaboration avec Revenu Québec, un suivi des résultats associés au crédit d'impôt pour la solidarité afin notamment de voir si les objectifs fixés sont atteints, si les paramètres choisis sont applicables et si la dépense fiscale est conforme aux prévisions.	MFQ, RQ	MFQ
2) Groupe de travail sur le crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile des aînés	Ce groupe de travail a été créé pour suivre l'évolution du crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile des aînés.	MFQ, MSSS	MFQ, MSSS
3) Groupe de travail sur la compétitivité de l'industrie forestière	Groupe de travail mis en place dans le cadre des travaux de la Cellule d'intervention forestière afin d'analyser les coûts d'approvisionnement et les différents enjeux de compétitivité de l'industrie forestière dans les régions du Québec.	MFFP, MFQ, FPIInnovations, Université Laval - Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique	MFQ
4) ACCES (construction, tabac et alcool) — Comités	Travaux entourant la lutte contre l'évasion fiscale dans le secteur de la construction, du tabac et des boissons alcooliques.	Différents ministères et organismes	MFQ et MSP
5) Groupe de travail portant sur l'écofiscalité	Le principal objectif des travaux est de renforcer l'expertise gouvernementale en matière d'écofiscalité pour assurer une utilisation cohérente et efficace de ce type de mesures dans le cadre des politiques publiques.	MFQ, MDDELCC, MESI, MTMDDET, MAPAQ, MERN	MFQ et MDDELCC

Q-44 Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Q-45 Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2015-2016 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2016-2017. Pour chacun de ces programmes existants en 2015-2016, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-46 Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-47 Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-48 Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2015-2016 seulement.

Q-49 Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2015-2016 et prévision pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2015-2016 seulement.

Q-50 Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

Q-51 Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

Q-52 Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

Q-53 Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.

Q-54 Liste des aides financières accordés en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

Q-55 **Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par le sous-ministre ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.**

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.

Le montant initial et final des contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca>.

Q-56 Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

a) Dépense totale (opération et capital)

a.1) Extraits de la PARI 2015-2016 du MFQ

	SERVICES INTERNES	SERVICES EXTERNES	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	ACQUISITION ET LOCATION DE BIENS	FRAIS CONNEXES	PROVISION	TOTAL
ENCADREMENT	0,0	0,0	903,5	0,0	4,1	0,0	907,6
CONTINUITÉ	984,6	1 608,9	3 902,8	1 268,9	0,0	0,0	7 765,2
PROJETS	0,0	255,4	96,9	73,0	0,0	220,5	645,8
GRAND TOTAL	984,6	1 864,3	4 903,2	1 341,9	4,1	220,5	9 318,6

	DÉPENSES CAPITALISABLES	DÉPENSES NON CAPITALISABLES	TOTAL
ENCADREMENT	0,0	907,6	907,6
CONTINUITÉ	403,5	7 361,7	7 765,2
PROJETS	482,9	162,9	645,8
GRAND TOTAL	886,4	8 432,2	9 318,6

a.2) Extraits de la PARI 2015-2016 de Financement-Québec (FQ)

	SERVICES INTERNES	SERVICES EXTERNES	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	ACQUISITION ET LOCATION DE BIENS	FRAIS CONNEXES	PROVISION	TOTAL
ENCADREMENT	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONTINUITÉ	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PROJETS	0,0	230,1	130,8	0,0	0,0	0,0	360,9
GRAND TOTAL	0,0	230,1	130,8	0,0	0,0	0,0	360,9

	DÉPENSES CAPITALISABLES	DÉPENSES NON CAPITALISABLES	TOTAL
ENCADREMENT	0,0	0,0	0,0
CONTINUITÉ	0,0	0,0	0,0
PROJETS	360,9	0,0	360,9
GRAND TOTAL	360,9	0,0	360,9

b) Grands dossiers en cours

Ces informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet - <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>).

d) Nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 11 des Renseignements généraux.

Q-57 a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.

b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

a) La masse salariale pour 2015-2016

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

b) Les indemnités de retraite pour 2015-2016

16 départs / aucune indemnité

Q-58 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

Veillez référer aux réponses aux sous-questions c) et f) de la question 15 des renseignements généraux.

Q-59 Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2% de leur niveau d'effectifs;**
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;**
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;**
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.**

Fournir les prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q-60 Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2015-2016 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

*L'information sera présentée au **rapport annuel 2015-2016** des ministères et organismes.*

Q-61 Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et en 2015-2016 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Q-62 Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Associations, ordres ou corporations professionnelles	2014-2015		2015-2016	
	Nombre de membres	Coût (en \$)	Nombre de membres	Coût (en \$)
Association de la sécurité de l'information du Québec	-	-	1	250
Association de planification fiscale et financière du Québec	-	-	1	295
Association des archivistes du Québec	-	-	corp. ¹	1 300 ²
Association sur l'accès et la protection de l'information	1	199	1	220
Barreau du Québec	8	15 902	8	13 651
Cercle des Finances	-	-	1	160 ²
Chambre des notaires	4	4 717	4	4 533
Institut d'administration publique du Canada	-	-	1	155
Institut d'assurance de dommages du Québec	1	170	-	-
Institut d'assurance du Canada	-	-	1	175
Institut des auditeurs internes	4	268	4	450
Ordre des comptables agréés du Québec	2	1 798	2	1 833
TOTAL :		23 054 \$		23 022 \$

¹ Abonnement corporatif

² Comprend deux adhésions pour le même abonnement couvrant deux années différentes

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Avril 2016

MINISTÈRE DES FINANCES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Table des matières

1. Indiquer le montant dépensé, pour chacune des cinq dernières années, par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
2. Liste des réclamations financières du Québec envers le gouvernement fédéral et montants qui sont réclamés. Par exemple : Plans Chantiers Canada, Fonds d'amélioration des collectivités, dépenses liées aux mesures d'intervention, de rétablissement et de décontamination à la suite de l'incident survenu le 6 juillet 2013 dans la ville de LacMégantic, etc.
3. Liste des nouvelles mesures instaurées en 2015-2016 et, pour chacune, les mesures abolies en conséquence (application du cran d'arrêt).
4. Évolution sur cinq ans de chaque source de revenu qui compose les revenus autonomes du gouvernement, en détaillant chacune des sources au maximum (c'est-à-dire, par exemple, pour les sociétés, donner de façon distincte la taxe sur le capital, la taxe sur la masse salariale, ainsi que chacune des taxes spécifiques et des taxes compensatoires).
5. Prévisions des coûts des mesures fiscales pour les régions ressources pour l'année 2016-2017, ainsi que les coûts pour les cinq dernières années. Fournir une ventilation par région.
6. Liste et copie de toutes les analyses et études produites par un mandataire ou par le ministère au cours des cinq dernières années et portant sur la fiscalité des entreprises au Québec.
7. Comparaison, pour les cinq dernières années, du taux effectif marginal d'imposition (TEMI) du Québec, du Canada et des autres provinces canadiennes, des États-Unis et des pays du G8.
8. Taux d'emprunt des émissions de dette pour l'année 2015 et pour les cinq dernières années. Indiquer les écarts entre les taux d'emprunt du Québec et ceux de nos principaux voisins pour des termes comparables.
9. L'ensemble des sommes prélevées par le gouvernement du Québec auprès des sociétés minières, incluant les prélèvements fiscaux et les droits miniers (ventilation par source de revenu: permis, redevances, taxes, impôts, etc.), pour chacune des cinq dernières années.
10. Dépense fiscale totale et dépense budgétaire totale (en incluant les dépenses d'investissement) du gouvernement relatives à l'industrie minière, pour chacune des cinq dernières années.
11. Le total des profits avant impôts déclarés par les sociétés minières, au Québec, pour chacune des dix dernières années.
12. Concernant l'entente intervenue le 24 septembre 2014 entre le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins spécialistes du Québec, ainsi que l'entente intervenue le 24 septembre 2014 entre le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, fournir une ventilation de l'impact net pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.
13. Copie de toutes les études et notes produites par le ministère concernant les capacités fiscales du gouvernement fédéral comparées aux capacités fiscales du gouvernement du Québec.
14. Coût estimé pour 2015-2016 de l'incorporation des médecins. Fournir les prévisions pour 2016-2017.

15. Bilan de la mise en œuvre de chacune des 71 recommandations du rapport final de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise.
16. Coût total de la commission d'examen sur la fiscalité québécoise: montant versé à chacun des commissaires, coût en ETC pour le ministère, coût de fonctionnement, d'impression, de frais pour le dévoilement du rapport final, etc.
17. Bilan du crédit d'impôt LogiRenov: Coût final pour le gouvernement, montant total de dépenses en rénovation résidentielle entraînés par le crédit d'impôt, nombre d'emplois soutenus. Fournir une ventilation par région.
18. Depuis 2013-2014, indiquer les sommes perçues sous forme de contribution pénale obligatoire conformément à l'article 8.1 du Code de procédure pénale. Ventiler les sommes totales en fonction du montant des contributions individuelles (14\$, 20\$, 40\$ ou 25% de l'amende). Par exemple, le montant total perçu sous la forme de contribution de 14\$. Pour chacune des catégories de contribution (14\$, 20\$, 40\$ ou 25%), indiquer leur utilisation/répartition conformément au dernier paragraphe de l'article 8.1 du Code de procédure pénale. Par exemple, indiquer le montant total de la part des contributions de 20\$ transféré au CA V AC, au FAJ, etc.
19. Tout rapport, document ou étude concernant la mise en place des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction.
20. État de situation du suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction et de la mise en place des recommandations.
21. Sommes dévolues au suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction et à la mise en place des recommandations.
22. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant la contribution d'Hydra Québec au Fonds du Plan Nord, depuis 2011-2012; prévisions pour 2016-2017.
23. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant les indicateurs utilisés pour fixer la contribution d'Hydro-Québec à ce fonds, à compter de 2016-2017 et pour les années subséquentes.
24. Le 25 juin 2014, le Conseil provincial-territorial des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières en est arrivé à un accord de principe pour continuer à développer le cadre d'une nouvelle entente de collaboration provinciale-territoriale qui reconnaîtra et maintiendra la capacité des provinces et des territoires à encadrer les valeurs mobilières. Fournir tous les détails, états de situation et montants dépensés en 2014-2015 et 2015-2016 pour la mise en place d'un tribunal administratif commun.
25. Le 25 juin 2014, le Conseil provincial-territorial des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières en est arrivé à un accord de principe pour continuer à développer le cadre d'une nouvelle entente de collaboration provinciale-territoriale qui reconnaîtra et maintiendra la capacité des provinces et des territoires à encadrer les valeurs mobilières. Fournir tous les détails, états de situation et montants dépensés en 2014-2015 et en 2015-2016 pour la mise en place d'une agence commune d'application des dispositions criminelles et quasi criminelles des lois en valeurs mobilières.
26. Nombre de rencontres téléphoniques et physiques entre des employés du ministère et une agence de notation financière pour l'année 2015-2016. Fournir les montants dépensés pour ces rencontres.
27. Élasticité observée entre les revenus autonomes et le PIB nominal pour chacune des dix dernières années.
28. Détails et ventilation des mesures de « Contrôle des dépenses du gouvernement » totalisant 3,078 milliards, qui figurent dans le tableau 3 de la page 6 du « Point sur la situation économique et financière du Québec. Automne 2014 ».

29. À la page A8 du « Point sur la situation économique et financière du Québec. Automne 2014 », dans les « Révisions du solde budgétaire pour 2013-2014 par rapport au budget 2014-15 », fournir tous les détails et une ventilation de chacune des « Dépenses de programmes » de 196 millions, de chacune des « Autres dépenses consolidées » de 506 millions et du « Service de la dette » de 10 millions, en précisant, pour chaque dépense, si la révision est récurrente.
30. À la page A10 du « Point sur la situation économique et financière du Québec. Automne 2014 », dans les « Mesures annoncées au budget 2015-2016 », fournir tous les détails et une ventilation des mesures modifiées ou abolies de la « Contribution des ministères et organismes » pour 2015-2016, totalisant 2, 728 milliards.
31. À la page A26 du « Point sur la situation économique et financière du Québec. Automne 2014 », dans le « Cadre financier consolidé de 2013-2014 à 2018-2019 », fournir tous les détails et une ventilation des « Revenus divers » pour 2015-2016, totalisant 9,242 milliards.
32. Pour chacune des mesures suivantes, dévoilées dans le « Point sur la situation économique et financière du Québec. Automne 2014 », identifier les montants récoltés ou économisés pour 2015-2016, ainsi que le nombre d'entreprises et de particuliers touchés:
 - Modifications à l'organisation et à la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux;
 - Révision des transferts aux organismes municipaux;
 - Révision au financement des services de garde;
 - Révision .des exemptions tarifaires accordées aux étudiants universitaires internationaux;
 - Révision de la contribution pénale liée à une amende;
 - Financement des opérations liées à l'administration des biens non réclamés;
 - Révision de l'aide fiscale visant à soutenir la procréation assistée;
 - Introduction de seuils de dépenses minimales admissibles aux crédits d'impôt à la R-D et au crédit d'impôt à l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation;
 - Uniformisation des taux de crédits d'impôt à la R-D;
 - Surtaxe temporaire pour les institutions financières;
 - Abolition du taux réduit de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance applicable aux primes d'assurance de personnes;
 - Réduction du taux de conversion des crédits d'impôt pour cotisations syndicales et professionnelles;
 - Harmonisation des critères d'admissibilité de la prime au travail à ceux de la prestation fiscale pour le revenu de travail du fédéral;
 - Abolition du taux réduit de la taxe sur les primes d'assurance à l'égard de l'assurance automobile;
 - Modifications relatives au droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteurs de forte cylindrée.
33. Liste et copie des études prises en compte pour appliquer les mesures dévoilées dans le « Point sur la situation économique et financière du Québec. Automne 2014 » :
 - Modifications à l'organisation et à la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux;
 - Révision des transferts aux organismes municipaux;
 - Révision au financement des services de garde;
 - Révision .des exemptions tarifaires accordées aux étudiants universitaires internationaux;
 - Révision de la contribution pénale liée à une amende;
 - Financement des opérations liées à l'administration des biens non réclamés;
 - Révision de l'aide fiscale visant à soutenir la procréation assistée;
 - Introduction de seuils de dépenses minimales admissibles aux crédits d'impôt à la R-D et au crédit d'impôt à l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation;
 - Uniformisation des taux de crédits d'impôt à la R-D;
 - Surtaxe temporaire pour les institutions financières;
 - Abolition du taux réduit de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance applicable aux primes d'assurance de personnes;

- Réduction du taux de conversion des crédits d'impôt pour cotisations syndicales et professionnelles;
- Harmonisation des critères d'admissibilité de la prime au travail à ceux de la prestation fiscale pour le revenu de travail du fédéral;
- Abolition du taux réduit de la taxe sur les primes d'assurance à l'égard de l'assurance automobile;
- Modifications relatives au droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteurs de forte cylindrée.

AUTRES

- Questions transmises par le Secrétariat du Plan Nord

Q-1 Indiquer le montant dépensé, pour chacune des cinq dernières années, par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Dépenses 2015-2016 au 29 février 2015 (excluant la rémunération) : 2 628 156 \$

Frais d'opérations : 1 479 \$
Réunion, frais déplacement, formation, carburant, etc.

Acquisitions d'équipement et matériels 822 889 \$
Imprimantes, disques durs, renouvellement de licences, etc.

Services professionnels et techniques : 1 803 787 \$

- Internes :

- CSPQ : 842 108 \$

- MEIE : 6 552 \$

- Externes : 955 127 \$

- Fournisseurs (liens réseau et internet, services soutien aux licences, etc.)
et consultants en informatique*

Q-10 Dépense fiscale totale et dépense budgétaire totale (en incluant les dépenses d'investissement) du gouvernement relatives à l'industrie minière, pour chacune des cinq dernières années.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-11 Le total des profits avant impôts déclarés par les sociétés minières, au Québec, pour chacune des dix dernières années.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-12 Concernant l'entente intervenue le 24 septembre 2014 entre le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins spécialistes du Québec, ainsi que l'entente intervenue le 24 septembre 2014 entre le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, fournir une ventilation de l'impact net pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

Le Ministère a acheminé cette question au ministère de la Santé et des services sociaux

Q-13 Copie de toutes les études et notes produites par le ministère concernant les capacités fiscales du gouvernement fédéral comparées aux capacités fiscales du gouvernement du Québec.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-14 Coût estimé pour 2015-2016 de l'incorporation des médecins. Fournir les prévisions pour 2016-2017.

- L'incorporation des professionnels n'implique pas un coût direct pour le gouvernement.
- Dans le régime fiscal du Québec, le revenu gagné par une société est imposé une première fois au moment où il est gagné par la société et une seconde fois lorsqu'il est distribué aux actionnaires sous forme de dividendes.
- Afin d'éviter une double imposition, la fiscalité du Québec prévoit un mécanisme d'intégration entre la fiscalité des particuliers et celle des sociétés qui permet de reconnaître, dans le calcul de l'impôt des particuliers, les impôts sur les profits déjà payés par les sociétés.
- Ainsi, un mécanisme d'intégration s'applique au moyen d'une majoration du montant des dividendes, combinée à l'application d'un crédit d'impôt pour dividendes.
- Ce mécanisme permet que les revenus d'un particulier gagnés par l'intermédiaire d'une société soient taxés au même niveau que les revenus gagnés directement par le particulier.

Q-15 Bilan de la mise en œuvre de chacune des 71 recommandations du rapport final de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise.

- Le tableau suivant présente le sommaire des recommandations de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise ainsi que les orientations du gouvernement par rapport à celles-ci.

Recommandations de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise

	Budgets 2015-2016 et 2016-2017 ⁽¹⁾	À l'étude	Non retenue
FAVORISER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET L'AUGMENTATION DU NIVEAU DE VIE À L'AIDE D'UNE RÉFORME MAJEURE DU SYSTÈME FISCAL À COURT, MOYEN ET LONG TERME			
Recommandation n° 1			
S'engager dans une réforme majeure de la fiscalité, afin de favoriser la croissance économique et l'augmentation du niveau de vie.	√		
– À court terme, procéder à une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt sur le revenu des sociétés et de la taxe sur la masse salariale à l'aide d'une diminution des dépenses fiscales et d'un nouveau dosage des modes d'imposition.			
– À moyen terme, s'engager dans une révision du mode d'imposition des gains en capital.			
– À long terme, examiner la mise en place d'un système d'imposition à deux volets.			
La réforme proposée à court terme			
Recommandation n° 2			
Réaménager les modes d'imposition conduisant à une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt sur le revenu des sociétés et de la taxe sur la masse salariale.	√		
Recommandation n° 3			
Réduire l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur le revenu des sociétés et la taxe sur la masse salariale d'abord à l'aide d'une révision des dépenses fiscales.	√		
Recommandation n° 4			
Réduire l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur le revenu des sociétés et la taxe sur la masse salariale et éviter le transfert de charges entre les sociétés et les particuliers.	√		
L'implantation de la réforme proposée : l'imposition des particuliers			
Recommandation n° 5			
Éliminer la contribution santé.	√		
Recommandation n° 6			
Porter le montant personnel de base, soit le seuil de revenu soustrait à l'imposition, à 18 000 \$.		√	
Recommandation n° 7			
Diminuer l'impôt sur le revenu des particuliers et adopter un barème d'imposition plus progressif.		√	
Recommandation n° 8			
S'assurer que le taux marginal d'imposition maximal du barème d'imposition des particuliers, incluant la fiscalité fédérale, ne dépasse pas 50 %.	√		
Recommandation n° 9			
Réduire l'impôt sur le revenu des particuliers par une révision des dépenses fiscales, par un recours accru aux taxes à la consommation et par une utilisation supplémentaire de la tarification.	√		
Recommandation n° 10			
Augmenter de 1,025 point de pourcentage le taux de la TVQ, le portant de 9,975 % à 11 %.		√	
Recommandation n° 11			
Harmoniser le taux de la taxe sur les primes d'assurance avec celui de la TVQ et conserver l'exemption allouée aux primes d'assurances de personnes.		√	
Recommandation n° 12			
Augmenter le taux de la taxe spécifique sur les produits du tabac, de manière prévisible, de 1 \$ par année par cartouche pendant cinq années.		√	
Recommandation n° 13			
Augmenter la taxe sur les boissons alcooliques de 0,078 \$ additionnel par litre de bière chaque année pendant cinq ans.		√	
Recommandation n° 14			
Augmenter la taxe sur les carburants à l'égard de l'essence et du diesel de 1 cent par litre par année pendant cinq ans.		√	

TABLEAU (suite)

Recommandations de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise

	Budgets 2015-2016 et 2016-2017 ⁽¹⁾	À l'étude	Non retenue
Recommandation n° 15			
Augmenter et moduler le droit d'immatriculation additionnel appliqué aux véhicules de luxe pour les véhicules de plus de 50 000 \$.		√	
Recommandation n° 16			
Bonifier le crédit d'impôt pour la solidarité, afin de protéger les plus démunis d'une détérioration de leur situation financière pouvant résulter du nouveau dosage des modes d'imposition.		√	
L'implantation de la réforme proposée : l'imposition des sociétés			
Recommandation n° 17			
Réduire de 11,9 % à 10 % le taux d'imposition sur le revenu des sociétés.	√		
Recommandation n° 18			
Mettre en place une « prime à la croissance » pour les PME, en remplacement de l'actuelle déduction accordée aux petites entreprises.	√		
Recommandation n° 19			
Réduire de 2,7 % à 1,6 % le taux de la taxe sur la masse salariale pour les PME.	√		
Recommandation n° 20			
Réduire l'imposition des sociétés par une révision des dépenses fiscales dont bénéficient les entreprises et par un recours supplémentaire à la tarification.	√		
Recommandation n° 21			
Abolir la remboursabilité des crédits d'impôt pour les grandes entreprises.			√
Recommandation n° 22			
Bonifier certaines mesures fiscales concernant le secteur culturel et étudier la possibilité d'imposer une taxe sur les services Internet résidentiels afin de soutenir le secteur culturel.	√		
La réforme proposée à moyen terme			
Recommandation n° 23			
Engager des discussions avec les provinces et le gouvernement fédéral pour réviser l'imposition des gains en capital.		√ ⁽²⁾	
Recommandation n° 24			
Éliminer l'inclusion partielle du gain en capital et le remplacer par la prise en compte du gain en capital réel, en coordination avec les autres provinces et le gouvernement fédéral.		√ ⁽²⁾	
Recommandation n° 25			
Maintenir un traitement particulier concernant le gain en capital obtenu sur les résidences principales, mais limiter l'exemption à un montant cumulatif à vie de 1 M\$ afin d'exclure les gains découlant de comportements spéculatifs.		√ ⁽²⁾	
Recommandation n° 26			
Remplacer l'exonération cumulative des gains en capital actuelle par une contribution additionnelle au régime enregistré d'épargne-retraite (REER), en coordination avec les provinces et le gouvernement fédéral.		√ ⁽²⁾	
Recommandation n° 27			
Abolir le traitement préférentiel offert aux options d'achat d'actions accordées aux employés, en coordination avec les provinces et le gouvernement fédéral.		√ ⁽²⁾	
La réforme proposée à long terme			
Recommandation n° 28			
Examiner la mise en place d'un système d'imposition à deux volets en coordination avec les provinces et le gouvernement fédéral.		√ ⁽²⁾	
STIMULER LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES			
Recommandation n° 29			
Bonifier le crédit d'impôt pour la production de titres multimédias et fixer un plafond au crédit d'impôt égal à 25 000 \$ par année par emploi admissible.	√		
Recommandation n° 30			
Maintenir le crédit pour la recherche scientifique et le développement expérimental dans sa forme actuelle et mettre en place des mesures budgétaires pour soutenir la commercialisation pour les PME.	√		
Recommandation n° 31			
Maintenir le crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques jusqu'au 31 décembre 2025, mais ne pas le reconduire par la suite.	√		
Recommandation no 32			
Lever le moratoire concernant le crédit d'impôt pour l'intégration des technologies de l'information et des télécommunications dans les PME manufacturières.	√		

TABLEAU (suite)

Recommandations de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise

	Budgets 2015-2016 et 2016-2017 ⁽¹⁾	À l'étude	Non retenue
Recommandation n° 33			
Maintenir le congé fiscal pour grands projets d'investissement et vérifier ses impacts réels et son utilisation avant sa prolongation.	√		
Recommandation n° 34			
Abolir immédiatement les taux du crédit d'impôt de base à l'investissement applicables aux régions centrales, ajuster les taux pour les régions admissibles à un taux bonifié et abolir complètement ce crédit d'impôt en 2018.	√		
Recommandation n° 35			
Uniformiser à 15 % le taux du crédit d'impôt applicable à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ et de Fondation.		√	
Recommandation n° 36			
Réduire de 45 % à 25 %, le taux du crédit d'impôt applicable à l'achat d'actions de CRCD.	√		
Recommandation n° 37			
Augmenter de 60 % à 70 % la proportion minimale des investissements admissibles que les trois fonds fiscalisés doivent effectuer notamment dans des PME québécoises, ne pas imposer de plafond d'émissions annuelles aux fonds de travailleurs et abolir le plafond de capitalisation de CRCD.	√		
Recommandation n° 38			
Augmenter la période de détention minimale des actions des fonds fiscalisés.		√	
Recommandation n° 39			
Envisager les solutions de la commission concernant le transfert d'entreprise entre personnes ayant un lien de dépendance et définir des règles fiscales particulières pour les transactions liées réellement à la relève d'entreprises familiales.	√		
Recommandation n° 40			
Mettre fin à l'admissibilité à l'exonération des gains en capital des biens agricoles dès qu'ils n'ont plus un usage agricole.		√	
Recommandation n° 41			
S'harmoniser avec les dispositions en place ailleurs au Canada, en l'absence d'une entente entre les gouvernements de toutes les provinces concernant l'abolition du traitement préférentiel offert aux options d'achat d'actions accordées aux employés.		√	
INCITER AU TRAVAIL			
Recommandation n° 42			
Créer un bouclier fiscal dont l'objectif serait de réduire le taux marginal implicite d'imposition lié à un accroissement annuel de revenu.	√		
Recommandation n° 43			
Remplacer le crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience par une prime aux travailleurs d'expérience qui s'ajouterait à la prime au travail.	√		
Recommandation n° 44			
Bonifier la prime au travail.	√		
Recommandation n° 45			
Augmenter les seuils de revenu à partir desquels le crédit d'impôt pour le soutien aux enfants devient réductible en fonction du revenu et éliminer la portion universelle de ce crédit.		√	
Recommandation n° 46			
Ne pas s'harmoniser avec la mesure fédérale de fractionnement du revenu familial.	√		
ENCOURAGER L'ÉPARGNE PERSONNELLE			
Recommandation n° 47			
Imposer une pénalité atteignant au maximum 10 % lors d'un retrait d'une somme dans un REER avant l'âge de 55 ans, sauf dans certaines circonstances particulières.		√ ⁽²⁾	
S'INSCRIRE DANS LA LOGIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE			
Recommandation n° 48			
Entreprendre une réflexion avec les provinces et le gouvernement fédéral, pour mieux arrimer le REER et le CELI et améliorer la cohérence globale des incitatifs à l'épargne.		√ ⁽²⁾	
Recommandation n° 49			
Augmenter de 0,8 cent par kilowattheure le coût du bloc patrimonial d'Hydro-Québec sur deux ans et maintenir ensuite son indexation.		√	
Recommandation n° 50			
Imposer une taxe de 10 % sur la consommation d'électricité domestique moyenne excédant 80 kilowattheures par jour.		√	

TABLEAU (suite)

Recommandations de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise

	Budgets 2015-2016 et 2016-2017 ⁽¹⁾	À l'étude	Non retenue
Recommandation n° 51			
Mieux intégrer l'écofiscalité et l'application du principe de l'utilisateur-payeur ou du pollueur-payeur.		√	
PERCEVOIR TOUS LES REVENUS FISCAUX			
<i>La lutte contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal et les planifications fiscales agressives</i>			
Recommandation n° 52			
Poursuivre la lutte engagée contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal et les planifications fiscales agressives.	√		
Recommandation n° 53			
Intensifier les discussions avec les autres provinces et le gouvernement fédéral dans le but de favoriser davantage la collaboration entre les différentes juridictions.		√ ⁽²⁾	
Recommandation n° 54			
Manifester sa préoccupation concernant la lutte contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal et les planifications fiscales agressives sur le plan international ainsi qu'interpeller le gouvernement fédéral à ce sujet.		√ ⁽²⁾	
Recommandation n° 55			
Assurer un meilleur suivi du traitement des dossiers des contribuables lors d'une vérification menée par Revenu Québec.		√	
<i>La perception de la taxe de vente et de l'impôt sur le revenu liés au commerce électronique</i>			
Recommandation n° 56			
Entreprendre des discussions avec le gouvernement fédéral afin qu'il administre les inscriptions qui deviendraient obligatoires dans le régime de la TVQ pour les entreprises situées à l'extérieur du Québec effectuant des fournitures au Québec sans y avoir de présence physique ou significative.		√ ⁽²⁾	
Recommandation n° 57			
Faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il intensifie ses efforts dans le cadre des travaux en cours de l'OCDE portant sur la perception des taxes de vente lors des transactions par Internet effectuées par des fournisseurs de pays étrangers.		√ ⁽²⁾	
Recommandation n° 58			
Assumer un leadership, parmi l'ensemble des provinces canadiennes, concernant la perception de la taxe de vente liée au commerce électronique.		√ ⁽²⁾	
Recommandation n° 59			
Faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il intensifie ses efforts dans le cadre des travaux en cours de l'OCDE portant sur la perception des impôts sur le revenu des sociétés liés au commerce électronique.		√ ⁽²⁾	
<i>Un meilleur encadrement des dispositions concernant les fiducies</i>			
Recommandation n° 60			
Engager des discussions avec le gouvernement fédéral et les provinces concernant l'utilisation des fiducies pour déplacer l'assiette fiscale à l'extérieur du Québec.		√ ⁽²⁾	
Recommandation n° 61			
Adopter des dispositions selon lesquelles une fiducie est réputée être une société et les bénéficiaires de la fiducie, les actionnaires de la société, pour l'interprétation des concepts de « liens de dépendance », de « sociétés associées » et de « personnes liées » lorsqu'une fiducie est utilisée à l'intérieur d'un groupe corporatif.		√	
Recommandation n° 62			
Engager des discussions avec le gouvernement fédéral afin de modifier les règles en vigueur sur le fractionnement du revenu et notamment le concept de revenu fractionné.		√ ⁽²⁾	
Recommandation n° 63			
Engager des discussions avec le gouvernement fédéral afin de limiter certaines planifications entourant l'exonération cumulative des gains en capital.		√ ⁽²⁾	
ADAPTER LA FISCALITÉ À UNE SOCIÉTÉ EN ÉVOLUTION			
<i>La tarification des services de garde à contribution réduite</i>			
Recommandation n° 64			
Réviser le mode de financement des services de garde à contribution réduite par la fiscalisation d'un tarif unique.			√

TABLEAU (suite)

Recommandations de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise

	Budgets 2015-2016 et 2016-2017 ⁽¹⁾	À l'étude	Non retenue
La saine gestion des dépenses fiscales			
Recommandation n° 65			
Appliquer un mécanisme d'arbitrage, aussi appelé « cran d'arrêt », aux dépenses fiscales.	√		
Recommandation n° 66			
Soumettre l'ensemble des dépenses fiscales à une évaluation périodique.	√		
Recommandation n° 67			
Intégrer la reddition de comptes relative aux dépenses fiscales dans les documents budgétaires déposés à l'Assemblée nationale.	√		
Recommandation n° 68			
Publier la liste des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt remboursables au-delà d'un certain seuil ainsi que les montants en cause.		√	
Recommandation n° 69			
Mettre la concurrence fiscale interprovinciale à l'ordre du jour des rencontres interprovinciales ou fédérales-provinciales.		√ ⁽²⁾	
ASSURER LA REDISTRIBUTION ÉQUITABLE DE LA RICHESSE COLLECTIVE ET UN SOUTIEN ADÉQUAT AUX PLUS DÉMUNIS			
Recommandation n° 70			
Bonifier les paramètres du crédit d'impôt pour la solidarité, soit le montant de base, le montant pour conjoint et le montant additionnel pour personne vivant seule.		√	
Recommandation n° 71			
Déployer les moyens appropriés pour s'attaquer aux importantes lacunes identifiées relatives au crédit d'impôt pour la solidarité.	√		
SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION	30	39	2

(1) Le gouvernement a présenté des mesures aux budgets 2015-2016 et 2016-2017 s'inspirant des recommandations de la commission.

(2) Recommandations de la commission nécessitant la concertation des provinces et du gouvernement fédéral.

Q-16 Coût total de la commission d'examen sur la fiscalité québécoise : montant versé à chacun des commissaires, coût en ETC pour le ministère, coût de fonctionnement, d'impression, de frais pour le dévoilement du rapport final, etc.

COÛT DE LA COMMISSION D'EXAMEN SUR LA FISCALITÉ QUÉBÉCOISE⁽¹⁾
(en dollars)

	Total⁽²⁾
Événements	100 027
Commissaires	753 190
Contrats de services	1 055 753
Frais de fonctionnement	89 204
TOTAL	1 998 175

(1) Les employés du Ministère ont collaboré aux travaux de la commission dans le cadre de leur horaire de travail régulier. Il n'est donc pas possible d'évaluer les coûts en ETC. Les dépenses liées à leur déplacement ont toutefois été incluses.

(2) Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Q-17 Bilan du crédit d'impôt LogiRenov : Coût final pour le gouvernement, montant total de dépenses en rénovation résidentielle entraînés par le crédit d'impôt, nombre d'emplois soutenus. Fournir une ventilation par région.

- Le crédit d'impôt remboursable pour la rénovation résidentielle, LogiRénov, a été applicable en vertu d'une entente conclue après le 24 avril 2014 et avant le 1^{er} juillet 2015.
 - Cette aide fiscale pouvant atteindre 2 500 \$ par résidence admissible.
- Selon la publication des *Dépenses fiscales*, édition 2015 du ministère des Finances du Québec, le coût du crédit d'impôt LogiRénov est évalué à :
 - 120 M\$ pour l'année d'imposition 2014;
 - 132 M\$ pour l'année d'imposition 2015.
- Dans le cadre de la mise à jour annuelle des dépenses fiscales, le ministère des Finances du Québec évalue uniquement le coût de chacune des dépenses fiscales. Ainsi, les informations concernant le montant total des dépenses en rénovation résidentielle et le nombre d'emplois entraînés par le crédit d'impôt LogiRénov ne sont pas disponibles.

Q-18 Depuis 2013-2014, indiquer les sommes perçues sous forme de contribution pénale obligatoire conformément à l'article 8.1 du Code de procédure pénale. Ventiler les sommes totales en fonction du montant des contributions individuelles (14\$, 20\$, 40\$ ou 25% de l'amende). Par exemple, le montant total perçu sous la forme de contribution de 14\$. Pour chacune des catégories de contribution (14\$, 20\$, 40\$ ou 25%), indiquer leur utilisation/ répartition conformément au dernier paragraphe de l'article 8.1 du Code de procédure pénale. Par exemple, indiquer le montant total de la part des contributions de 20\$ transféré au CAVAC, au FAJ, etc.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Q-19 Tout rapport, document ou étude concernant la mise en place des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction.

Le ministère de la Justice coordonne la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction. La réponse à cette question sera transmise par le Ministère de la Justice pour tous les ministères et organismes dans le cadre des réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Q-2 Liste des réclamations financières du Québec envers le gouvernement fédéral et montants qui sont réclamés. Par exemple : Plans Chantiers Canada, Fonds d'amélioration des collectivités, dépenses liées aux mesures d'intervention, de rétablissement et de décontamination à la suite de l'incident survenu le 6 juillet 2013 dans la ville de Lac-Mégantic, etc.

**IMPACT SUR LES REVENUS DE TRANSFERTS FÉDÉRAUX DU QUÉBEC
DU RÈGLEMENT DE DIFFÉRENDS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, 2015-2016**
(en millions de dollars)

Retour au programme de péréquation mis en place en 2007 sur la base des recommandations du rapport O'Brien	10 046 M\$ (entre 2009-2010 et 2015-2016)
Hausse du financement fédéral en santé (baisse de la croissance du TCS et répartition purement par habitant du TCS)	433 M\$ (en 2017-2018)
Rattrapage graduel sur dix ans du niveau des transferts pour le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) au minimum à celui de 1994-1995, en tenant compte de l'inflation	855 M\$ (à la fin du rattrapage sur 10 ans, soit en 2025-2026)
Répartition de la composante « aide sociale » du TCPS sur la base du nombre de bénéficiaires d'aide sociale par province plutôt que sur une base par habitant	500 M\$
Traitement équitable des dividendes d'Hydro-Québec dans la péréquation	plus de 330 M\$
Réduction du coût du programme de péréquation d'une manière équitable en appliquant au résultat de la « formule O'Brien » une réduction égale, en dollars par habitant, des droits de péréquation des provinces pour respecter le niveau actuel de l'enveloppe plafonnée au PIB	entre 397 et 565 M\$ ⁽¹⁾
Usage systématique des paiements de protection	362 M\$ (reçu par le Québec en 2012-2013)
Crise du verglas	421 M\$ (non récurrent)

(1) L'impact pour le Québec en 2015-2016 dépend du règlement préalable du traitement équitable des revenus d'Hydro-Québec dans la formule. Si ce dossier est réglé, la réduction équitable du coût du programme rapporterait 397 M\$ de plus au Québec. Sinon, cette mesure rapporterait 565 M\$ de plus au Québec.

Q-20 État de situation du suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction et de la mise en place des recommandations.

Le ministère de la Justice coordonne la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction. La réponse à cette question sera transmise par le Ministère de la Justice pour tous les ministères et organismes dans le cadre des réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Q-21 Sommes dévolues au suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction et à la mise en place des recommandations.

Le ministère de la Justice coordonne la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction. La réponse à cette question sera transmise par le Ministère de la Justice pour tous les ministères et organismes dans le cadre des réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Q-22 Copie des documents, notes, études ou analyses concernant la contribution d'Hydro Québec au Fonds du Plan Nord, depuis 2011-2012; prévisions pour 2016-2017.

Le budget 2011-2012 (page E. 28) a annoncé que la contribution annuelle d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord serait de 10 M\$.

À cet effet, la Loi instituant le Fonds du Plan Nord (Chapitre F-3.2.1.1.1) prévoit, à son article 5, qu'Hydro-Québec verse annuellement au fonds consolidé du revenu, dans les 30 jours suivant la fin de son exercice financier, une somme de 10 M\$ et que cette somme est portée au crédit du Fonds du Plan Nord.

Art. 5 de la Loi sur le Fonds du Plan Nord :

Hydro-Québec verse annuellement au fonds consolidé du revenu, dans les 30 jours suivant la fin de son exercice financier, une somme de 10 000 000 \$.

Cette somme est portée au crédit du fonds. La somme devant être versée annuellement par Hydro-Québec à compter de l'année 2017 est fixée par le gouvernement.

(2011), c. 18, ann. I, a. 5, a. 17; 2011, c. 18, ann. I, a. 5.

Pour l'année 2015-2016, une contribution de 10 M\$ a ainsi été versée par Hydro-Québec et portée au crédit du Fonds du Plan Nord.

Par ailleurs, le budget 2016-2017 (page B. 163) a annoncé une révision à la hausse de la contribution annuelle d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord, afin de la faire passer de 10 M\$ à 15 M\$ à compter de l'année 2017.

Q-23 Copie des documents, notes, études ou analyses concernant les indicateurs utilisés pour fixer la contribution d'Hydro-Québec à ce fonds, à compter de 2016-2017 et pour les années subséquentes.

Le budget 2011-2012 (page E. 28) a annoncé que la contribution annuelle d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord serait de 10 M\$.

À cet effet, la Loi instituant le Fonds du Plan Nord (Chapitre F-3.2.1.1.1) prévoit, à son article 5, qu'Hydro-Québec verse annuellement au fonds consolidé du revenu, dans les 30 jours suivant la fin de son exercice financier, une somme de 10 M\$ et que cette somme est portée au crédit du Fonds du Plan Nord.

Art. 5 de la Loi sur le Fonds du Plan Nord :

Hydro-Québec verse annuellement au fonds consolidé du revenu, dans les 30 jours suivant la fin de son exercice financier, une somme de 10 000 000 \$.

Cette somme est portée au crédit du fonds. La somme devant être versée annuellement par Hydro-Québec à compter de l'année 2017 est fixée par le gouvernement.

(2011), c. 18, ann. I, a. 5, a. 17; 2011, c. 18, ann. I, a. 5.

Pour l'année 2015-2016, une contribution de 10 M\$ a ainsi été versée par Hydro-Québec et portée au crédit du Fonds du Plan Nord.

Par ailleurs, le budget 2016-2017 (page B. 163) a annoncé une révision à la hausse de la contribution annuelle d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord, afin de la faire passer de 10 M\$ à 15 M\$ à compter de l'année 2017. Le budget prévoit que cette hausse servira à soutenir la réalisation de projets d'investissement sur le territoire du Plan Nord.

Q-24 Le 25 juin 2014, le Conseil provincial-territorial des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières en est arrivé à un accord de principe pour continuer à développer le cadre d'une nouvelle entente de collaboration provinciale-territoriale qui reconnaîtra et maintiendra la capacité des provinces et des territoires à encadrer les valeurs mobilières. Fournir tous les détails, états de situation et montants dépensés en 2014-2015 et 2015-2016 pour la mise en place d'un tribunal administratif commun.

Il n'y a eu aucuns travaux ni aucune dépense pour la mise en place d'un tribunal administratif commun. Aucune province n'a donné suite au projet d'entente dont on fait mention dans la question. La priorité a été accordée à la contestation devant les tribunaux de la validité constitutionnelle du projet fédéral.

Q-25 Le 25 juin 2014, le Conseil provincial-territorial des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières en est arrivé à un accord de principe pour continuer à développer le cadre d'une nouvelle entente de collaboration provinciale-territoriale qui reconnaîtra et maintiendra la capacité des provinces et des territoires à encadrer les valeurs mobilières. Fournir tous les détails, états de situation et montants dépensés en 2014-2015 et en 2015-2016 pour la mise en place d'une agence commune d'application des dispositions criminelles et quasi criminelles des lois en valeurs mobilières.

Il n'y a eu aucuns travaux ni aucune dépense pour la mise en place d'une agence d'application de dispositions criminelles et quasi-criminelles des lois en valeurs mobilières. Aucune province n'a donné suite au projet d'entente dont il est fait mention dans la question. La priorité a été accordée à la contestation devant les tribunaux de la validité constitutionnelle du projet fédéral.

Q-26 Nombre de rencontres téléphoniques et physiques entre des employés du ministère et une agence de notation financière pour l'année 2015-2016. Fournir les montants dépensés pour ces rencontres.

Le gouvernement du Québec reçoit une cote de crédit de la part de cinq agences de notation :

- Moody's;
- Standard & Poor's;
- Fitch Ratings;
- DBRS; et
- Japan Credit Rating Agency (JCR).

Le personnel du ministre des Finances rencontre les représentants de chaque agence de notation une fois par année après l'adoption du Budget par l'Assemblée nationale.

Ces rencontres se déroulent dans les bureaux du ministère des Finances à Québec.

Au total, les rencontres ont donné lieu à une dépense de 974,45 \$ représentant le coût des repas pris par les participants pendant les rencontres de travail avec les 5 agences de notation.

Q-27 Élasticité observée entre les revenus autonomes et le PIB nominal pour chacune des dix dernières années.

- De façon générale, l'élasticité moyenne observée des revenus au PIB nominal est de l'ordre de 1,0. Ainsi, une hausse de 1 % du PIB nominal implique généralement une augmentation de 1 % des revenus autonomes.
- Pour la période de 2009-2010 à 2016-2017, l'élasticité annuelle moyenne est de 1,0.
 - Pour établir l'élasticité des revenus au PIB, il est nécessaire de ramener les revenus sur une base comparable, c'est-à-dire en excluant l'impact financier des mesures prises par le gouvernement.
- Sur une base annuelle, l'élasticité peut être différente de 1 puisque les assiettes taxables n'évoluent pas toujours de façon proportionnelle au PIB.

ÉLASTICITÉ DES REVENUS AUTONOMES CONSOLIDÉS EXCLUANT LES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT – 2009-2010 À 2016-2017

(en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Revenus autonomes consolidés	61 494	65 370	69 472	70 480	74 681	77 398	80 331	82 386
Entreprises du gouvernement	4 878	4 838	4 749	3 232	5 430	5 407	4 961	4 850
Revenus autonomes consolidés excluant les entreprises du gouvernement	56 616	60 532	64 723	67 248	69 251	71 991	75 370	77 536
<i>Variation en %</i>		6,9	6,9	3,9	3,0	4,0	4,7	2,9
Mesures affectant l'évolution des revenus⁽¹⁾								
Abolition graduelle de la contribution santé à compter de 2016 ⁽²⁾	–	–	–	–	–	–	–32	–211
Lutte aux changements climatiques – marché du carbone ⁽³⁾	–	–	–	–	56	277	859	716
Budget 2016-2017 ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	–	–7
Budget 2015-2016 ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	–8	–52
Point de décembre 2014	–	–	–	–	–	120	626	685
Budget 2014-2015	–	–	–	–	–	333	304	278
Budget 2013-2014	–	–	–	95	458	646	716	755
Contribution santé et hausse d'impôt pour les contribuables à haut revenu	–	252	609	1 002	950	1 105	1 159	1 197
Budget 2012-2013	–	–	–	–8	–41	–54	–54	–66
Harmonisation de la TVQ à la TPS ⁽⁵⁾	–	–	–	49	185	171	157	157
Budget 2011-2012	–	–	–8	–35	–59	–79	–124	–166
Budget 2010-2011	–	363	1 001	1 998	2 197	2 114	2 160	2 160
Budget 2009-2010	6	572	1 555	1 920	2 385	2 455	2 455	2 455
Autres mesures ⁽⁶⁾ et redressements	–1 808	–2 084	–2 361	–2 449	–2 449	–2 625	–2 449	–2 449
Sous-total - mesures affectant l'évolution des revenus	–1 802	–897	796	2 573	3 682	4 462	5 769	5 451
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement avant mesures	58 418	61 429	63 927	64 676	65 569	67 529	69 601	72 085
<i>Variation en %</i>		5,2	4,1	1,2	1,4	3,0	3,1	3,6
<i>Croissance du PIB nominal (année civile)</i>		4,3	5,1	2,7	2,0	2,5	2,0	3,2
<i>Élasticité</i>		1,2	0,8	0,4	0,7	1,2	1,5	1,1

(1) Seules les mesures ayant des effets sur les revenus consolidés ont été retenues.

(2) Abolition graduelle prévue au budget 2015-2016 et réduction additionnelle à compter de 2016 annoncée au budget 2016-2017.

(3) Mesure annoncée au budget 2012-2013.

(4) Excluant les mesures prévues au titre de la contribution santé.

(5) Élimination des RTI pour la fourniture de services financiers et abolition de la taxe compensatoire des institutions financières.

(6) Mesures du budget 2007-2008, de la déclaration ministérielle de juin 2007, du budget 2008-2009, du Point 2008 et de l'énoncé économique publié en janvier 2009.

Q-28 Détails et ventilation des mesures de « Contrôle des dépenses du gouvernement » totalisant 3,078 milliards, qui figurent dans le tableau 3 de la page 6 du « Point sur la situation économique et financière du Québec. Automne 2014 ».

- Au budget 2014-2015, des mesures totalisant 3 078 M\$ visant le contrôle des dépenses du gouvernement ont été identifiées.

CONTRÔLE DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

(en millions de dollars)

	2015-2016
Contribution des ministères et des organismes	2 406
Contrôle de la rémunération par le gel global des effectifs	500
Contribution des sociétés d'État	102
Contribution des fonds spéciaux et des organismes non subventionnés	70
TOTAL	3 078

Source : Plan économique du Québec 2014-2015, page A.14

- La contribution des ministères et des organismes aux mesures totalisent 2 406 M\$ en 2015-2016.
- Le gouvernement a annoncé, le 24 avril 2014, des mesures de contrôle des dépenses de programmes pour l'ensemble des ministères à compter de 2014-2015. Les économies annuelles de 305 M\$ prévues à ce titre seront possibles grâce à :
 - des gains de productivité représentant 2 % de la masse salariale, des efforts représentant l'équivalent de 3 % des dépenses de fonctionnement et des resserrements dans l'octroi et la promesse de subventions.
- D'autres mesures de contrôle des dépenses ont été prévues dès 2014-2015 et sont présentées en quatre catégories :
 - des réductions de dépenses de nature administrative de 586 M\$ en 2015-2016, telles que la réduction du recours aux services professionnels externes, la rationalisation des espaces occupés et l'optimisation des ressources dans le réseau de la santé et des services sociaux avec l'objectif de réduire la bureaucratie et d'augmenter l'efficacité;
 - la remise en question d'initiatives de dépenses qui totalise 513 M\$ et qui consiste à réviser ou à reporter des engagements gouvernementaux;
 - d'autres mesures qui génèrent des économies de 816 M\$ en 2015-2016, tels que la réduction des montants versés aux organismes, l'étalement des hausses de rémunération des médecins et la révision du Régime public d'assurance médicaments, notamment par la signature d'ententes particulières avec les fabricants et la réduction des prix pour les médicaments génériques.

LA CONTRIBUTION DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES

(en millions de dollars)

	2015-2016
Les actions mises en œuvre dès 2014-2015	
Mesures administratives annoncées le 24 avril 2014	305
Mesures administratives spécifiques	586
Remise en question de certaines initiatives de dépenses	513
Autres mesures spécifiques	816
Mise à jour des coûts de reconduction	186
TOTAL	2 406

Source : Plan budgétaire 2014-2015, page A.45, tableau A.20.

- Aux mesures de contrôle des dépenses du gouvernement s'ajoutent :
 - le contrôle de la rémunération, dont le gel global de l'enveloppe d'effectifs en 2015-2016, et qui permet de réaliser des économies de 500 M\$;
 - un effort de 102 M\$ demandé aux sociétés d'État à vocation commerciale, soit Hydro-Québec, Loto-Québec, la Société des alcools du Québec et Investissement Québec;
 - un effort de 70 M\$ demandé aux organismes autres que budgétaires et aux fonds spéciaux non subventionnés, qui sont des entités essentiellement financées par des revenus autonomes.

Q-29 À la page A8 du « Point sur la situation économique et financière du Québec. Automne 2014 », dans les « Révisions du solde budgétaire pour 2013-2014 par rapport au budget 2014-15 », fournir tous les détails et une ventilation de chacune des « Dépenses de programmes » de 196 millions, de chacune des « Autres dépenses consolidées » de 506 millions et du « Service de la dette » de 10 millions, en précisant, pour chaque dépense, si la révision est récurrente.

- Au point d'automne 2014, la dépense consolidée pour 2013-2014 a été révisée à la baisse de 712 M\$ par rapport au budget 2014-2015.

RÉVISION DE LA DÉPENSE POUR 2013-2014 PAR RAPPORT AU BUDGET 2014-2015

(en millions de dollars)

	Budget 2014-2015	Révision	Résultats réels⁽¹⁾
Dépense			
Dépenses de programmes	64 518	-196	64 322
Autres dépenses consolidées ⁽²⁾	20 520	-506	20 014
Service de la dette	10 608	-10	10 598
Dépenses consolidées	95 646	-712	94 934

(1) Comptes publics 2013-2014.

(2) Inclut les ajustements de consolidation.

- Les dépenses de programmes ont été révisées à la baisse de 196 M\$, en raison notamment de dépenses moindres que prévu au ministère de la Santé et des Services sociaux.
- La révision à la baisse de 506 M\$ des autres dépenses consolidées s'explique notamment par des dépenses moindres que prévu des réseaux de la santé et des services sociaux.

Q-3 Liste des nouvelles mesures instaurées en 2015-2016 et, pour chacune, les mesures abolies en conséquence (application du cran d'arrêt).

La réponse à cette question est incluse dans les réponses des questions 46 et 47 des Renseignements généraux.

Q-30 À la page A10 du « Point sur la situation économique et financière du Québec. Automne 2014 », dans les « Mesures annoncées au budget 2015-2016 », fournir tous les détails et une ventilation des mesures modifiées ou abolies de la « Contribution des ministères et organismes » pour 2015-2016, totalisant 2,728 milliards.

- On ne peut répondre à la question telle que formulée.
- Toutefois, pour le détail des mesures ayant trait à la « Contribution des ministères et organismes » pour 2015-2016 et totalisant 2 406 M\$, voir la réponse de la question 28 de l'opposition officielle.

Q-31 À la page A26 du « Point sur la situation économique et financière du Québec. Automne 2014 », dans le « Cadre financier consolidé de 2013-2014 à 2018-2019 », fournir tous les détails et une ventilation des « Revenus divers » pour 2015-2016, totalisant 9,242 milliards.

- Au Point sur la situation économique et financière du Québec de l'automne 2014, les revenus divers consolidés totalisaient 9 242 M\$ pour l'année 2014-2015.
- Ces revenus divers consolidés sont présentés par composante sectorielle incluse au périmètre comptable du gouvernement.
 - Plus précisément, le tableau ci-dessous présente les revenus divers du fonds général, des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, des comptes à fin déterminée ainsi que les ajustements de consolidation.

Revenu divers en 2014-2015 – Prévision du Point 2014

(en millions de dollars)

	Fonds général	Fonds spéciaux	Comptes à fin déterminés	Organismes autres que budgétaires	Réseaux de la santé et de l'éducation	Ajustements de consolidation ⁽¹⁾	Total
TOTAL	1 585	1 697	243	5 759	3 965	-4 007	9 242

(1) Élimination des opérations réciproques entre entités du périmètre comptable (ex. : les revenus d'intérêts versés par les entités au Fonds de financement et à Financement-Québec, les revenus de vente de biens et services de la Société Québécoise des Infrastructures pour des services rendus tel que les loyers des locations d'immeubles auprès des autres entités).

- Les revenus divers sont composés des revenus sur la vente de biens et services, les revenus d'intérêts ainsi que les amendes, confiscations et recouvrements.
 - Les revenus de vente de biens et des services incluent notamment la tarification de l'Agence du revenu du Québec pour les services rendus au gouvernement du Québec et au gouvernement du Canada; les frais de service de garde des commissions scolaires et les revenus des établissements de la santé provenant des contributions des usagers.
 - Les revenus d'intérêts incluent, par exemple, les revenus d'intérêts sur les lois fiscales et sur les prêts étudiants.
 - Les revenus de pénalités sur les lois fiscales et les infractions sur le code de la route représentent une partie des revenus d'amendes, confiscations et recouvrement.

Q-32 Pour chacune des mesures suivantes, dévoilées dans le « Point sur la situation économique et financière du Québec. Automne 2014 », identifier les montants récoltés ou économisés pour 2015-2016, ainsi que le nombre d'entreprises et de particuliers touchés :

- **Modifications à l'organisation et à la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux;**
- **Révision des transferts aux organismes municipaux;**
- **Révision au financement des services de garde;**
- **Révision des exemptions tarifaires accordées aux étudiants universitaires internationaux;**
- **Révision de la contribution pénale liée à une amende;**
- **Financement des opérations liées à l'administration des biens non réclamés;**
- **Révision de l'aide fiscale visant à soutenir la procréation assistée;**
- **Introduction de seuils de dépenses minimales admissibles aux crédits d'impôt à la R-D et au crédit d'impôt à l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation;**
- **Uniformisation des taux de crédits d'impôt à la R-D;**
- **Surtaxe temporaire pour les institutions financières;**
- **Abolition du taux réduit de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance applicable aux primes d'assurance de personnes;**
- **Réduction du taux de conversion des crédits d'impôt pour cotisations syndicales et professionnelles;**
- **Harmonisation des critères d'admissibilité de la prime au travail à ceux de la prestation fiscale pour le revenu de travail du fédéral;**
- **Abolition du taux réduit de la taxe sur les primes d'assurance à l'égard de l'assurance automobile;**
- **Modifications relatives au droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteurs de forte cylindrée.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-33 Liste et copie des études prises en compte pour appliquer les mesures dévoilées dans le « Point sur la situation économique et financière du Québec. Automne 2014 » :

- **Modifications à l'organisation et à la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux;**
- **Révision des transferts aux organismes municipaux;**
- **Révision au financement des services de garde;**
- **Révision des exemptions tarifaires accordées aux étudiants universitaires internationaux;**
- **Révision de la contribution pénale liée à une amende;**
- **Financement des opérations liées à l'administration des biens non réclamés;**
- **Révision de l'aide fiscale visant à soutenir la procréation assistée;**
- **Introduction de seuils de dépenses minimales admissibles aux crédits d'impôt à la R-D et au crédit d'impôt à l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation;**
- **Uniformisation des taux de crédits d'impôt à la R-D;**
- **Surtaxe temporaire pour les institutions financières;**
- **Abolition du taux réduit de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance applicable aux primes d'assurance de personnes;**
- **Réduction du taux de conversion des crédits d'impôt pour cotisations syndicales et professionnelles;**
- **Harmonisation des critères d'admissibilité de la prime au travail à ceux de la prestation fiscale pour le revenu de travail du fédéral;**
- **Abolition du taux réduit de la taxe sur les primes d'assurance à l'égard de l'assurance automobile;**
- **Modifications relatives au droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteurs de forte cylindrée.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-4 Évolution sur cinq ans de chaque source de revenu qui compose les revenus autonomes du gouvernement, en détaillant chacune des sources au maximum (c'est-à-dire, par exemple, pour les sociétés, donner de façon distincte la taxe sur le capital, la taxe sur la masse salariale, ainsi que chacune des taxes spécifiques et des taxes compensatoires).

REVENUS CONSOLIDÉS – ÉVOLUTION DES DONNÉES PAR SOURCE

(en millions de dollars)

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16 ^P	2016-17 ^P
REVENUS AUTONOMES					
IMPÔTS SUR LES REVENUS ET LES BIENS					
IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS	25 070	26 203	27 547	28 471	29 639
COTISATIONS AU FONDS DES SERVICES DE SANTÉ	6 391	6 251	6 397	6 495	6 463
IMPÔTS DES SOCIÉTÉS					
- Impôt sur le revenu	5 030	4 622	4 763	n.d.	n.d.
- Taxe sur le capital	76	17	0	0	0
- Taxe sur les services publics (TSP)	323	320	336	n.d.	n.d.
- Taxe sur primes d'assurance	387	443	496	n.d.	n.d.
- Taxe compensatoire	284	223	242	n.d.	n.d.
- Sous-total aux impôts des sociétés	6 100	5 625	5 837	6 404	6 565
IMPÔT FONCIER SCOLAIRE	1 577	1 786	1 954	2 033	2 135
SOUS-TOTAL	39 138	39 865	41 735	43 403	44 802
TAXES À LA CONSOMMATION					
VENTES AU DETAIL	12 542	13 264	13 775	14 342	14 896
CARBURANTS	2 150	2 310	2 215	2 340	2 355
TABAC	907	1 010	1 069	1 093	1 027
BOISSONS ALCOOLIQUES	480	551	598	627	628
SOUS-TOTAL	16 079	17 135	17 657	18 402	18 906
DROITS ET PERMIS					
RESSOURCES NATURELLES					
- Ressources forestières	47	226	267	294	329
- Ressources minières	207	56	110	94	130
- Ressources hydrauliques	723	767	766	759	750
- Pétrole et gaz naturel	0	1	1	1	1
- Sous-total, ressources naturelles	977	1 050	1 144	1 148	1 210
AUTRES	1 824	1 911	2 138	2 633	2 553
SOUS-TOTAL	2 801	2 961	3 282	3 781	3 763
REVENUS DIVERS					
VENTES DE BIENS ET SERVICES ⁽¹⁾	369	395	385	432	400
INTÉRÊTS ⁽¹⁾	488	407	311	380	368
AMENDES, CONFISCATIONS ET RECOUVREMENTS ⁽¹⁾	591	656	540	588	616
AUTRES REVENUS	7 782	7 832	8 081	8 384	8 681
SOUS-TOTAL	9 230	9 290	9 317	9 784	10 065
REVENUS PROVENANT DES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT					
SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC	1 030	1 003	1 034	1 050	1 070
LOTO-QUÉBEC	1 194	1 055	1 026	1 168	1 147
HYDRO-QUÉBEC	919	3 333	3 245	2 700	2 600
AUTRES	89	39	102	43	33
SOUS-TOTAL	3 232	5 430	5 407	4 961	4 850
TOTAL DES REVENUS AUTONOMES	70 480	74 681	77 398	80 331	82 386
TRANSFERTS FÉDÉRAUX					
PÉRÉQUATION	7 391	7 833	9 286	9 521	10 030
PAIEMENT DE PROTECTION	362				
TRANSFERTS POUR LA SANTÉ	4 792	5 290	5 282	5 487	5 944
TRANSFERT POUR L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET LES AUTRES PROGRAMMES SOCIAUX	1 486	1 534	1 588	1 542	1 629
AUTRES PROGRAMMES	2 753	2 426	2 383	2 539	2 577
COMPENSATION POUR L'HARMONISATION DE LA VENTE DU QUÉBEC (TVQ)	733	1 467			
À LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (TPS)					
TOTAL DES TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA	17 517	18 550	18 539	19 089	20 180
TOTAL DES REVENUS CONSOLIDÉS	87 997	93 231	95 937	99 420	102 566

P : Prévisions du budget 2016-2017.

(1) Source de revenu ventilée au fonds général seulement.

Q-5 Prévisions des coûts des mesures fiscales pour les régions ressources pour l'année 2016-2017, ainsi que les coûts pour les cinq dernières années. Fournir une ventilation par région.

Répartition régionale des mesures fiscales pour les régions ressources

- Les mesures fiscales pour les régions ressources sont composées :
 - de trois crédits d'impôt sur les salaires :
 - crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources;
 - crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium;
 - crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes;
 - d'un crédit d'impôt à l'investissement.

RÉPARTITION RÉGIONALE DU COÛT DES MESURES FISCALES POUR LES RÉGIONS RESSOURCES, 2016-2017
(en millions de dollars)

Régions ou territoires	Crédits d'impôt sur les salaires	Crédit d'impôt à l'investissement	Total	
			Montant	En %
Bas-Saint-Laurent	6	4	10	17
Saguenay–Lac-Saint-Jean	3	4	6	11
Mauricie	f	3	3	5
Abitibi-Témiscamingue	f	4	5	8
Côte-Nord	2	4	5	9
Nord-du-Québec	f	2	2	3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11	14	24	41
MRC d'Antoine-Labelle, de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau	f	2	3	4
TOTAL	23	36	59	100

(f) Coût inférieur à 2 M\$.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

RÉPARTITION RÉGIONALE DU COÛT DES MESURES FISCALES POUR LES RÉGIONS RESSOURCES, 2015-2016
(en millions de dollars)

Régions ou territoires	Crédits d'impôt sur les salaires	Crédit d'impôt à l'investissement	Total	
			Montant	En %
Bas-Saint-Laurent	6	7	13	14
Saguenay–Lac-Saint-Jean	6	6	13	14
Mauricie	f	4	5	6
Abitibi-Témiscamingue	2	6	8	10
Côte-Nord	2	6	8	10
Nord-du-Québec	f	3	3	4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	10	22	32	37
MRC d'Antoine-Labelle, de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau	f	4	4	5
TOTAL	27	60	87	100

(f) Coût inférieur à 2 M\$.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

RÉPARTITION RÉGIONALE DU COÛT DES MESURES FISCALES POUR LES RÉGIONS RESSOURCES, 2014-2015

(en millions de dollars)

Régions ou territoires	Crédits d'impôt sur les salaires	Crédit d'impôt à l'investissement	Total	
			Montant	En %
Bas-Saint-Laurent	6	10	16	16
Saguenay–Lac-Saint-Jean	7	8	16	16
Mauricie	f	6	7	7
Abitibi-Témiscamingue	2	8	11	11
Côte-Nord	2	8	11	11
Nord-du-Québec	f	5	5	5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	10	19	28	28
MRC d'Antoine-Labelle, de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau	f	6	7	7
TOTAL	29	71	100	100

(f) Coût inférieur à 2 M\$.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

RÉPARTITION RÉGIONALE DU COÛT DES MESURES FISCALES POUR LES RÉGIONS RESSOURCES, 2013-2014

(en millions de dollars)

Régions ou territoires	Crédits d'impôt sur les salaires	Crédit d'impôt à l'investissement	Total	
			Montant	En %
Bas-Saint-Laurent	9	9	18	17
Saguenay–Lac-Saint-Jean	11	8	18	18
Mauricie	3	6	9	9
Abitibi-Témiscamingue	3	8	11	10
Côte-Nord	3	8	11	10
Nord-du-Québec	f	4	4	4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12	15	27	25
MRC d'Antoine-Labelle, de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau	f	6	7	6
TOTAL	41	64	105	100

(f) Coût inférieur à 2 M\$.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

RÉPARTITION RÉGIONALE DU COÛT DES MESURES FISCALES POUR LES RÉGIONS RESSOURCES, 2012-2013

(en millions de dollars)

Régions ou territoires	Crédits d'impôt sur les salaires	Crédit d'impôt à l'investissement	Total	
			Montant	En %
Bas-Saint-Laurent	12	7	19	16
Saguenay–Lac-Saint-Jean	14	8	21	18
Mauricie	6	6	12	10
Abitibi-Témiscamingue	2	8	10	9
Côte-Nord	3	12	14	12
Nord-du-Québec	f	3	3	2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14	22	35	30
MRC d'Antoine-Labelle, de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau	f	3	3	3
TOTAL	51	67	118	100

(f) Coût inférieur à 2 M\$.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Q-5 Prévisions des coûts des mesures fiscales pour les régions ressources pour l'année 2016-2017, ainsi que les coûts pour les cinq dernières années. Fournir une ventilation par région.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS TRAVAILLANT DANS UNE RÉGION RESSOURCE ÉLOIGNÉE

- Une seule mesure concerne directement les régions ressources dans le régime d'imposition des particuliers, soit le crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée.
 - De 2003 à 2005, le crédit d'impôt était égal à 40 % du salaire admissible, jusqu'à concurrence de 8 000 \$.
 - À compter de 2006, le crédit d'impôt a été plafonné à 3 000 \$ par année et 8 000 \$ à vie, afin de favoriser davantage la rétention en région des nouveaux diplômés. De plus, il est devenu non remboursable.
 - Par la suite, le plafond à vie du crédit d'impôt a été porté à 10 000 \$ pour les nouveaux diplômés qui atteignent un niveau d'études postsecondaires. La bonification s'applique aux particuliers qui occupent un emploi admissible après le 20 mars 2012.
 - Les nouveaux diplômés en formation professionnelle d'un établissement d'études secondaires continueront de bénéficier d'un montant maximum cumulatif de 8 000 \$.
- Dans la publication des *Dépenses fiscales*, édition 2015 du ministère des Finances du Québec, le coût du crédit d'impôt pour nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée est évalué à 50 M\$ pour l'année 2015.
- Pour les années futures, le coût total prévu est maintenu à 50 M\$.

IMPACT FINANCIER DU CRÉDIT D'IMPÔT À L'ÉGARD DES NOUVEAUX DIPLÔMÉS TRAVAILLANT DANS UNE RÉGION RESSOURCE ÉLOIGNÉE

(en millions de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014
01 - Bas-St-Laurent	10,0	10,8	10,8	10,0	9,9
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	17,5	18,8	19,1	17,3	16,7
03 - Québec	0,3	0,4	0,5	0,5	0,4
04 - Mauricie	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
05 - Estrie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
06 - Montréal	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
07 - Outaouais	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8
08 - Abitibi-Témiscamingue	9,0	9,7	9,9	9,2	8,6
09 - Côte-Nord	5,2	5,7	6,1	5,5	5,1
10 - Nord-du-Québec	1,6	1,8	1,7	1,6	1,6
11 - Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine	3,8	4,2	4,2	3,8	3,5
12 - Chaudière-Appalaches	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
13 - Laval	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
14 - Lanaudière	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
15 - Laurentides	1,2	1,4	1,4	1,3	1,4
16 - Montérégie	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2
17 - Centre-du-Québec	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Indéterminée ²	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
TOTAL	51,3	55,5	56,5	51,7	50,0

Q-6 Liste et copie de toutes les analyses et études produites par un mandataire ou par le ministère au cours des cinq dernières années et portant sur la fiscalité des entreprises au Québec.

- Des analyses relatives à la fiscalité des entreprises ont été produites au cours de la période en lien avec la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise qui a déposé son rapport au mois de mars 2015. Ce rapport peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://www.examenfiscalite.gouv.qc.ca/accueil/>

- De plus, dans le cadre de la commission, plusieurs études ont été commandées et sont disponibles en ligne à la même adresse :
 - ADES, Julie, et autres. *Fiscalité et aide publique aux entreprises : Revue de la littérature et analyse*, Institut du Québec, novembre 2014;
 - ALEPIN, Brigitte. *Synthèse de la Conférence « The Impact of Globalisation on Taxation » – Pour le compte de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise*, Agora Fiscalité, novembre 2014;
 - CHARLET, Alain, et Stéphane BUYDENS. *L'expérience internationale et les tendances actuelles en matière d'impôt sur la consommation*, novembre 2014;
 - DUCLOS, Jean-Pierre, et autres. *La fiscalité québécoise et l'incitation au travail*, Chaire de recherche Industrielle Alliance sur les enjeux économiques des changements démographiques, décembre 2014;
 - E&B DATA. *Revue des programmes de crédits d'impôt à la Nouvelle Économie*, décembre 2014;
 - FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL. *Tendances récentes et perspectives dans les réformes de l'imposition directe – Note technique préparée à l'intention de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise*, Département des finances publiques, novembre 2014;
 - GAGNON, Luc, Jean-François LEFEBVRE et Jonathan THÉORÉT, en collab. avec Réjean BENOIT et Michelle CRAIG. *Modalités et avantages d'une réforme fiscale écologique pour le Québec : Mythes, réalités, scénarios et obstacles*, [Rapport], Groupe de recherche appliquée en macroécologie, novembre 2014;
 - KESSELMAN, Jonathan Rhys. *La fiscalité et l'incitation à l'épargne des ménages québécois – Document à l'intention de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise*, novembre 2014;
 - LARIN, Gilles N., Lyne LATULIPPE et Marwah RIZQY, en collab. avec Carmina CHAN. *La fiscalité internationale et interprovinciale au Québec – Étude pour la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke, novembre 2014;
 - MONTMARQUETTE, Claude, Matthieu STRUB et Louis LÉVY-GARBOUA. *La tarification des services publics : un mode de financement à privilégier au Québec – Rapport de projet*, CIRANO, novembre 2014;
 - PINEAU, Pierre-Olivier. *L'électricité au Québec : Faire entrer le secteur dans le 21^e siècle – Rapport soumis à la Commission d'examen de la fiscalité québécoise*, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, octobre 2014;
 - POUYA, Ebrahimi, Marylène ROY et François VAILLANCOURT. *L'incidence de l'impôt sur les bénéficiaires des taxes sur la masse salariale et des taxes générales sur les transactions : revue des écrits et résultats pour le Canada, 2000-2012 – Rapport de projet*, CIRANO, novembre 2014;

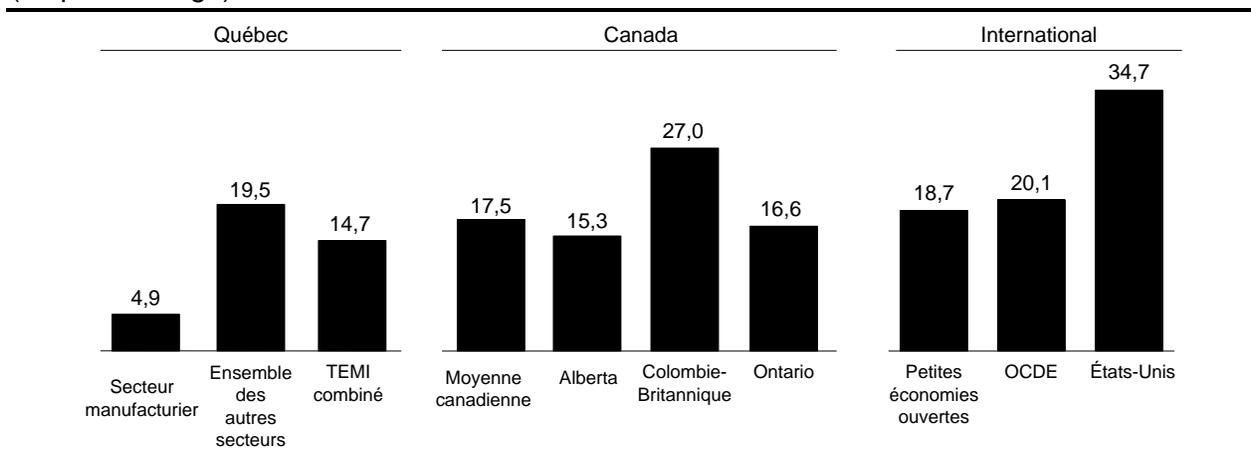
- RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON. *Les mesures favorisant l'investissement au Québec – Analyse comparative des pratiques autour du globe*, novembre 2014;
 - KPMG. *Le soutien fiscal à la R-D au Québec – État des lieux et analyses comparatives avec d'autres territoires*, décembre 2014;
 - KPMG. *Analyse des mesures fiscales destinées aux entreprises du secteur culturel*, novembre 2014;
 - ST-CERNY, Suzie. *La fiscalité québécoise et l'utilisation des mesures fiscales destinées aux particuliers – Étude préparée pour la Commission d'examen de la fiscalité québécoise*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke, octobre 2014;
 - WEN, Jean-François, Bev DAHLBY et Ergete FEREDÉ. *Les implications des distorsions fiscales sur la réforme fiscale au Québec*, novembre 2014.
- Les autres études, les notes internes et les analyses non publiées ne sont pas communiquées lorsque de tels documents contiennent des avis ou des recommandations qui peuvent être destinés soit au ministre ou au gouvernement ou encore qui sont partis à un processus décisionnel en cours. Ces documents demeurent confidentiels au sens des articles 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Q-7 Comparaison, pour les cinq dernières années, du taux effectif marginal d'imposition (TEMI) du Québec, du Canada et des autres provinces canadiennes, des États-Unis et des pays du G8.

- Les TEMI sont présentés dans une perspective prospective, c'est-à-dire en prenant en compte les modifications annoncées à la fiscalité.
 - Ainsi, le MFQ ne fait pas de comparaisons annuelles, mais des comparaisons du TEMI à terme selon les paramètres connus au moment de chaque publication.
 - À cet égard, la méthodologie du MFQ est harmonisée avec celle du gouvernement fédéral afin que les TEMI publiés soient comparables.
- De 2009 à 2013, les TEMI ont été publiés dans *Le profil économique et financier du Québec* disponible à l'adresse suivante : www.finances.gouv.qc.ca.
- Pour 2014, la comparaison des TEMI a notamment été publiée dans le volume 3 du rapport final de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise disponible à l'adresse suivante : www.examenfiscalite.gouv.qc.ca.
- Les TEMI ne doivent pas être comparés entre les éditions puisque la méthodologie est mise à jour entre les éditions.
- Le graphique ci-dessous présente la dernière estimation des TEMI qui a été présenté dans une publication. Aucune mise à jour n'a été réalisée depuis.

Commission d'examen sur la fiscalité québécoise – Rapport final

COMPARAISON DES TAUX EFFECTIFS MARGINAUX D'IMPOSITION SUR L'INVESTISSEMENT (TEMI)⁽¹⁾ – 2014 (en pourcentage)



(1) Les TEMI sont une mesure théorique de l'incidence du régime fiscal sur les nouveaux investissements pour les entreprises ayant un actif supérieur à 15 M\$.

Q-8 Taux d'emprunt des émissions de dette pour l'année 2015 et pour les cinq dernières années. Indiquer les écarts entre les taux d'emprunt du Québec et ceux de nos principaux voisins pour des termes comparables.

TAUX DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS À ÉCHÉANCE DE 10 ANS
(en pourcentage)

	Québec	Ontario	Écart (en points de pourcentage)
2010	4,08	4,03	0,05
2011	3,67	3,62	0,05
2012	2,96	2,87	0,09
2013	3,26	3,19	0,07
2014	3,15	3,09	0,06
2015	2,41	2,38	0,03

Source : PC-Bond.

Q-9 L'ensemble des sommes prélevées par le gouvernement du Québec auprès des sociétés minières, incluant les prélèvements fiscaux et les droits miniers (ventilation par source de revenu : permis, redevances, taxes, impôts, etc.), pour chacune des cinq dernières années.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

SPN-17 Ventilation détaillée, par mois, des dépenses effectuées à même le Fonds du Plan Nord en 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017. Liste des projets et des investissements annoncés et financés, en totalité ou en partie, par le fonds.

VENTILATION, DÉTAILLÉE PAR MOIS, DES DÉCAISSEMENTS EFFECTUÉS À MÊME LE FONDS DU PLAN NORD EN 2015-2016
(en milliers de dollars)

	Catégories			Total
	Fonctionnement	Transfert	Service de la dette	
Avril	0,0	4 720,0	0,0	4 720,0
Mai	0,0	2 856,4	0,0	2 856,4
Juin	0,0	1 435,0	0,0	1 435,0
Juillet	0,0	4 219,0	0,0	4 219,0
Août	0,0	1 624,6	0,0	1 624,6
Septembre	3,9	903,4	0,0	907,3
Octobre	0,0	3 318,0	0,0	3 318,0
Novembre	0,0	2 851,5	0,0	2 851,5
Décembre	6,6	931,1	2 618,1	3 555,7
Janvier	0,0	3 250,0	0,0	3 250,0
Février	0,0	812,0	0,0	812,0
TOTAL	10,5	26 920,9⁽¹⁾	2 618,1	29 549,5

(1) Ce montant n'inclut pas les décaissements imputables au mois de mars 2016.

PRÉVISIONS DES DÉPENSES DU FONDS DU PLAN NORD, POUR L'ANNÉE 2016-2017
(en millions de dollars)

	Total
Avril	8,2
Mai	5,1
Juin	5,1
Juillet	8,1
Août	5,1
Septembre	5,1
Octobre	8,1
Novembre	5,1
Décembre	5,1
Janvier	8,1
Février	5,1
Mars	5,1
TOTAL⁽¹⁾	73,7

(1) Le total indiqué n'inclut pas le versement d'un montant de 100,25 M\$ à la Société du Plan Nord prévu pour l'achat d'actifs qui appartenaient à Cliffs Natural Resources.

En ce qui concerne la liste des projets et des investissements annoncés et financés, en totalité ou en partie par le fonds, veuillez vous référer à la Société du Plan Nord.

SPN-172 Ventilation des sources de revenus affectées au Fonds du Plan Nord. Prévisions pour les cinq prochaines années. Copie de toute note, étude ou analyse ainsi que de tout autre document concernant les sources de revenus affectées au Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question SPN-18 de l'Opposition officielle.

SPN-173 Pour chacune des sources de revenus affectées au Fonds du Plan Nord, préciser le montant perçu par année pour chacune depuis la création du Fonds. Fournir une prévision des sources de revenus jusqu'en 2030.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question SPN-18 de l'Opposition officielle.

SPN-18 Ventilation détaillée des revenus du Fonds du Plan Nord en 2014-2015 et en 2015-2016, prévisions pour 2016-2017.

**VENTILATION DÉTAILLÉE ANNUELLE DES REVENUS DU FONDS DU PLAN NORD
EN 2014-2015 ET EN 2015-2016, ET PRÉVISIONS POUR 2016-2017**
(en millions de dollars)

Catégories de revenus	Réel	Préliminaire	Prévisionnel
	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Dotation annuelle	63,0	77,4	74,0
Contribution d'Hydro-Québec	10,0	10,0	15,0
Autres revenus ⁽¹⁾	1,4	1,5	1,6
TOTAL – Revenus	74,4	88,9	90,6

(1) Incluent les frais de gestion du Fonds du Plan Nord ainsi que l'impact financier du prêt à l'entreprise Les Diamants Stornoway.

SPN-195 Copie des documents, des notes, des études ou des analyses concernant la contribution d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord, depuis 2011-2012; prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 22 des Renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

SPN-196 Copie des documents, notes, études ou analyses concernant les indicateurs utilisés pour fixer la contribution d'Hydro-Québec à ce fonds, à compter de 2016-2017 et pour les années subséquentes.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 23 des Renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

**Demande de renseignements particuliers
de la 2^e Opposition**

Avril 2016

MINISTÈRE DES FINANCES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE LA 2^E OPPOSITION

Table des matières

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2015-2016, indiquer :
 - la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
 - la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
 - leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2015-2016. Indiquer:
 - le lieu;
 - le coût;
 - la ou les dates de participation ;
 - le nombre de participants ;
 - le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
 - le nom de la formation ou de l'activité.
3. Sommes dépensées en 2015-2016 (et prévisions pour 2016-2017) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
4. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2015-2016, en indiquant pour chacun :
 - son mandat ;
 - la liste des membres ;
 - le budget dépensé ;
 - le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - les résultats atteints.
5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2015-2016 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
6. Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2015-2016. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

Fournir également la ventilation de toutes les compressions financières réalisées et à venir du ministère et des organismes qui en relèvent dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2014-2015 et 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.
7. Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2015-2016, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.
8. Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2015-2016 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

9. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2015-2016. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.
10. Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2015-2016.
11. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 :
 - a) la liste de tous les concours et tirages réalisés ;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.
12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017 :
 - le nom de toutes les campagnes;
 - les coûts de ces campagnes;
 - le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
 - les dates de diffusion de la campagne;
 - les objectifs visés par chaque campagne.
13. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2015-2016:
 - a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - c) le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.
14. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016:
 - le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
 - le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
 - le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes ;
 - le total des sommes investies en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses (revue de presse, analyse de presse, etc.), les firmes externes ou consultants engagés à cette fin, ainsi que les sujets qui font ou ont fait l'objet d'une veille médiatique.
15. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire).
16. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2010-2011 à 2015-2016, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2016-2017.
17. Nombre et pourcentage d'employés mis en disponibilité, leurs salaires et leur classification, par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2015-2016 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
18. Liste des groupes consultés lors des consultations prébudgétaires qui ont précédés le dépôt du Budget de 2016-2017. Détailler, les principales recommandations émises par ces groupes pour chacun des deux budgets.
19. Liste des organismes présents lors du huis clos du Budget 2016-2017.

20. Ventilation complète des informations fournies par la Caisse de dépôt et de placements du Québec concernant le Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR), incluant les rendements et les proportions investis dans chaque catégorie d'actif financier, pour les dix dernières années.
21. Ventilation complète des informations fournies par la Caisse de dépôt et de placements du Québec concernant le Fonds des Générations incluant les rendements et les proportions investis dans chaque catégorie d'actif financier, depuis sa création.
22. Ventilation complète des informations fournies par la Caisse de dépôt et de placements du Québec concernant la RRQ incluant les rendements, les rendements attendus et les proportions investis dans chaque catégorie d'actif financier, depuis sa création.
23. La politique de placement détaillée du Ministère des Finances à l'égard du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) pour l'année 2014-2015 et 2015-2016, ainsi que tous les changements apportés à cette politique depuis les dix dernières années.
24. La politique de placement détaillée du Ministère des Finances à l'égard du Fonds des Générations pour les années 2014-2015 et 2015-2016, ainsi que tous les changements apportés à cette politique depuis sa création.
25. Liste des rendements quotidiens, incluant les pertes et les gains, pour les activités courantes de front office, incluant les activités de couverture de taux de change, de gestion des taux d'intérêt par les produits dérivés, le financement municipal et octroyé, le financement sur les marchés canadiens et sur les marchés internationaux, et finalement les activités de gestion de liquidité reliées aux fonds d'amortissement, pour l'année 2015-2016.
26. Pour le gouvernement, évolution du coût d'emprunt moyen pondéré depuis 2000, ventilé par catégorie de dette.
27. La ventilation par ministère et organisme des efforts demandés totalisant 1 187 M\$ pour arriver à l'équilibre budgétaire, tel qu'indiqué en page A.13 du plan budgétaire de 2015-2016.
28. Ventilation par ministère et organisme des facteurs qui expliquent le solde budgétaire – 7 274 M\$ pour 2015-2016, présenté en page A.48 du plan budgétaire de 2015-2016.
29. Détail des résultats obtenus en 2015-2016 pour chacune des mesures de retour à l'équilibre budgétaire détaillées à la page A.48 du plan budgétaire de 2015-2016.
30. Détail des mesures mises en place pour la révision des programmes telles que présentées au tableau A.15 du plan budgétaire 2015-2016 et les résultats réellement obtenus par mesure et par ministère en 2015-2016.
31. Copie des études d'impacts, note interne ou analyse du ministère pour les mesures suivantes:
 - Hausse des taxes spécifique sur le tabac
 - Diminution des transferts municipaux
 - Hausse des taxes spécifique sur les boissons alcoolisées
 - Hausse de la contribution des institutions financières
 - Hausse de charges de l'État imputable au régime de retraite des employés de l'État
 - Modulation des frais de garderies en fonction des revenus des particuliers
 - Hausse des tarifs d'Hydro-Québec
 - Hausse des tarifs de service de garde
 - Impact des hausses du service de garde sur le taux d'activité des femmes sur le marché du travail.
 - Hausse de taxes scolaires 2015-2016 et 2016-2017
 - Mise en place d'une écotaxe sur l'essence
 - Écofiscalité
 - Hausse de la taxe d'accise sur l'essence
 - Mise en place du SPEDE (Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec)
 - Mise en place du bouclier fiscal

32. Liste détaillée des revendications financières particulières non réglées du Québec envers le gouvernement fédéral.
33. Étude, rapport, analyse ou mesure d'efficacité pour le programme d'aide aux régions ressources depuis son implantation. Précisez :
 - Objectifs et critères d'évaluation
 - Les coûts annuels réels de chacune des mesures fiscales de la stratégie des régions ressources par région,
 - Les résultats économiques de chaque région
 - Toute autre mesure de performance.
34. Pour chacune des dépenses fiscales aux individus pour l'année 2009 à 2015 indiquez le nombre de contribuables ou de déclarations qui ont bénéficié de cet allègement fiscal
35. Pour chacune des dépenses fiscales aux entreprises pour l'année fiscale de 2009 à 2015, indiquez le nombre de sociétés ou de déclarations qui ont bénéficié de cet allègement fiscal
36. Concernant les transferts fédéraux, la ventilation des montants, pour les années 2014-2015 à 2016-2017 inclusivement, qui composent la rubrique « autres programmes » inscrite au plan budgétaire 2015-2016, page D.17
37. Copie de toutes études, analyses ou rapports sur l'impact de la consommation et le poids du fardeau fiscal sur l'économie.
38. Copie de toutes études, analyses ou rapport qui portent sur l'impact du prix du pétrole et des hydrocarbures sur la péréquation.
39. Copie de tous les documents portant sur les futurs revenus de péréquation et de transferts fédéraux, par année, pour les 10 prochaines années.
40. Évolution détaillée depuis 2003-2004 de chaque source de revenus qui compose les revenus autonomes du gouvernement en détaillant chacune des sources au maximum (exemple : pour les sociétés, donnée de façon distincte la taxe sur le capital, la taxe sur la masse salariale, chacune des taxes spécifiques et compensatoires)
41. Coût des mesures fiscales pour les régions ressources pour l'année 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 et 2017-2018. Détailler le coût pour chacune des mesures comprises dans la stratégie des régions ressources, nombre d'entreprises s'étant prévaluées de la mesure et coût fiscal de la mesure. Déclinaison par région.
42. Taux d'emprunt des émissions de dette depuis 2009. Écart entre les taux d'emprunt du Québec et des provinces canadiennes et des États du nord-est des États-Unis (New York, New Hampshire, Vermont, Massachussetts et Maine). Prévision utilisées sur les taux d'emprunt pour les 5 prochaines années
43. L'ensemble des sommes prélevées par le gouvernement du Québec auprès des sociétés minières, incluant les prélèvements fiscaux et les droits miniers (ventilation par source de revenu: permis, redevances, taxes, impôts, etc.) pour chacune des 5 dernières années ainsi que les prévisions pour les 5 prochaines années. Spécifier le nombre de minière pour chacune des catégories.
44. Dépense fiscale totale et dépense budgétaire totale (en incluant les dépenses d'investissement) du gouvernement, relatives à l'industrie minière pour chacune des 5 dernières années ainsi que les prévisions pour les 5 prochaines années. Spécifier le nombre de minière pour chacune des catégories.
45. Le total des profits avant impôt déclarés par les sociétés minières au Québec pour chacune des 5 dernières années en spécifiant le nombre de minière par année.
46. Élasticité observée entre les revenus autonomes et le PIB nominal pour chacune des 10 dernières années.
47. Évolution des revenus autonomes et du PIB nominal au cours des 10 dernières années.

48. Copie de toutes les analyses ou études portant sur la fiscalité des individus de 2013-2014 à 2015-2016 inclusivement.
49. Comparaison du TEMI (taux effectif marginal d'imposition) du Québec, du Canada, des autres provinces Canadiennes et des États-Unis pour les années 2012, 2013, 2014, 2015.
50. Estimation des TEMI (taux effectif marginal d'imposition) du Québec, du Canada, des autres provinces Canadiennes et des États-Unis pour les années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020.
51. Évaluation de l'effet de l'instauration de la taxe santé (contribution santé) sur l'activité économique pour les années 2010-2011 à 2015-2016.
52. Évaluation des hausses des taxes sur l'essence sur l'activité économique pour les années 2010-2011 à 2015-2016.
53. Évaluation de l'effet de la hausse des taxes à la consommation sur l'activité économique pour les années 2010-2011 à 2015-2016.
54. Évaluation de l'effet de la hausse des taxes sur le tabac et sur les boissons alcoolisées sur l'activité économique pour l'année 2015-2016.
55. Copie de toute étude, rapport portant l'effet de l'augmentation des tarifs, taxes et impôts sur l'activité économique.
56. Évaluation de l'impact économique pour chaque mesures présentées aux pages A.42 et A.43 du plan économique de 2015-2016.
57. Les prévisions économiques annuelles du ministère des finances allant de la période de 2013 à 2020 pour le Québec et les principaux partenaires économiques du Québec sur les variables suivantes :
 - Revenu disponible des ménages en dollars courant
 - Revenu disponible des ménages en dollars réel
 - Revenu disponible des ménages par habitant en dollars courant
 - Revenu disponible des ménages par habitant en dollars réel
 - Le nombre de ménages
 - Le nombre de contribuables ayant un revenu annuel compris entre ces tranches de revenu:
 - 0 à 20 000;
 - 20 000 à 40 000;
 - 40 000 à 60 000;
 - 60 000 à 80 000
 - 100 000 à 120 000
 - 120 000 et plus
 - Le PIB nominal en dollars courant
 - Le PIB réel
 - Le taux d'épargne des ménages
 - Les dépenses de consommation en dollars courant
 - Les dépenses de consommation en dollars réel
 - L'investissement privé non résidentiel en dollars courant
 - L'investissement privé non résidentiel en dollars réel
 - Le taux d'inflation
 - La population active
 - Le taux de chômage
 - Le nombre d'emplois
 - Le nombre d'emplois dans le secteur privé
 - La pression fiscale québécoise totale en fonction du PIB nominal
 - La pression fiscale québécoise totale en fonction du PIB réel
 - La rémunération hebdomadaire moyenne et médiane en dollars courants
 - La rémunération hebdomadaire moyenne et médiane en dollars réel
58. Incitatifs ou conditions mis en place afin de permettre aux personnes de 55 à 70 ans de demeurer sur le marché du travail, pour chacune des 5 dernières années financières (incluant 2015-2016).

59. Mesures financières (chiffrées) mises en place depuis 2006 pour contrer la désindexation des régimes de retraite.
60. Pour les exercices de 2010-2011 à 2015-2016, indiquer d'abord le nombre de rencontres entre le ministère des Finances et les agences de Fitch, Standard & Poor's, Moody's, DBRS et Japanese Credit Rating, ensuite le but de la rencontre et enfin la prévision du solde budgétaire du gouvernement du Québec selon l'évaluation la plus précise du moment par le ministère des finances.
61. Pour les exercices de 2010-2011 à 2015-2016 inclusivement, portant sur les rencontres entre le ministère des Finances et les agences de notation Fitch, Standard & Poor's et Moody's, indiquer :
- Les précisions d'informations qu'ont demandées les agences quant aux budgets et selon les années;
 - Les précisions d'information qu'ont demandées les agences de notation quant à la mise à jour économique de l'automne 2014, publié le 2nd décembre 2014;
 - Les réponses du gouvernement du Québec face aux demandes d'information des agences pour l'ensemble de la période;
 - Les réponses du gouvernement du Québec face aux demandes d'information des agences de notation pour la mise à jour économique de décembre 2014;
 - Les précisions d'information qu'ont demandées les agences de notation quant à la mise à jour économique de l'automne 2015, publié le 26 novembre 2015;
 - Les réponses du gouvernement du Québec face aux demandes d'information des agences pour l'ensemble de la période; -
 - Les réponses du gouvernement du Québec face aux demandes d'information des agences de notation pour la mise à jour économique de novembre 2015;
 - Le calendrier prévu de 2016 des rencontres à venir entre le ministre des Finances, et le personnel des agences de notation.
 - Les exigences budgétaires qu'ont demandées les agences de notation pour que le Québec conserve sa cote de crédit pour les exercices 2013-2014 à 2016-2017.
62. Liste de tous les projets financés dans le cadre de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale. Fournir le nom de l'organisme ou de la personne bénéficiaire, le montant total alloué, le montant versé jusqu'à présent, le montant qui reste à verser, les dates prévues de versements, le détail du projet et, si possible, les autres sources de financement du projet. Dans le cadre des projets nécessitant des travaux de construction de toute nature, spécifier s'il s'agit d'un contrat de gré à gré ou d'un appel d'offres. Dans le cas des appels d'offres, fournir également la liste des soumissionnaires, le détail de leur soumission et le soumissionnaire retenu.
63. État de situation détaillé concernant la mise en place des Fonds d'intervention économique régional (FIER) en spécifiant pour les 4 volets (FIER-soutien, FIER-régions, FIER-partenaires, FIER-partenaires) : a) les FIER qui sont actuellement en place par région ; b) les sommes gouvernementales investies et les sommes des partenaires ; c) les demandes d'accréditation qui sont actuellement à l'étude; d) le nombre d'entreprises qui, à ce jour, ont reçu une aide financière, le montant de l'aide et le nombre d'emplois créés.
64. Concernant l'investissement de 1,5 milliard de dollars présenté en page B.160 du plan budgétaire de 2015-2016, détaillé au tableau B.60 et les impacts financiers des nouvelles initiatives gouvernementales annoncées dans le plan budgétaire de 2015-2016 en page B.161, au tableau B.61; présentez pour chacune des années et chacune des initiatives une conciliation entre les deux tableaux qui permet de faire le rapprochement entre ces initiatives et la valeur des investissements espérés, en spécifiant :
- La valeur par initiative de la contribution du secteur privé et municipaux qui permettront d'arriver aux montants des investissements totaux;
 - Le nombre de partenaires privés ou municipaux estimé par initiative pour arriver au montant d'investissement prévue;
 - Le nombre d'emplois estimé par initiatives sans partenaires privés ou municipaux;
 - Le nombre d'emplois total créé estimé avec ce 1,5 milliard d'investissement.

65. Estimations des revenus et profits annuels de Loto-Québec à la suite de l'adoption éventuelle du projet de loi 74 pour les 5 prochaines années.
66. Estimations des coûts pour les fournisseurs d'accès internet à la suite de l'adoption éventuelle du projet de loi 74 pour les 5 prochaines années.
67. Pour chaque fond spécial et chaque organisme autre que budgétaire, tels que regroupés dans le rapport mensuel des opérations financières, leurs revenus, leurs dépenses et leur service de la dette, par année depuis 2003.
68. Le nombre d'effectifs (ETC) attiré à la gestion du Fonds vert au sein du Ministère en 2015-2016, ventilé par poste. Fournir la masse salariale totale.
69. Le total des sommes dépensées ou octroyées sous forme d'aides financières par le Ministère par l'entremise du Fonds vert en 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, ventilés par programmes inscrit dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, le cas échéant.
70. La liste de tous les projets qui ont bénéficié d'une aide financière par l'entremise du Fonds vert, en 2014-2015 et 2015-2016 avec mention:
 - de la description du projet ;
 - de l'entreprise, de l'organisme ou de l'institution bénéficiaire;
 - du programme concerné, le cas échéant ;
 - du montant déboursé ;
 - de la date du déboursement ;
 - de l'objectif poursuivi en termes de réduction des GES.

Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de la décision rendue par le Ministère, comprenant les critères de sélection et les exigences relatives.

Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de l'évaluation du projet et des résultats obtenus, notamment en termes de réduction des GES.
71. Concernant la gestion du Fonds vert par le Ministère, fournir pour 2015-2016:
 - Le cadre de gestion utilisé;
 - La grille d'évaluation des projets ;
 - Les objectifs poursuivis.
72. L'État d'avancement, les sommes dépensées, de chacun des grands axes (ou orientations) de la Stratégie maritime. Détail des actions entreprises, et le cas échéant des projets soutenus, par le ministère pour chacune de celles prévues au Plan d'action 2015-2020:
 - 1) Offrir une déduction additionnelle pour amortissement de 50 % aux armateurs québécois à l'égard des travaux de construction ou de rénovation de navires qui sont réalisés par des chantiers maritimes québécois.
 - 2) Offrir une réserve libre d'impôt destinée aux armateurs québécois pour financer les travaux d'entretien, de rénovation ou de construction de navires qu'ils confieront à un chantier maritime québécois.
 - 3) Maintenir le crédit d'impôt remboursable pour la construction ou la transformation de navires.
 - 4) Déterminer d'autres moyens financiers pour aider l'industrie navale, notamment des solutions de rechange pour la caution et les garanties concernant la construction navale.
 - 5) Prolonger le crédit d'impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec.

AUTRES

- Question transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor
- Question transmise par le Secrétariat du Plan Nord

Q-1 Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2015-2016, indiquer :

- la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
- leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Le Ministère a acheminé cette question aux organismes concernés.

Q-10 Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2015-2016.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 17 des Renseignements généraux.

Q-11 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 :

- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés ;**
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;**
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;**
- d) la liste des concours qui ont pris fin.**

Le ministère des Finances n'effectue pas de concours ni de tirages.

Q-12 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017 :

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

La réponse à cette question est incluse dans la réponse de la question 3 des Renseignements généraux.

Q-13 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2015-2016 :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;**
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;**
- c) le montant qui leur a été accordé.**

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

À l'exception du Programme d'appui au positionnement des alcools québécois dans le réseau de la Société des alcools du Québec (PAPAQ) administré depuis 2015-2016 par le ministre des Finances, il n'y a pas de programme de financement ou de subvention au ministère des Finances. Les aides accordées font souvent suite à des annonces au discours sur le budget. Les voici :

Aides accordées hors programme	Montant
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)	1 525 000 \$
Finance Montréal – La grappe financière du Québec	200 000 \$
Institut de la finance structurée et des instruments dérivés de Montréal	100 000 \$
Institut du Québec	500 000 \$
Institut de la statistique du Québec (ISQ)	12 269 800 \$
The Conference Board of Canada	50 000 \$
Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke	500 000 \$
Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal	500 000 \$

Le PAPAQ a pour objet d'appuyer les entreprises du secteur des alcools du Québec, titulaire du permis de production artisanale, qui vendent leurs produits dans le réseau de la SAQ et d'inciter de nouvelles entreprises à intégrer ce réseau de commercialisation. Le montant global alloué au programme est 1 950 000 \$. Voici les versements effectués :

Aides accordées par le biais du PAPAQ	Montant
2545-2095 Québec Inc.	112,21 \$
7165412 Canada Inc.	365,93 \$
9014-8222 Québec Inc.	31,18 \$
9054-2291 Québec Inc.	53 867,95 \$
9067-5588 Québec Inc.	8 507,40 \$
9076-8250 Québec Inc.	80,83 \$
9146-2275 Québec Inc.	1 651,83 \$
9150-6055 Québec Inc.	8,01 \$
9196-1052 Québec Inc.	67,99 \$
9263-5770 Québec Inc.	642,51 \$
9274-5678 Québec Inc.	2 438,78 \$
9289-5184 Québec Inc.	473,45 \$
A. Lassonde Inc.	17,70 \$
Ambroise de Mirabel Inc., L'	37,94 \$
Boutin, Léo	51,31 \$
Cassis de l'Isle Ensorceleuse Monna et fils Inc.	13 382,91 \$
Champs et Vignobles Dale Vista, Les	432,06 \$
Château de la Grange Inc., Le	753,00 \$
Cidrerie du Minot Inc.	1 837,60 \$
Cidrerie La Pomme du St-Laurent Inc.	654,29 \$
Cidrerie Michel Jodoin Inc.	9 351,15 \$
Clos Lambert Inc.	261,68 \$
Clos Saint-Denis 2015 Inc.	372,96 \$
Construction GDL Inc.	3 018,49 \$
Courville, Léon	60 157,86 \$
Domaine Cartier-Potelle Inc.	607,80 \$
Domaine des Côtes D'Ardoises (2010) Inc.	8 676,68 \$
Domaine des Salamandres (2010) Inc.	2 599,55 \$

Aides accordées par le biais du PAPAQ	Montant
Domaine Ives Hill Inc.	39,88 \$
Domaine L'Ange Gardien-Vignobles et Vergers Inc.	3 874,13 \$
Domaine Mont-Vézeau	4 143,58 \$
Domaine Pinnacle Inc.	12 868,55 \$
Élie, Jacques	4 173,47 \$
Entre Pierre et Terre Inc.	5 401,15 \$
Entreprises Carone Inc., Les	20 756,68 \$
Explorage Inc.	581,55 \$
Face Cachée de la Pomme Inc., La	8 125,95 \$
Ferme Apicole Desrochers D. Inc.	806,46 \$
Ferme B.M. (1987) Inc.	11,79 \$
Ferme Bourdages Tradition Inc.	1 112,30 \$
Ferme C.M.J.I. Robert Inc.	66 642,91 \$
Ferme Pérignon Inc.	482,83 \$
Ferme R & D Hébert SNC	22,34 \$
Gestions Chou-Bec Inc., Les	20 027,16 \$
Giguère, Joseph	12,81 \$
Grand Saint-Charles S.E.N.C., Le	2 304,07 \$
Hallé, Gonzague	5,51 \$
Halte des Pèlerins Inc., La	21 080,58 \$
Huneault, Raymond	271,96 \$
Intermiel Inc.	12 741,44 \$
Investissement B.F.G.B. Inc.	1 558,84 \$
Jardins Purdély Inc.	10 002,14 \$
Jean Bourque et Christianne Paquette	134,65 \$
Lavertu, Martin	5 013,89 \$
Lyna Bouchard et Éric Perreault	339,33 \$
Maniadakis, Emmanuel	216,67 \$
Mas des Patriotes Inc., Le	1 159,86 \$
Miel Nature Inc.	2 252,69 \$
Normand Guénette et Isabelle Ricard	610,11 \$
Paradis, Jacques	495,34 \$

Aides accordées par le biais du PAPAQ	Montant
Pommeraiie du Suroît, La	40,22 \$
Produits Apicoles Devamel Inc., Les	139,34 \$
Robert Mckeown Inc.	2 399,33 \$
Roche des Brises Inc., La	68,21 \$
Serres de la Presqu'Île S.E.N.C., Les	527,05 \$
Société Sylvicole Saint-Nicolas Inc., La	1 827,99 \$
Tremblay, Suzanne	437,56 \$
Turcotte, Marcellin	103,26 \$
Union Libre Cidre & Vin Inc.	6 088,93 \$
Val Caudalies Inc.	337,75 \$
Vallée de la Framboise Inc., La	192,69 \$
Verger Gervais et Labelle	99,73 \$
Verger Lacroix Inc.	571,23 \$
Verger Larivière S.E.N.C.	71,24 \$
Verger R.C. Guertin (2011) Inc.	12 743,68 \$
Vergers de la Colline Inc., Les	5 390,28 \$
Vergers Bernard Dubé Inc.	132,92 \$
Vergers Lafrance Inc., Les	2 206,03 \$
Vignoble Centaure S.E.N.C.	1 594,78 \$
Vignoble de la Rivière du Chêne	200 000,00 \$
Vignoble de l'Isle de Bacchus Inc., Le	8 467,91 \$
Vignoble de l'Orpailleur Inc.	200 000,00 \$
Vignoble d'Oka Inc.	3 883,21 \$
Vignoble du Château de Cartes	3 203,39 \$
Vignoble du Domaine St-Jacques Inc.	80 679,75 \$
Vignoble du Marathonien Inc.	20 893,66 \$
Vignoble Gagliano Inc.	10 781,62 \$
Vignoble La Mission Inc.	584,01 \$
Vignoble Le Cep d'Argent Inc.	22 957,08 \$
Vignoble Miltonia S.E.N.C.	26,29 \$
Vignoble Saint-Armand Inc.	200 000,00 \$
Vinerie du Kildare S.E.N.C.	267,49 \$

Q-14 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 :

- **le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;**
 - **le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;**
 - **le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes ;**
 - **le total des sommes investies en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses (revue de presse, analyse de presse, etc.), les firmes externes ou consultants engagés à cette fin, ainsi que les sujets qui font ou ont fait l'objet d'une veille médiatique.**
-
- La direction des communications compte 13 employés au 31 mars 2016.
 - Les dépenses de fonctionnement de la direction des communications pour l'exercice 2015-2016 ont été de 486 554 \$.
 - Des dépenses totalisant 5 719 762 \$ ont aussi été engagées pour trois campagnes publicitaires (Épargne Placements Québec, Plan économique du Québec et Plan Nord).
 - Un montant de 63 976 \$ a été affecté aux activités de veille médiatique et de rétro-information en 2015-2016 ce qui inclut la revue de presse (écrite et électronique) et la diffusion des communiqués de presse. La revue de presse est effectuée par la firme Communication DEMO.

Q-15 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire).

Les coûts reliés à la préparation de l'exercice des crédits budgétaires n'ont pas fait l'objet d'une comptabilisation spécifique. L'ensemble des secteurs et le secrétariat général contribuent à des degrés variables à la préparation de cet exercice de reddition de comptes, notamment par :

- L'analyse et l'attribution des questions aux secteurs concernés;
- La préparation de gabarits et d'outil de suivi;
- L'extraction de l'information des bases de données, leur analyse et leur validation;
- La cueillette des autres informations de gestion, leur analyse et leur validation;
- La rédaction et l'approbation des réponses données;
- La préparation et l'impression de la documentation pour la haute direction, le cabinet ministériel et les parlementaires;
- L'appui aux organismes relevant du ministre;
- La présence à la commission parlementaire.

De plus, chacun des organismes sous la gouverne du ministre doit effectuer la même préparation.

Q-16 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2010-2011 à 2015-2016, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2016-2017.

Pour 2015-2016, le ministère n'a aucune créance et/ou amende à recouvrer.

Q-17 Nombre et pourcentage d'employés mis en disponibilités, leurs salaires et leur classification, par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2015-2016 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

La réponse à cette question est incluse dans la réponse de la question 22 des Renseignements généraux.

Q-18 Liste des groupes consultés lors des consultations prébudgétaires qui ont précédé le dépôt du Budget de 2016-2017. Détailler les principales recommandations émises par ces groupes pour chacun des deux budgets.

Cette information est confidentielle en vertu des articles 23, 24 et 34 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Q-19 Liste des organismes présents lors du huis clos du Budget 2016-2017.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-2 Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2015-2016. Indiquer :

- le lieu ;
- le coût ;
- la ou les dates de participation ;
- le nombre de participants ;
- le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
- le nom de la formation ou de l'activité.

Voir tableau ci-joint.

Formation						
Fournisseur	Titre de l'activité	Coût direct	Nombre de participants	Lieu	Début le	Fin le
Académie de Trans-Formation du Québec	Analyse de problématiques	675,00 \$	1	Québec	2016-02-08	2016-02-09
Alia conseil inc.	La technologie au service de la pédagogie	87,00 \$	4	Québec	2015-11-10	2015-11-10
Association de la sécurité de l'information du Québec (ASIQ)	Carrefour québécois de la sécurité de l'information	517,50 \$	1	Québec	2015-10-20	2015-10-21
Association de planification fiscale et financière (APFF)	Conférence : Considérations relatives aux prête-noms dans le domaine immobilier	35,00 \$	1	Québec	2015-11-20	2015-11-20
Association des archivistes du Québec	La gestion des documents numériques sans logiciel de GID	120,00 \$	2	Québec	2016-03-24	2016-03-24
Association des économistes québécois (ASDEQ)	Congrès 2015 - Économie et Finance	4 375,00 \$	8	Québec	2015-05-20	2015-05-22
Association des économistes québécois (ASDEQ)	Forfaits 2015-2016	3 300,00 \$	11	Québec	2015-09-09	2016-04-15
Association des économistes québécois (ASDEQ)	Colloque annuel sur la conjoncture économique	160,00 \$	2	Québec	2016-01-21	2016-01-21
Ateliers de conversation anglaise	Cours d'anglais de groupe	837,02 \$	19	Québec	2015-09-16	2015-09-30
Ateliers de conversation anglaise	Cours d'anglais de groupe	558,06 \$	15	Québec	2015-09-15	2015-09-29
Ateliers de conversation anglaise	Cours d'anglais de groupe	743,98 \$	15	Québec	2015-10-06	2015-10-29
Ateliers de conversation anglaise	Cours d'anglais de groupe	1 115,98 \$	19	Québec	2015-10-07	2015-10-28
Ateliers de conversation anglaise	Cours d'anglais de groupe	1 115,98 \$	19	Québec	2015-11-04	2015-11-25
Ateliers de conversation anglaise	Cours d'anglais de groupe	743,98 \$	15	Québec	2015-11-03	2015-11-24
Ateliers de conversation anglaise	Cours d'anglais de groupe	557,98 \$	14	Québec	2015-12-01	2015-12-15
Ateliers de conversation anglaise	Cours d'anglais de groupe	837,02 \$	19	Québec	2015-12-02	2015-12-16
Barreau du Québec	Formation pour les juristes de l'État	210,00 \$	6	Québec	2015-09-24	2015-09-24
Barreau du Québec	Formation en ligne du Barreau du Québec portant sur le nouveau code de procédure civile	37,00 \$	1	Québec	2015-06-12	2015-06-12
Barreau du Québec	Le code de déontologie des avocats	30,00 \$	3	Québec	2015-12-17	2015-12-17
Bourse de Montréal inc.	Conférence canadienne annuelle des dérivés	450,00 \$	3	Québec	2015-10-19	2015-10-21
Cegep de Sainte-Foy	Sécurité informatique	398,23 \$	1	Québec	2015-05-28	2015-05-29
Centre de services partagés du Québec (CSPO)	Modélisation des processus	750,00 \$	1	Québec	2015-11-25	2015-11-26
Centre de services partagés du Québec (CSPO)	Conception et optimisation d'une architecture d'affaire d'entreprise	750,00 \$	1	Québec	2015-11-18	2015-11-19
Cercle finance du Québec	Conférence : Droit de gérance versus harcèlement psychologique	45,00 \$	1	Québec	2014-11-26	2014-11-26
Cercle finance du Québec	Conférence sur la littératie financière : Contexte et défis	140,00 \$	2	Québec	2015-11-26	2015-11-26
Cercle finance du Québec	Colloque sur les régimes de retraite et les placements	195,00 \$	1	Québec	2015-11-26	2015-11-26
CFA Institute	Programme d'aide à la poursuite des études	1 242,37 \$	1	Québec	2015-06-06	2015-06-06
CFA Institute	Programme d'aide à la poursuite des études	1 429,10 \$	1	Québec	2014-09-24	2015-06-06
CFA Institute	Marchés mondiaux et flux financiers	153,50 \$	3	Québec	2015-09-16	2015-09-16
CFA Institute	Vers une meilleure industrie financière - Femmes en finance 2016	115,00 \$	1	Québec	2016-02-18	2016-02-18
Chambre des Notaires du Québec	Réforme du Code de procédure civile - Volets 1-2-3	780,00 \$	4	Québec	2015-11-16	2015-11-16
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme d'aide à la poursuite des études	281,44 \$	1	Québec	2015-01-10	2015-04-18
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme d'aide à la poursuite des études	283,99 \$	1	Montréal	2015-09-09	2015-11-18
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme d'aide à la poursuite des études	281,44 \$	1	Québec	2015-01-05	2015-04-24
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme d'aide à la poursuite des études	281,44 \$	1	Québec	2015-05-04	2015-07-03
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme d'aide à la poursuite des études	372,91 \$	1	Québec	2015-08-31	2015-12-18
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise (PGAGL)	8 570,00 \$	2	Québec	2015-04-23	2015-10-20
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise (PGAGL)	8 570,00 \$	2	Québec	2015-06-18	2016-11-17
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise (PGAGL)	300,00 \$	1	Québec	2013-12-12	2015-12-01
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme d'apprentissage pour le personnel professionnel - chefs d'équipe	3 400,00 \$	1	Québec	2015-09-17	2016-04-05
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise (PGAGL)	4 285,00 \$	1	Québec	2015-10-13	2017-04-06
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise (PGAGL)	4 285,00 \$	1	Québec	2015-12-09	2017-02-21
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme d'aide à la poursuite des études	281,44 \$	1	Québec	2014-09-01	2014-12-15

École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme d'aide à la poursuite des études	281,44 \$	1	Québec	2015-01-05	2015-04-24
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme d'aide à la poursuite des études	283,99 \$	1	Québec	2015-08-31	2015-12-21
Fédération des chambres immobilières du Québec	Fenêtre sur le marché – Édition 2016	85,00 \$	1	Québec	2016-01-19	2016-01-19
Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM)	Grand Rendez-vous des Régions	150,00 \$	1	Québec	2015-06-03	2015-06-03
Finanso	Forum sur le financement participatif	210,37 \$	1	Montréal	2015-11-12	2015-11-12
Formation Qualitemps inc.	Formation en lecture rapide et efficace	340,00 \$	1	Québec	2016-03-30	2016-03-30
Forum des jeunes de la Fonction publique québécoise	Forum 2015 des jeunes de la fonction publique québécoise	75,00 \$	1	Québec	2015-05-05	2015-05-05
GP-Québec - Le groupe d'intérêt en gestion de projets publics au Québec	Gestion de projet dans la turbulence organisationnelle	500,00 \$	2	Québec	2015-10-21	2015-10-21
Groupe CFC	Programme de développement en leadership	5 385,00 \$	1	Québec	2016-01-01	2016-09-30
Institut d'administration publique de Québec (IAPQ)	Forfaits 2015-2016	600,00 \$	4	Québec	2015-09-17	2016-05-05
Institut de la gestion financière de Québec (IGF)	Forfaits 2015-2016	8 960,00 \$	28	Québec	2015-10-22	2016-06-07
Intergovernmental Budget Conference	Intergovernmental Budget Conference	200,00 \$	1	Saskatchewan	2015-08-31	2015-09-01
Information Systems Audit and Control Association inc. (ISACA)	Forfaits 2015-2016	2 200,00 \$	9	Québec	2015-09-29	2016-05-31
Journal de l'assurance	Journée de l'assurance de dommages 2016	263,94 \$	1	Montréal	2016-03-15	2016-03-15
Journal de l'assurance	Congrès de l'assurance et de l'investissement 2015	139,00 \$	1	Montréal	2015-11-19	2015-11-19
Société canadienne de science économique	Congrès de la Société canadienne de science économique	260,00 \$	1	Québec	2015-05-13	2015-05-15
Optimum Talent	Développement du leadership	50,00 \$	1	Québec	2015-09-22	2015-09-22
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA)	Passeports Multi-CPA 2015-2016	22 486,00 \$	70	Québec	2015-09-01	2016-08-31
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA)	Programme d'aide à la poursuite des études	1 494,68 \$	1	Québec	2015-09-16	2015-09-18
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA)	Programme d'aide à la poursuite des études	1 609,65 \$	1	Québec	2015-06-02	2015-06-04
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA)	Programme d'aide à la poursuite des études	1 437,19 \$	1	Québec	2015-05-02	2015-07-03
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA)	Programme d'aide à la poursuite des études	1 437,19 \$	1	Québec	2015-10-17	2015-12-18
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA)	Programme d'aide à la poursuite des études	885,00 \$	1	Québec	2014-09-08	2015-06-30
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA)	Programme d'aide à la poursuite des études	1 535,00 \$	1	Québec	2014-11-15	2015-03-15
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA)	Programme d'aide à la poursuite des études	885,00 \$	1	Québec	2015-03-16	2015-06-14
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	Les décisions jurisprudentielles de l'année 2015	275,00 \$	1	Québec	2016-04-06	2016-04-06
Québec Mines	Carrefour des géosciences et des ressources minérales	120,00 \$	2	Québec	2015-11-23	2015-11-26
Régie des rentes du Québec (RRQ)	Colloque 2015 - Perspectives démographiques, économiques et financières	350,00 \$	2	Québec	2015-10-29	2015-10-29
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT)	Séminaire juin 2015 - Soutien à la gestion	250,00 \$	1	Québec	2015-06-16	2015-06-16
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT)	Gestion de conflits de groupe	295,00 \$	1	Québec	2015-12-16	2015-12-16
Services conseils Hardy inc.	Langage SAS intermédiaire	1 383,95 \$	1	Québec	2015-08-05	2015-08-07
Cercle finance du Québec	Conférence : Centre de développement en assurances et services financiers (CDASF)	70,00 \$	1	Québec	2015-12-08	2015-12-08
Société d'Habitation du Québec (SHQ)	Rendez-vous de l'habitation/Conférence traitant de l'habitation et des programmes	108,72 \$	1	Québec	2015-11-23	2015-11-23
TaxCoop	Conférence internationale sur la concurrence fiscale	195,00 \$	1	Montréal	2015-11-03	2015-11-03
Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ)	Programme d'aide à la poursuite des études	295,97 \$	1	Québec	2015-01-26	2015-05-18
Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ)	Programme d'aide à la poursuite des études	298,62 \$	1	Québec	2015-09-26	2015-12-21
Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ)	Programme d'aide à la poursuite des études	298,62 \$	1	Québec	2015-09-07	2015-12-14
Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ)	Programme d'aide à la poursuite des études	295,97 \$	1	Québec	2015-02-25	2015-06-10
Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ)	Programme d'aide à la poursuite des études	295,57 \$	1	Québec	2015-07-27	2015-11-06
Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ)	Programme d'aide à la poursuite des études	538,01 \$	1	Québec	2015-02-23	2015-06-05
Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ)	Programme d'aide à la poursuite des études	542,82 \$	1	Québec	2015-09-04	2015-12-11
Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ)	Programme d'aide à la poursuite des études	295,97 \$	1	Québec	2015-01-19	2015-05-29
Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ)	Programme d'aide à la poursuite des études	538,01 \$	1	Québec	2015-02-23	2015-06-05
Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ)	Programme d'aide à la poursuite des études	542,82 \$	1	Québec	2015-09-04	2015-12-18
Université à distance de l'Université du Québec (TÉLUQ)	Programme d'aide à la poursuite des études	295,97 \$	1	Québec	2015-02-16	2015-05-25
Université du Québec à Rimouski (UQAR)	Programme d'aide à la poursuite des études	273,86 \$	1	Québec	2015-01-07	2015-04-27

Université du Québec à Rimouski (UQAR)	Programme d'aide à la poursuite des études	266,45 \$	1	Québec	2015-05-05	2015-06-23
Université du Québec à Rimouski (UQAR)	Programme d'aide à la poursuite des études	276,31 \$	1	Québec	2015-08-27	2015-12-10
Université du Québec à Rimouski (UQAR)	Programme d'aide à la poursuite des études	261,12 \$	1	Québec	2015-01-07	2015-04-27
Université du Québec à Rimouski (UQAR)	Programme d'aide à la poursuite des études	261,11 \$	1	Québec	2015-01-07	2015-04-27
Université du Québec à Rimouski (UQAR)	Programme d'aide à la poursuite des études	526,90 \$	1	Québec	2015-08-27	2015-12-18
Université Laval (UL)	Gouvernance de société	3 250,00 \$	1	Québec	2015-04-30	2015-05-02
Université Laval (UL)	Aspects financiers, contrôle et audit	3 250,00 \$	1	Québec	2015-10-01	2015-10-03
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	1 051,32 \$	1	Québec	2015-05-05	2015-08-14
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	289,62 \$	1	Québec	2015-01-12	2015-04-24
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	292,20 \$	1	Québec	2015-09-03	2015-12-10
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	386,16 \$	1	Québec	2014-09-02	2014-12-09
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	584,40 \$	1	Québec	2015-09-01	2015-12-11
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	566,88 \$	1	Québec	2014-01-06	2015-05-01
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	289,62 \$	1	Québec	2015-01-12	2015-04-24
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	289,62 \$	1	Québec	2015-01-12	2015-04-24
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	289,62 \$	1	Québec	2015-01-12	2015-04-24
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	289,62 \$	1	Québec	2015-01-12	2015-04-24
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	292,20 \$	1	Québec	2015-09-02	2015-12-09
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	289,62 \$	1	Québec	2015-01-12	2015-04-24
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	368,12 \$	1	Québec	2015-01-12	2015-04-18
Université Laval (UL)	Programme d'aide à la poursuite des études	292,20 \$	1	Québec	2015-08-31	2015-12-14
Wolters Kluwer Québec	Colloque - Accès à l'information 2016	489,00 \$	1	Québec	2016-05-10	2016-05-10

Q-20 Ventilation complète des informations fournies par la Caisse de dépôt et de placements du Québec concernant le Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR), incluant les rendements et les proportions investis dans chaque catégorie d'actif financier, pour les dix dernières années.

Voir pages suivantes

Q-20 Ventilation complète des informations fournies par la Caisse de dépôt et de placements du Québec concernant le Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR), incluant les rendements et les proportions investis dans chaque catégorie d'actif financier, pour les dix dernières années.

Historique de la politique de placement du FARR

	1 juil. 2004	1 janv. 2007	1 juil. 2007	1 janv. 2008	1 janv. 2010	1 juil. 2010	1 déc. 2010	1 déc. 2011	1 déc. 2012	1 mars 2013	1 déc. 2013	1 juin 2014	1 juil. 2015	1 janv. 2016
						à compter du 1 avril 2010	à compter du 1 juil. 2010	à compter du 1 jan. 2011	à compter du 1 jan. 2012	à compter du 1 jan. 2013	à compter du 1 juil. 2013	à compter du 1 janv. 2014		
Valeurs à court terme	2,00%	2,00%	2,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Obligations	41,00%	31,00%	30,00%	29,00%	29,75%	29,75%	29,75%	29,75%	28,75%	28,75%	28,75%	28,75%	28,75%	28,75%
Obligations à long terme	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Dettes immobilières	-	6,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	5,00%
Total - Titres à revenu fixe	43,00%	39,00%	39,00%	37,00%	37,75%	37,75%	37,75%	36,75%	35,75%	35,75%	35,75%	35,75%	35,75%	34,75%
Actions canadiennes	15,00%	15,34%	13,00%	13,00%	13,75%	13,75%	13,75%	13,75%	12,75%	12,75%	11,75%	11,75%	11,25%	-
Actions américaines - couvert	6,00%	1,33%	0,50%	0,50%	0,50%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions américaines - non couvert	4,00%	4,00%	3,00%	2,00%	2,00%	3,60%	3,60%	5,00%	5,00%	5,00%	4,50%	4,50%	4,50%	-
Actions étrangères - couvert	2,71%	2,71%	2,50%	2,50%	2,50%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions étrangères - non couvert	9,00%	4,62%	5,00%	4,00%	4,00%	8,20%	8,20%	5,00%	5,00%	5,00%	4,50%	4,50%	4,50%	-
Actions des marchés en émergence	6,00%	3,00%	3,50%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,50%	4,50%	4,50%	5,00%	5,00%	-
Québec mondial	6,00%	6,00%	7,50%	9,50%	9,50%	6,70%	5,70%	2,70%	-	-	-	-	-	-
Actions mondiales	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%	5,80%	8,00%	5,00%	2,00%	-	-	-
Actions Qualité mondiale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,00%	7,00%	10,50%	10,50%	-
Marchés boursiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35,75%
Participations et infrastructures	4,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Placements privés	7,00%	6,00%	8,00%	8,00%	8,00%	10,40%	10,40%	10,00%	10,00%	10,00%	11,00%	12,00%	12,00%	12,50%
Total - Actions	47,00%	49,00%	49,00%	49,50%	50,25%	46,65%	46,65%	46,25%	45,25%	45,25%	45,25%	48,25%	47,75%	48,25%
Infrastructures	-	-	-	-	-	3,60%	3,60%	4,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,50%	6,00%
Immeubles	5,00%	6,00%	6,00%	8,50%	8,50%	8,50%	8,50%	9,50%	10,50%	10,50%	10,50%	11,00%	11,00%	11,00%
Obligations à rendement réel	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total - Placements sensibles à l'inflation	5,00%	6,00%	6,00%	8,50%	8,50%	12,10%	12,10%	13,50%	15,50%	15,50%	15,50%	16,00%	16,50%	17,00%
Produits de base	2,00%	3,00%	3,00%	1,50%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de couverture	3,00%	3,00%	3,00%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	0,00%
Total - Autres placements	5,00%	6,00%	6,00%	5,00%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	0,00%	0,00%	0,00%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Note : La Caisse de dépôt et placement du Québec effectue des changements aux portefeuilles spécialisés de temps à autre.

2004 : "Actions canadiennes" devient "Actions canadiennes", "Participations et infrastructures" et "Placements privés".

2007 : "Obligations" devient "Obligations" et "Dettes immobilières".

2007 : "Actions étrangères" devient "Actions étrangères" et "Actions des marchés en émergence".

2007 : "Actions américaines" et "Actions étrangères" sont offerts en version "couvert" et "non-couvert".

2010 : "Participations et infrastructures" ne gardent que les "Infrastructures" et les participations sont transférées dans "Placements privés".

2010 : Les portefeuilles d'actions "couvert" et "non couvert" ne sont plus offerts.

2010 : Le portefeuille "Produits de base" n'est plus offert.

2012 : Le portefeuille "Québec mondial" est fermé totalement en décembre 2012.

2013 : Le portefeuille "Actions Qualité mondiale" est créé en janvier 2013.

2014 : Le portefeuille "Fonds de couverture" est fermé en janvier 2014.

2014 : Le portefeuille "Actions mondiales" est fermé en juin 2014.

2016 : Les portefeuilles de marchés boursiers sont regroupés

Rendements du PS Dettes immobilières et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	5,14	8,47	5,60	5,48	7,31	8,88	4,13	2,58	2,40	2,80
	ÉCART	1,62	2,35	1,97	1,86	2,54	3,72	(1,50)	(1,93)	(2,00)	(1,67)
2014	GLOB.	11,91	5,83	5,60	7,86	9,65	3,96	2,22	2,06	2,54	
	ÉCART	3,12	2,15	1,95	2,78	4,16	(2,03)	(2,43)	(2,45)	(2,04)	
2013	GLOB.	0,07	2,58	6,55	9,09	2,44	0,69	0,73	1,43		
	ÉCART	1,27	1,40	2,67	4,41	(3,00)	(3,29)	(3,19)	(2,64)		
2012	GLOB.	5,14	9,94	12,27	3,04	0,81	0,84	1,62			
	ÉCART	1,54	3,43	5,55	(4,12)	(4,23)	(3,95)	(3,21)			
2011	GLOB.	14,96	16,02	2,36	(0,24)	(0,00)	1,05				
	ÉCART	5,45	7,70	(6,03)	(5,65)	(5,03)	(4,00)				
2010	GLOB.	17,09	(3,42)	(4,84)	(3,43)	(1,52)					
	ÉCART	9,95	(11,24)	(8,92)	(7,37)	(5,70)					
2009	GLOB.	(20,33)	(14,22)	(9,44)	(5,69)						
	ÉCART	(28,85)	(16,79)	(12,33)	(9,14)						
2008	GLOB.	(7,64)	(3,44)	(0,24)							
	ÉCART	(4,60)	(3,63)	(2,05)							
2007	GLOB.	0,94	3,68								
	ÉCART	(2,58)	(0,65)								
2006	GLOB.	6,48									
	ÉCART	1,35									

Rendements du PS Infrastructures et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	6,59	9,86	10,11	9,77	12,35	14,43	16,99	6,53	6,78	7,43
	ÉCART	11,68	2,47	(2,13)	(3,16)	(0,53)	1,82	2,11	(0,12)	0,11	(0,39)
2014	GLOB.	13,23	11,91	10,85	13,83	16,06	18,82	6,52	6,80	7,52	
	ÉCART	(8,27)	(10,14)	(8,81)	(4,04)	(0,47)	0,22	(1,92)	(1,44)	(1,83)	
2013	GLOB.	10,62	9,68	14,04	16,78	19,97	5,45	5,92	6,83		
	ÉCART	(12,01)	(9,07)	(2,66)	1,46	1,94	(0,97)	(0,55)	(1,09)		
2012	GLOB.	8,74	15,79	18,91	22,43	4,44	5,15	6,30			
	ÉCART	(6,26)	1,94	5,93	5,52	1,01	1,16	0,33			
2011	GLOB.	23,28	24,35	27,37	3,39	4,45	5,90				
	ÉCART	10,59	12,36	9,81	2,66	2,53	1,36				
2010	GLOB.	25,42	29,46	(2,50)	0,21	2,73					
	ÉCART	14,13	9,40	0,47	0,82	(0,25)					
2009	GLOB.	33,64	(14,03)	(7,02)	(2,27)						
	ÉCART	4,10	(4,64)	(2,73)	(3,28)						
2008	GLOB.	(44,70)	(22,44)	(11,95)							
	ÉCART	(8,07)	(4,71)	(4,92)							
2007	GLOB.	8,78	11,10								
	ÉCART	1,97	(1,50)								
2006	GLOB.	13,47									
	ÉCART	(5,24)									

Rendements des PS Immeubles et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	13,05	11,48	12,66	12,60	12,27	12,46	8,48	4,11	5,79	8,03
	ÉCART	(2,35)	(1,75)	(1,34)	(1,19)	(1,88)	(1,26)	(0,56)	(3,29)	(3,37)	(2,80)
2014	GLOB.	9,93	12,47	12,45	12,08	12,35	7,73	2,89	4,92	7,49	
	ÉCART	(1,16)	(0,83)	(0,81)	(1,77)	(1,04)	(0,28)	(3,41)	(3,49)	(2,84)	
2013	GLOB.	15,06	13,74	12,81	12,96	7,30	1,76	4,22	7,19		
	ÉCART	(0,49)	(0,63)	(1,98)	(1,01)	(0,10)	(3,76)	(3,80)	(3,05)		
2012	GLOB.	12,43	11,69	12,27	5,44	(0,71)	2,52	6,11			
	ÉCART	(0,75)	(2,70)	(1,18)	(0,01)	(4,33)	(4,30)	(3,39)			
2011	GLOB.	10,96	12,19	3,21	(3,75)	0,64	5,09				
	ÉCART	(4,66)	(1,40)	0,21	(5,10)	(4,95)	(3,81)				
2010	GLOB.	13,42	(0,47)	(8,20)	(1,79)	3,95					
	ÉCART	1,84	2,33	(5,21)	(5,01)	(3,65)					
2009	GLOB.	(12,65)	(17,42)	(6,39)	1,71						
	ÉCART	2,66	(7,86)	(6,96)	(4,92)						
2008	GLOB.	(21,92)	(3,09)	7,01							
	ÉCART	(18,51)	(12,69)	(8,13)							
2007	GLOB.	20,29	25,27								
	ÉCART	(4,09)	(0,44)								
2006	GLOB.	30,46									
	ÉCART	3,41									

Rendements du PS Actions canadiennes et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	(3,93)	4,36	8,21	7,80	3,83	5,72	9,67	3,24	4,24	5,90
	ÉCART	3,39	2,57	2,24	1,40	0,52	0,16	0,32	0,39	0,64	1,00
2014	GLOB.	13,37	14,84	12,02	5,87	7,77	12,12	4,31	5,32	7,05	
	ÉCART	1,56	1,53	0,60	(0,28)	(0,58)	(0,29)	(0,08)	0,26	0,70	
2013	GLOB.	16,33	11,36	3,48	6,41	11,87	2,87	4,21	6,29		
	ÉCART	1,50	0,13	(0,85)	(1,09)	(0,65)	(0,34)	0,08	0,60		
2012	GLOB.	6,59	(2,40)	3,30	10,78	0,37	2,32	4,92			
	ÉCART	(1,14)	(1,85)	(1,87)	(1,17)	(0,66)	(0,13)	0,48			
2011	GLOB.	(10,63)	1,69	12,21	(1,13)	1,49	4,65				
	ÉCART	(2,43)	(2,22)	(1,19)	(0,54)	0,07	0,75				
2010	GLOB.	15,71	25,74	2,26	4,76	8,00					
	ÉCART	(1,90)	(0,29)	0,17	0,79	1,50					
2009	GLOB.	36,64	(3,86)	1,35	6,16						
	ÉCART	1,58	1,01	1,56	2,26						
2008	GLOB.	(32,36)	(12,71)	(2,41)							
	ÉCART	0,65	1,51	2,39							
2007	GLOB.	12,64	17,22								
	ÉCART	2,81	3,74								
2006	GLOB.	22,00									
	ÉCART	4,73									

Rendements du PS Actions Qualité mondiale et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	21,48	19,97	23,98	s.o.						
	ÉCART	6,89	6,90	6,72	s.o.						
2014	GLOB.	18,48	25,24	s.o.							
	ÉCART	6,90	6,63	s.o.							
2013	GLOB.	32,39	s.o.								
	ÉCART	6,29	s.o.								
2012	GLOB.	s.o.									
	ÉCART	s.o.									
2011	GLOB.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
	ÉCART	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
2010	GLOB.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.					
	ÉCART	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.					
2009	GLOB.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.						
	ÉCART	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.						
2008	GLOB.	s.o.	s.o.	s.o.							
	ÉCART	s.o.	s.o.	s.o.							
2007	GLOB.	s.o.	s.o.								
	ÉCART	s.o.	s.o.								
2006	GLOB.	s.o.									
	ÉCART	s.o.									

Rendements des PS Actions américaines et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	21,70	22,86	28,72	24,73	20,42	18,58	17,76	10,12	7,67	8,45
	ÉCART	0,11	0,10	0,08	0,08	0,05	0,09	0,68	(0,72)	(1,00)	(0,88)
2014	GLOB.	24,03	32,38	25,76	20,11	17,96	17,12	8,56	6,03	7,07	
	ÉCART	0,10	0,06	0,06	0,04	0,08	0,77	(0,82)	(1,12)	(0,97)	
2013	GLOB.	41,29	26,64	18,83	16,49	15,78	6,18	3,68	5,12		
	ÉCART	0,02	0,05	0,02	0,08	0,89	(0,95)	(1,26)	(1,09)		
2012	GLOB.	13,51	8,97	9,23	10,16	0,28	(1,53)	0,78			
	ÉCART	0,07	0,02	0,09	1,05	(1,09)	(1,40)	(1,19)			
2011	GLOB.	4,62	7,16	9,06	(2,78)	(4,29)	(1,20)				
	ÉCART	(0,02)	0,10	1,37	(1,33)	(1,65)	(1,37)				
2010	GLOB.	9,76	11,35	(5,12)	(6,40)	(2,33)					
	ÉCART	0,23	2,10	(1,73)	(2,02)	(1,63)					
2009	GLOB.	12,97	(11,79)	(11,24)	(5,13)						
	ÉCART	3,99	(2,52)	(2,62)	(2,03)						
2008	GLOB.	(31,12)	(21,32)	(10,50)							
	ÉCART	(6,66)	(5,00)	(3,68)							
2007	GLOB.	(10,12)	2,02								
	ÉCART	(2,83)	(1,46)								
2006	GLOB.	15,81									
	ÉCART	0,29									

Rendements des PS Actions EAEO et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	19,29	11,38	17,72	17,08	11,17	9,90	10,35	3,57	2,96	4,88
	ÉCART	0,33	0,34	0,38	0,40	0,39	0,35	0,16	0,00	0,07	0,12
2014	GLOB.	4,00	16,94	16,36	9,23	8,12	8,93	1,50	1,09	3,39	
	ÉCART	0,34	0,40	0,42	0,40	0,36	0,14	(0,04)	0,05	0,10	
2013	GLOB.	31,48	23,07	11,03	9,17	9,95	1,08	0,68	3,31		
	ÉCART	0,47	0,47	0,42	0,36	0,10	(0,10)	0,01	0,07		
2012	GLOB.	15,20	2,03	2,61	5,14	(4,09)	(3,71)	(0,18)			
	ÉCART	0,48	0,40	0,33	0,02	(0,18)	(0,05)	0,03			
2011	GLOB.	(9,63)	(3,16)	1,98	(8,39)	(7,10)	(2,54)				
	ÉCART	0,34	0,27	(0,11)	(0,31)	(0,14)	(0,04)				
2010	GLOB.	3,77	8,34	(7,97)	(6,45)	(1,06)					
	ÉCART	0,19	(0,38)	(0,53)	(0,26)	(0,12)					
2009	GLOB.	13,11	(13,33)	(9,63)	(2,23)						
	ÉCART	(1,01)	(0,83)	(0,39)	(0,19)						
2008	GLOB.	(33,59)	(19,22)	(6,86)							
	ÉCART	(0,68)	(0,16)	0,03							
2007	GLOB.	(1,74)	10,30								
	ÉCART	0,61	0,61								
2006	GLOB.	23,82									
	ÉCART	0,61									

Rendements du PS Actions marchés en emergence et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	5,78	7,47	6,31	8,60	3,06	4,51	10,13	0,98	2,65	5,32
	ÉCART	2,22	1,23	0,92	0,74	0,56	0,38	0,27	(0,54)	(0,60)	(0,47)
2014	GLOB.	9,19	6,57	9,55	2,39	4,25	10,88	0,31	2,26	5,27	
	ÉCART	0,20	0,25	0,22	0,16	0,01	(0,08)	(0,92)	(0,95)	(0,77)	
2013	GLOB.	4,02	9,73	0,22	3,05	11,22	(1,10)	1,31	4,79		
	ÉCART	0,30	0,23	0,14	(0,03)	(0,14)	(1,09)	(1,10)	(0,89)		
2012	GLOB.	15,76	(1,63)	2,74	13,09	(2,09)	0,86	4,90			
	ÉCART	0,15	0,07	(0,14)	(0,25)	(1,35)	(1,33)	(1,06)			
2011	GLOB.	(16,40)	(3,22)	12,22	(6,10)	(1,88)	3,19				
	ÉCART	0,00	(0,27)	(0,39)	(1,65)	(1,58)	(1,24)				
2010	GLOB.	12,05	30,02	(2,40)	2,13	7,63					
	ÉCART	(0,63)	(0,67)	(2,30)	(2,06)	(1,56)					
2009	GLOB.	50,87	(8,90)	(0,97)	6,55						
	ÉCART	(0,72)	(2,97)	(2,49)	(1,78)						
2008	GLOB.	(44,99)	(19,77)	(5,11)							
	ÉCART	(3,37)	(2,84)	(1,96)							
2007	GLOB.	17,02	24,64								
	ÉCART	(1,20)	(0,13)								
2006	GLOB.	32,75									
	ÉCART	1,08									

Rendements du PS Placements privés et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	8,39	10,25	13,31	13,39	12,09	14,41	13,88	6,90	7,89	9,96
	ÉCART	4,32	2,03	0,46	0,22	0,11	4,16	1,77	3,23	4,21	5,33
2014	GLOB.	12,15	15,86	15,10	13,03	15,65	14,83	6,69	7,83	10,13	
	ÉCART	(0,40)	(1,67)	(1,27)	(1,01)	4,12	1,31	3,08	4,20	5,44	
2013	GLOB.	19,69	16,61	13,33	16,54	15,37	5,81	7,23	9,88		
	ÉCART	(3,03)	(1,72)	(1,22)	5,27	1,66	3,61	4,81	6,14		
2012	GLOB.	13,60	10,28	15,51	14,31	3,23	5,28	8,55			
	ÉCART	(0,50)	(0,40)	7,81	2,75	4,71	5,90	7,26			
2011	GLOB.	7,05	16,48	14,55	0,79	3,69	7,73				
	ÉCART	(0,30)	11,84	3,83	5,82	7,02	8,43				
2010	GLOB.	26,73	18,49	(1,22)	2,87	7,87					
	ÉCART	24,74	6,04	7,61	8,70	10,10					
2009	GLOB.	10,79	(12,79)	(4,04)	3,61						
	ÉCART	(13,18)	1,02	4,26	6,87						
2008	GLOB.	(31,35)	(10,69)	1,32							
	ÉCART	8,72	10,44	12,26							
2007	GLOB.	16,18	23,09								
	ÉCART	12,40	14,53								
2006	GLOB.	30,40									
	ÉCART	16,85									

Q-21 Ventilation complète des informations fournies par la Caisse de dépôt et de placements du Québec concernant le Fonds des Générations incluant les rendements et les proportions investis dans chaque catégorie d'actif financier, depuis sa création.

Voir pages suivantes

Q-21 Ventilation complète des informations fournies par la Caisse de dépôt et de placements du Québec concernant le Fonds des Générations incluant les rendements et les proportions investis dans chaque catégorie d'actif financier, depuis sa création.

Historique de la politique de placement du Fonds des générations

	1 févr. 2007	1 juil. 2007	1 janv. 2008	1 juil. 2010 à compter du 1 avril 2010	1 déc. 2010 à compter du 1 juil. 2010	1 déc. 2011 à compter du 1 jan. 2011	1 déc. 2012 à compter du 1 jan. 2012	1 mars 2013 à compter du 1 jan. 2013	1 déc. 2013 à compter du 1 juil. 2013	1 juin 2014 à compter du 1 jan. 2014	1 juil. 2015	1 janv. 2016
Valeurs à court terme	0,50%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Obligations	38,50%	37,00%	36,00%	36,00%	36,00%	36,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
Obligations à long terme	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Dettes immobilières	6,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	5,00%
Total - Titres à revenu fixe	45,00%	45,00%	44,00%	44,00%	44,00%	43,00%	41,00%	41,00%	41,00%	41,00%	41,00%	40,00%
Actions canadiennes	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	-
Actions américaines - couvert	1,00%	0,50%	0,50%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions américaines - non couvert	3,00%	1,50%	1,50%	3,80%	3,80%	4,90%	5,50%	5,50%	5,00%	5,00%	5,00%	-
Actions étrangères - couvert	3,00%	2,00%	2,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions étrangères - non couvert	1,00%	2,00%	2,00%	6,60%	6,60%	6,50%	5,50%	5,50%	5,00%	5,00%	4,50%	-
Actions des marchés en émergence	3,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,50%	4,50%	4,50%	5,00%	5,00%	-
Québec mondial	16,00%	15,00%	15,00%	10,60%	9,10%	4,30%	-	-	-	-	-	-
Actions mondiales	-	-	-	0,00%	1,50%	4,80%	9,00%	6,00%	2,00%	-	-	-
Actions Qualité mondiale	-	-	-	-	-	-	-	3,00%	7,00%	10,00%	10,00%	-
Marchés boursiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34,50%
Participations et infrastructures	5,00%	5,00%	5,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Placements privés	4,00%	6,00%	6,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	9,00%	10,00%	10,00%	10,50%
Total - Actions	46,00%	46,00%	46,00%	43,00%	43,00%	42,50%	42,50%	42,50%	42,50%	45,00%	44,50%	45,00%
Infrastructures	-	-	-	3,00%	3,00%	3,50%	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%	5,00%	5,50%
Immeubles	6,00%	6,00%	7,00%	7,00%	7,00%	8,00%	9,00%	9,00%	9,00%	9,50%	9,50%	9,50%
Obligations à rendement réel	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total - Placements sensibles à l'inflation	6,00%	6,00%	7,00%	10,00%	10,00%	11,50%	13,50%	13,50%	13,50%	14,00%	14,50%	15,00%
Produits de base	0,00%	0,00%	0,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de couverture	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	-	-	-
Total - Autres placements	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Note : La Caisse de dépôt et placement du Québec effectue des changements aux portefeuilles spécialisés de temps à autre.

2010 : "Participations et infrastructures" ne gardent que les "Infrastructures" et les participations sont transférées dans "Placements privés".

2010 : Les portefeuilles d'actions "couvert" et "non couvert" ne sont plus offerts.

2012 : Le portefeuille "Québec mondial" est fermé totalement en décembre 2012.

2013 : Le portefeuille "Actions Qualité mondiale" est créé en janvier 2013.

2014 : Le portefeuille "Fonds de couverture" est fermé en janvier 2014

2014 : Le portefeuille "Actions mondiales" est fermé en juin 2014.

2016 : Les portefeuilles de marchés boursiers sont regroupés

Rendements du PS Dettes immobilières et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	5,14	8,47	5,60	5,48	7,31	8,88	4,13	2,58	2,40	2,80
	ÉCART	1,62	2,35	1,97	1,86	2,54	3,72	(1,50)	(1,93)	(2,00)	(1,67)
2014	GLOB.	11,91	5,83	5,60	7,86	9,65	3,96	2,22	2,06	2,54	
	ÉCART	3,12	2,15	1,95	2,78	4,16	(2,03)	(2,43)	(2,45)	(2,04)	
2013	GLOB.	0,07	2,58	6,55	9,09	2,44	0,69	0,73	1,43		
	ÉCART	1,27	1,40	2,67	4,41	(3,00)	(3,29)	(3,19)	(2,64)		
2012	GLOB.	5,14	9,94	12,27	3,04	0,81	0,84	1,62			
	ÉCART	1,54	3,43	5,55	(4,12)	(4,23)	(3,95)	(3,21)			
2011	GLOB.	14,96	16,02	2,36	(0,24)	(0,00)	1,05				
	ÉCART	5,45	7,70	(6,03)	(5,65)	(5,03)	(4,00)				
2010	GLOB.	17,09	(3,42)	(4,84)	(3,43)	(1,52)					
	ÉCART	9,95	(11,24)	(8,92)	(7,37)	(5,70)					
2009	GLOB.	(20,33)	(14,22)	(9,44)	(5,69)						
	ÉCART	(28,85)	(16,79)	(12,33)	(9,14)						
2008	GLOB.	(7,64)	(3,44)	(0,24)							
	ÉCART	(4,60)	(3,63)	(2,05)							
2007	GLOB.	0,94	3,68								
	ÉCART	(2,58)	(0,65)								
2006	GLOB.	6,48									
	ÉCART	1,35									

Rendements du PS Infrastructures et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	6,59	9,86	10,11	9,77	12,35	14,43	16,99	6,53	6,78	7,43
	ÉCART	11,68	2,47	(2,13)	(3,16)	(0,53)	1,82	2,11	(0,12)	0,11	(0,39)
2014	GLOB.	13,23	11,91	10,85	13,83	16,06	18,82	6,52	6,80	7,52	
	ÉCART	(8,27)	(10,14)	(8,81)	(4,04)	(0,47)	0,22	(1,92)	(1,44)	(1,83)	
2013	GLOB.	10,62	9,68	14,04	16,78	19,97	5,45	5,92	6,83		
	ÉCART	(12,01)	(9,07)	(2,66)	1,46	1,94	(0,97)	(0,55)	(1,09)		
2012	GLOB.	8,74	15,79	18,91	22,43	4,44	5,15	6,30			
	ÉCART	(6,26)	1,94	5,93	5,52	1,01	1,16	0,33			
2011	GLOB.	23,28	24,35	27,37	3,39	4,45	5,90				
	ÉCART	10,59	12,36	9,81	2,66	2,53	1,36				
2010	GLOB.	25,42	29,46	(2,50)	0,21	2,73					
	ÉCART	14,13	9,40	0,47	0,82	(0,25)					
2009	GLOB.	33,64	(14,03)	(7,02)	(2,27)						
	ÉCART	4,10	(4,64)	(2,73)	(3,28)						
2008	GLOB.	(44,70)	(22,44)	(11,95)							
	ÉCART	(8,07)	(4,71)	(4,92)							
2007	GLOB.	8,78	11,10								
	ÉCART	1,97	(1,50)								
2006	GLOB.	13,47									
	ÉCART	(5,24)									

Rendements des PS Immeubles et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	13,05	11,48	12,66	12,60	12,27	12,46	8,48	4,11	5,79	8,03
	ÉCART	(2,35)	(1,75)	(1,34)	(1,19)	(1,88)	(1,26)	(0,56)	(3,29)	(3,37)	(2,80)
2014	GLOB.	9,93	12,47	12,45	12,08	12,35	7,73	2,89	4,92	7,49	
	ÉCART	(1,16)	(0,83)	(0,81)	(1,77)	(1,04)	(0,28)	(3,41)	(3,49)	(2,84)	
2013	GLOB.	15,06	13,74	12,81	12,96	7,30	1,76	4,22	7,19		
	ÉCART	(0,49)	(0,63)	(1,98)	(1,01)	(0,10)	(3,76)	(3,80)	(3,05)		
2012	GLOB.	12,43	11,69	12,27	5,44	(0,71)	2,52	6,11			
	ÉCART	(0,75)	(2,70)	(1,18)	(0,01)	(4,33)	(4,30)	(3,39)			
2011	GLOB.	10,96	12,19	3,21	(3,75)	0,64	5,09				
	ÉCART	(4,66)	(1,40)	0,21	(5,10)	(4,95)	(3,81)				
2010	GLOB.	13,42	(0,47)	(8,20)	(1,79)	3,95					
	ÉCART	1,84	2,33	(5,21)	(5,01)	(3,65)					
2009	GLOB.	(12,65)	(17,42)	(6,39)	1,71						
	ÉCART	2,66	(7,86)	(6,96)	(4,92)						
2008	GLOB.	(21,92)	(3,09)	7,01							
	ÉCART	(18,51)	(12,69)	(8,13)							
2007	GLOB.	20,29	25,27								
	ÉCART	(4,09)	(0,44)								
2006	GLOB.	30,46									
	ÉCART	3,41									

Rendements du PS Actions canadiennes et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	(3,93)	4,36	8,21	7,80	3,83	5,72	9,67	3,24	4,24	5,90
	ÉCART	3,39	2,57	2,24	1,40	0,52	0,16	0,32	0,39	0,64	1,00
2014	GLOB.	13,37	14,84	12,02	5,87	7,77	12,12	4,31	5,32	7,05	
	ÉCART	1,56	1,53	0,60	(0,28)	(0,58)	(0,29)	(0,08)	0,26	0,70	
2013	GLOB.	16,33	11,36	3,48	6,41	11,87	2,87	4,21	6,29		
	ÉCART	1,50	0,13	(0,85)	(1,09)	(0,65)	(0,34)	0,08	0,60		
2012	GLOB.	6,59	(2,40)	3,30	10,78	0,37	2,32	4,92			
	ÉCART	(1,14)	(1,85)	(1,87)	(1,17)	(0,66)	(0,13)	0,48			
2011	GLOB.	(10,63)	1,69	12,21	(1,13)	1,49	4,65				
	ÉCART	(2,43)	(2,22)	(1,19)	(0,54)	0,07	0,75				
2010	GLOB.	15,71	25,74	2,26	4,76	8,00					
	ÉCART	(1,90)	(0,29)	0,17	0,79	1,50					
2009	GLOB.	36,64	(3,86)	1,35	6,16						
	ÉCART	1,58	1,01	1,56	2,26						
2008	GLOB.	(32,36)	(12,71)	(2,41)							
	ÉCART	0,65	1,51	2,39							
2007	GLOB.	12,64	17,22								
	ÉCART	2,81	3,74								
2006	GLOB.	22,00									
	ÉCART	4,73									

Rendements du PS Actions Qualité mondiale et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	21,48	19,97	23,98	s.o.						
	ÉCART	6,89	6,90	6,72	s.o.						
2014	GLOB.	18,48	25,24	s.o.							
	ÉCART	6,90	6,63	s.o.							
2013	GLOB.	32,39	s.o.								
	ÉCART	6,29	s.o.								
2012	GLOB.	s.o.									
	ÉCART	s.o.									
2011	GLOB.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
	ÉCART	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
2010	GLOB.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.					
	ÉCART	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.					
2009	GLOB.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.						
	ÉCART	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.						
2008	GLOB.	s.o.	s.o.	s.o.							
	ÉCART	s.o.	s.o.	s.o.							
2007	GLOB.	s.o.	s.o.								
	ÉCART	s.o.	s.o.								
2006	GLOB.	s.o.									
	ÉCART	s.o.									

Rendements des PS Actions américaines et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	21,70	22,86	28,72	24,73	20,42	18,58	17,76	10,12	7,67	8,45
	ÉCART	0,11	0,10	0,08	0,08	0,05	0,09	0,68	(0,72)	(1,00)	(0,88)
2014	GLOB.	24,03	32,38	25,76	20,11	17,96	17,12	8,56	6,03	7,07	
	ÉCART	0,10	0,06	0,06	0,04	0,08	0,77	(0,82)	(1,12)	(0,97)	
2013	GLOB.	41,29	26,64	18,83	16,49	15,78	6,18	3,68	5,12		
	ÉCART	0,02	0,05	0,02	0,08	0,89	(0,95)	(1,26)	(1,09)		
2012	GLOB.	13,51	8,97	9,23	10,16	0,28	(1,53)	0,78			
	ÉCART	0,07	0,02	0,09	1,05	(1,09)	(1,40)	(1,19)			
2011	GLOB.	4,62	7,16	9,06	(2,78)	(4,29)	(1,20)				
	ÉCART	(0,02)	0,10	1,37	(1,33)	(1,65)	(1,37)				
2010	GLOB.	9,76	11,35	(5,12)	(6,40)	(2,33)					
	ÉCART	0,23	2,10	(1,73)	(2,02)	(1,63)					
2009	GLOB.	12,97	(11,79)	(11,24)	(5,13)						
	ÉCART	3,99	(2,52)	(2,62)	(2,03)						
2008	GLOB.	(31,12)	(21,32)	(10,50)							
	ÉCART	(6,66)	(5,00)	(3,68)							
2007	GLOB.	(10,12)	2,02								
	ÉCART	(2,83)	(1,46)								
2006	GLOB.	15,81									
	ÉCART	0,29									

Rendements des PS Actions EAEO et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	19,29	11,38	17,72	17,08	11,17	9,90	10,35	3,57	2,96	4,88
	ÉCART	0,33	0,34	0,38	0,40	0,39	0,35	0,16	0,00	0,07	0,12
2014	GLOB.	4,00	16,94	16,36	9,23	8,12	8,93	1,50	1,09	3,39	
	ÉCART	0,34	0,40	0,42	0,40	0,36	0,14	(0,04)	0,05	0,10	
2013	GLOB.	31,48	23,07	11,03	9,17	9,95	1,08	0,68	3,31		
	ÉCART	0,47	0,47	0,42	0,36	0,10	(0,10)	0,01	0,07		
2012	GLOB.	15,20	2,03	2,61	5,14	(4,09)	(3,71)	(0,18)			
	ÉCART	0,48	0,40	0,33	0,02	(0,18)	(0,05)	0,03			
2011	GLOB.	(9,63)	(3,16)	1,98	(8,39)	(7,10)	(2,54)				
	ÉCART	0,34	0,27	(0,11)	(0,31)	(0,14)	(0,04)				
2010	GLOB.	3,77	8,34	(7,97)	(6,45)	(1,06)					
	ÉCART	0,19	(0,38)	(0,53)	(0,26)	(0,12)					
2009	GLOB.	13,11	(13,33)	(9,63)	(2,23)						
	ÉCART	(1,01)	(0,83)	(0,39)	(0,19)						
2008	GLOB.	(33,59)	(19,22)	(6,86)							
	ÉCART	(0,68)	(0,16)	0,03							
2007	GLOB.	(1,74)	10,30								
	ÉCART	0,61	0,61								
2006	GLOB.	23,82									
	ÉCART	0,61									

Rendements du PS Actions marchés en emergence et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	5,78	7,47	6,31	8,60	3,06	4,51	10,13	0,98	2,65	5,32
	ÉCART	2,22	1,23	0,92	0,74	0,56	0,38	0,27	(0,54)	(0,60)	(0,47)
2014	GLOB.	9,19	6,57	9,55	2,39	4,25	10,88	0,31	2,26	5,27	
	ÉCART	0,20	0,25	0,22	0,16	0,01	(0,08)	(0,92)	(0,95)	(0,77)	
2013	GLOB.	4,02	9,73	0,22	3,05	11,22	(1,10)	1,31	4,79		
	ÉCART	0,30	0,23	0,14	(0,03)	(0,14)	(1,09)	(1,10)	(0,89)		
2012	GLOB.	15,76	(1,63)	2,74	13,09	(2,09)	0,86	4,90			
	ÉCART	0,15	0,07	(0,14)	(0,25)	(1,35)	(1,33)	(1,06)			
2011	GLOB.	(16,40)	(3,22)	12,22	(6,10)	(1,88)	3,19				
	ÉCART	0,00	(0,27)	(0,39)	(1,65)	(1,58)	(1,24)				
2010	GLOB.	12,05	30,02	(2,40)	2,13	7,63					
	ÉCART	(0,63)	(0,67)	(2,30)	(2,06)	(1,56)					
2009	GLOB.	50,87	(8,90)	(0,97)	6,55						
	ÉCART	(0,72)	(2,97)	(2,49)	(1,78)						
2008	GLOB.	(44,99)	(19,77)	(5,11)							
	ÉCART	(3,37)	(2,84)	(1,96)							
2007	GLOB.	17,02	24,64								
	ÉCART	(1,20)	(0,13)								
2006	GLOB.	32,75									
	ÉCART	1,08									

Rendements du PS Placements privés et écart avec l'indice de référence

(en pourcentage)

		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS
2015	GLOB.	8,39	10,25	13,31	13,39	12,09	14,41	13,88	6,90	7,89	9,96
	ÉCART	4,32	2,03	0,46	0,22	0,11	4,16	1,77	3,23	4,21	5,33
2014	GLOB.	12,15	15,86	15,10	13,03	15,65	14,83	6,69	7,83	10,13	
	ÉCART	(0,40)	(1,67)	(1,27)	(1,01)	4,12	1,31	3,08	4,20	5,44	
2013	GLOB.	19,69	16,61	13,33	16,54	15,37	5,81	7,23	9,88		
	ÉCART	(3,03)	(1,72)	(1,22)	5,27	1,66	3,61	4,81	6,14		
2012	GLOB.	13,60	10,28	15,51	14,31	3,23	5,28	8,55			
	ÉCART	(0,50)	(0,40)	7,81	2,75	4,71	5,90	7,26			
2011	GLOB.	7,05	16,48	14,55	0,79	3,69	7,73				
	ÉCART	(0,30)	11,84	3,83	5,82	7,02	8,43				
2010	GLOB.	26,73	18,49	(1,22)	2,87	7,87					
	ÉCART	24,74	6,04	7,61	8,70	10,10					
2009	GLOB.	10,79	(12,79)	(4,04)	3,61						
	ÉCART	(13,18)	1,02	4,26	6,87						
2008	GLOB.	(31,35)	(10,69)	1,32							
	ÉCART	8,72	10,44	12,26							
2007	GLOB.	16,18	23,09								
	ÉCART	12,40	14,53								
2006	GLOB.	30,40									
	ÉCART	16,85									

Q-22 Ventilation complète des informations fournies par la Caisse de dépôt et de placements du Québec concernant la RRQ incluant les rendements, les rendements attendus et les proportions investis dans chaque catégorie d'actif financier, depuis sa création.

Le Ministère a acheminé cette question à Retraite Québec.

Q-23 La politique de placement détaillée du Ministère des Finances à l'égard du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) pour l'année 2014-2015 et 2015-2016, ainsi que tous les changements apportés à cette politique depuis les dix dernières années.

Historique de la politique de placement du FARR

	1 juil. 2004	1 janv. 2007	1 juil. 2007	1 janv. 2008	1 janv. 2010	1 juil. 2010	1 déc. 2010	1 déc. 2011	1 déc. 2012	1 mars 2013	1 déc. 2013	1 juin 2014	1 juil. 2015	1 janv. 2016
						à compter du 1 avril 2010	à compter du 1 juil. 2010	à compter du 1 jan. 2011	à compter du 1 jan. 2012	à compter du 1 jan. 2013	à compter du 1 juil. 2013	à compter du 1 janv. 2014		
Valeurs à court terme	2,00%	2,00%	2,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Obligations	41,00%	31,00%	30,00%	29,00%	29,75%	29,75%	29,75%	29,75%	28,75%	28,75%	28,75%	28,75%	28,75%	28,75%
Obligations à long terme	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Dettes immobilières	-	6,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	5,00%
Total - Titres à revenu fixe	43,00%	39,00%	39,00%	37,00%	37,75%	37,75%	37,75%	36,75%	35,75%	35,75%	35,75%	35,75%	35,75%	34,75%
Actions canadiennes	15,00%	15,34%	13,00%	13,00%	13,75%	13,75%	13,75%	13,75%	12,75%	12,75%	11,75%	11,75%	11,25%	-
Actions américaines - couvert	6,00%	1,33%	0,50%	0,50%	0,50%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions américaines - non couvert	6,00%	4,00%	3,00%	2,00%	2,00%	3,60%	3,60%	5,00%	5,00%	5,00%	4,50%	4,50%	4,50%	-
Actions étrangères - couvert	-	2,71%	2,50%	2,50%	2,50%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions étrangères - non couvert	9,00%	4,62%	5,00%	4,00%	4,00%	8,20%	8,20%	5,00%	5,00%	5,00%	4,50%	4,50%	4,50%	-
Actions des marchés en émergence	-	3,00%	3,50%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,50%	4,50%	4,50%	5,00%	5,00%	-
Québec mondial	6,00%	6,00%	7,50%	9,50%	9,50%	6,70%	5,70%	2,70%	-	-	-	-	-	-
Actions mondiales	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%	5,80%	8,00%	5,00%	2,00%	-	-	-
Actions Qualité mondiale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,00%	7,00%	10,50%	10,50%	-
Marchés boursiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35,75%
Participations et infrastructures	4,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Placements privés	7,00%	6,00%	8,00%	8,00%	8,00%	10,40%	10,40%	10,00%	10,00%	10,00%	11,00%	12,00%	12,00%	12,50%
Total - Actions	47,00%	49,00%	49,00%	49,50%	50,25%	46,65%	46,65%	46,25%	45,25%	45,25%	45,25%	48,25%	47,75%	48,25%
Infrastructures	-	-	-	-	-	3,60%	3,60%	4,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,50%	6,00%
Immeubles	5,00%	6,00%	6,00%	8,50%	8,50%	8,50%	8,50%	9,50%	10,50%	10,50%	10,50%	11,00%	11,00%	11,00%
Obligations à rendement réel	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total - Placements sensibles à l'inflation	5,00%	6,00%	6,00%	8,50%	8,50%	12,10%	12,10%	13,50%	15,50%	15,50%	15,50%	16,00%	16,50%	17,00%
Produits de base	2,00%	3,00%	3,00%	1,50%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de couverture	3,00%	3,00%	3,00%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	-	-	-
Total - Autres placements	5,00%	6,00%	6,00%	5,00%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	0,00%	0,00%	0,00%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Note : La Caisse de dépôt et placement du Québec effectue des changements aux portefeuilles spécialisés de temps à autre.
 2004 : "Actions canadiennes" devient "Actions canadiennes", "Participations et infrastructures" et "Placements privés".
 2007 : "Obligations" devient "Obligations" et "Dettes immobilières".
 2007 : "Actions étrangères" devient "Actions étrangères" et "Actions des marchés en émergence".
 2007 : "Actions américaines" et "Actions étrangères" sont offerts en version "couvert" et "non-couvert".
 2010 : "Participations et infrastructures" ne gardent que les "Infrastructures" et les participations sont transférées dans "Placements privés".
 2010 : Les portefeuilles d'actions "couvert" et "non couvert" ne sont plus offerts.
 2010 : Le portefeuille "Produits de base" n'est plus offert.
 2012 : Le portefeuille "Québec mondial" est fermé totalement en décembre 2012.
 2013 : Le portefeuille "Actions Qualité mondiale" est créé en janvier 2013.
 2014 : Le portefeuille "Fonds de couverture" est fermé en janvier 2014.
 2014 : Le portefeuille "Actions mondiales" est fermé en juin 2014.
 2016 : Les portefeuilles de marchés boursiers sont regroupés

Q-24 La politique de placement détaillée du Ministère des Finances à l'égard du Fonds des Générations pour les années 2014-2015 et 2015-2016, ainsi que tous les changements apportés à cette politique depuis sa création.

Historique de la politique de placement du Fonds des générations

	1 févr. 2007	1 juil. 2007	1 janv. 2008	1 juil. 2010 à compter du 1 avril 2010	1 déc. 2010 à compter du 1 juil. 2010	1 déc. 2011 à compter du 1 jan. 2011	1 déc. 2012 à compter du 1 jan. 2012	1 mars 2013 à compter du 1 jan. 2013	1 déc. 2013 à compter du 1 juil. 2013	1 juin 2014 à compter du 1 jan. 2014	1 juil. 2015	1 janv. 2016
Valeurs à court terme	0,50%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Obligations	38,50%	37,00%	36,00%	36,00%	36,00%	36,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
Obligations à long terme	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Dettes immobilières	6,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	5,00%
Total - Titres à revenu fixe	45,00%	45,00%	44,00%	44,00%	44,00%	43,00%	41,00%	41,00%	41,00%	41,00%	41,00%	40,00%
Actions canadiennes	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	-
Actions américaines - couvert	1,00%	0,50%	0,50%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions américaines - non couvert	3,00%	1,50%	1,50%	3,80%	3,80%	4,90%	5,50%	5,50%	5,00%	5,00%	5,00%	-
Actions étrangères - couvert	3,00%	2,00%	2,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions étrangères - non couvert	1,00%	2,00%	2,00%	6,60%	6,60%	6,50%	5,50%	5,50%	5,00%	5,00%	4,50%	-
Actions des marchés en émergence	3,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,50%	4,50%	4,50%	5,00%	5,00%	-
Québec mondial	16,00%	15,00%	15,00%	10,60%	9,10%	4,30%	-	-	-	-	-	-
Actions mondiales	-	-	-	0,00%	1,50%	4,80%	9,00%	6,00%	2,00%	-	-	-
Actions Qualité mondiale	-	-	-	-	-	-	-	3,00%	7,00%	10,00%	10,00%	-
Marchés boursiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34,50%
Participations et infrastructures	5,00%	5,00%	5,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Placements privés	4,00%	6,00%	6,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	9,00%	10,00%	10,00%	10,50%
Total - Actions	46,00%	46,00%	46,00%	43,00%	43,00%	42,50%	42,50%	42,50%	42,50%	45,00%	44,50%	45,00%
Infrastructures	-	-	-	3,00%	3,00%	3,50%	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%	5,00%	5,50%
Immeubles	6,00%	6,00%	7,00%	7,00%	7,00%	8,00%	9,00%	9,00%	9,00%	9,50%	9,50%	9,50%
Obligations à rendement réel	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total - Placements sensibles à l'inflation	6,00%	6,00%	7,00%	10,00%	10,00%	11,50%	13,50%	13,50%	13,50%	14,00%	14,50%	15,00%
Produits de base	0,00%	0,00%	0,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de couverture	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	-	-	-
Total - Autres placements	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Note : La Caisse de dépôt et placement du Québec effectue des changements aux portefeuilles spécialisés de temps à autre.
 2010 : "Participations et infrastructures" ne gardent que les "Infrastructures" et les participations sont transférées dans "Placements privés".
 2010 : Les portefeuilles d'actions "couvert" et "non couvert" ne sont plus offerts.
 2012 : Le portefeuille "Québec mondial" est fermé totalement en décembre 2012.
 2013 : Le portefeuille "Actions Qualité mondiale" est créé en janvier 2013.
 2014 : Le portefeuille "Fonds de couverture" est fermé en janvier 2014
 2014 : Le portefeuille "Actions mondiales" est fermé en juin 2014.
 2016 : Les portefeuilles de marchés boursiers sont regroupés

Q-25 Liste des rendements quotidiens, incluant les pertes et les gains, pour les activités courantes de front office, incluant les activités de couverture de taux de change, de gestion des taux d'intérêt par les produits dérivés, le financement municipal et octroyé, le financement sur les marchés canadiens et sur les marchés internationaux, et finalement les activités de gestion de liquidité reliées aux fonds d'amortissement, pour l'année 2015-2016.

Les tableaux qui suivent présentent divers renseignements, dont les taux de rendement relatifs aux émissions de bons du Trésor et de titres à long terme du gouvernement du Québec en 2015-2016.

TABLEAU A

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉMISSIONS DE BONS DU TRÉSOR EN 2015-2016**

Date de l'adjudication	Montant	Durée	Taux de rendement
	(millions de \$)	(en jours)	(annualisé)
2015-04-02	225	92	0,680 %
2015-04-09	225	91	0,683 %
2015-04-09	50	182	0,698 %
2015-04-16	225	91	0,703 %
2015-04-23	225	91	0,739 %
2015-04-23	50	364	0,788 %
2015-04-30	225	91	0,747 %
2015-04-30	50	182	0,769 %
2015-05-07	225	91	0,755 %
2015-05-14	225	91	0,751 %
2015-05-14	50	182	0,779 %
2015-05-21	225	91	0,743 %
2015-05-21	50	364	0,818 %
2015-05-28	225	91	0,747 %
2015-05-28	50	182	0,773 %
2015-06-04	225	91	0,735 %
2015-06-11	225	91	0,739 %
2015-06-11	50	182	0,769 %
2015-06-18	225	91	0,735 %
2015-06-18	50	364	0,780 %
2015-06-25	225	91	0,735 %
2015-06-25	50	180	0,765 %
2015-07-02	50	180	0,720 %
2015-07-02	225	91	0,727 %
2015-07-09	50	182	0,670 %
2015-07-09	225	91	0,671 %
2015-07-16	50	182	0,519 %
2015-07-16	225	91	0,518 %
2015-07-23	50	182	0,539 %
2015-07-23	225	91	0,514 %
2015-07-23	50	364	0,549 %
2015-07-30	50	182	0,555 %
2015-07-30	225	91	0,526 %

TABLEAU A (suite)**GOVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉMISSIONS DE BONS DU TRÉSOR EN 2015-2016**

2015-08-06	50	182	0,547 %
2015-08-06	225	91	0,522 %
2015-08-13	50	182	0,555 %
2015-08-13	225	91	0,518 %
2015-08-20	50	182	0,541 %
2015-08-20	225	91	0,514 %
2015-08-20	50	364	0,554 %
2015-08-27	225	91	0,506 %
2015-08-27	50	182	0,525 %
2015-09-03	225	91	0,502 %
2015-09-03	50	182	0,523 %
2015-09-10	225	91	0,506 %
2015-09-10	50	182	0,529 %
2015-09-17	225	91	0,506 %
2015-09-17	50	182	0,551 %
2015-09-24	225	89	0,509 %
2015-09-24	50	181	0,550 %
2015-09-24	50	364	0,580 %
2015-10-01	225	89	0,522 %
2015-10-01	50	182	0,549 %
2015-10-08	225	91	0,514 %
2015-10-08	50	182	0,549 %
2015-10-15	225	91	0,514 %
2015-10-15	50	182	0,547 %
2015-10-22	225	91	0,518 %
2015-10-22	50	182	0,565 %
2015-10-22	50	364	0,600 %
2015-10-29	225	91	0,534 %
2015-10-29	50	182	0,581 %
2015-11-05	225	91	0,522 %
2015-11-05	50	182	0,575 %
2015-11-12	225	91	0,530 %
2015-11-12	50	182	0,589 %
2015-11-19	225	91	0,542 %
2015-11-19	50	182	0,597 %
2015-11-19	50	364	0,630 %
2015-11-26	225	91	0,558 %
2015-11-26	50	182	0,616 %
2015-12-03	225	91	0,570 %
2015-12-03	50	182	0,630 %
2015-12-10	225	91	0,578 %
2015-12-10	50	182	0,634 %
2015-12-17	225	91	0,607 %
2015-12-17	50	182	0,674 %
2015-12-17	50	364	0,705 %
2016-01-07	175	91	0,619 %
2016-01-07	50	182	0,638 %
2016-01-14	175	91	0,522 %
2016-01-14	50	182	0,511 %

TABLEAU A (suite)**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉMISSIONS DE BONS DU TRÉSOR EN 2015-2016**

2016-01-21	175	91	0,550 %
2016-01-21	50	182	0,565 %
2016-01-21	50	364	0,565 %
2016-01-28	175	91	0,590 %
2016-01-28	50	182	0,628 %
2016-02-04	175	91	0,595 %
2016-02-04	50	182	0,620 %
2016-02-11	175	91	0,599 %
2016-02-11	50	182	0,599 %
2016-02-18	175	91	0,615 %
2016-02-18	50	182	0,638 %
2016-02-18	50	364	0,650 %
2016-02-25	175	91	0,611 %
2016-02-25	50	182	0,640 %
2016-03-03	175	91	0,619 %
2016-03-03	50	182	0,640 %
2016-03-10	175	91	0,615 %
2016-03-10	50	182	0,646 %
2016-03-17	175	91	0,611 %
2016-03-17	50	182	0,636 %
2016-03-24	50	365	0,694 %
2016-03-24	175	91	0,615 %
2016-03-24	50	183	0,650 %

TABLEAU B

GOVERNEMENT DU QUÉBEC Emprunts réalisés en 2015-2016 – Fonds général⁽¹⁾

Montant encaissé en dollars canadiens ⁽²⁾	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽³⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽⁴⁾
(en millions)		(en %)			(en \$)	(en %)
561	—	3,50	15 avril	2045-12-01	112,274	2,893
104	100 \$ AU	4,20	1 ^{er} mai	2025-03-10	108,461	3,193
506	—	2,75	15 mai	2025-09-01	101,146	2,622
510	—	2,75	19 mai	2025-09-01	101,916	2,537
536	—	3,50	2 juin	2045-12-01	107,277	3,128
506	—	2,75	12 juin	2025-09-01	101,211	2,614
512	—	2,75	17 juillet	2025-09-01	102,466	2,473
539	—	3,50	31 juillet	2045-12-01	107,682	3,107
521	—	2,75	11 août	2025-09-01	104,202	2,280
929	700 \$ US	Variable ⁽⁵⁾	4 septembre	2018-09-04	100,000	Variable ⁽⁶⁾
522	—	3,50	9 septembre	2045-12-01	104,411	3,269
267 ⁽⁷⁾	200 \$ US	Variable ⁽⁵⁾	24 septembre	2018-09-04	100,006	Variable ⁽⁶⁾
516	—	3,50	28 septembre	2048-12-01	103,130	3,343
67 ⁽⁷⁾	50 \$ US	Variable ⁽⁵⁾	30 septembre	2018-09-04	100,012	Variable ⁽⁶⁾
67 ⁽⁷⁾	50 \$ US	Variable ⁽⁵⁾	30 septembre	2018-09-04	100,011	Variable ⁽⁶⁾
507	—	3,50	13 octobre	2048-12-01	101,436	3,427
571	—	4,50	22 octobre	2020-12-01	114,293	1,577
1 080	750 €	1,125 ⁽⁸⁾	28 octobre	2025-10-28	99,018	1,230 ⁽⁹⁾
329	—	3,50	4 novembre	2022-12-01	109,723	2,018
199 ⁽⁷⁾	150 \$ US	Variable ⁽⁵⁾	9 novembre	2018-09-04	100,010	Variable ⁽⁶⁾
48	50 \$ AU	3,70	20 novembre	2026-05-20	99,957	3,705
501	—	3,50	20 novembre	2048-12-01	100,214	3,489
504	—	2,75	23 novembre	2025-09-01	100,751	2,662
505	—	2,75	24 novembre	2025-09-01	101,026	2,630
525	350 €	1,125 ⁽⁸⁾	14 décembre	2025-10-28	99,093	1,223 ⁽⁹⁾
25	25 \$ AU	3,70	25 janvier	2026-05-20	101,283	3,550
520	—	2,75	8 février	2025-09-01	103,911	2,292
501	—	2,50	22 février	2026-09-01	100,202	2,478
502	—	2,50	26 février	2026-09-01	100,498	2,446
67 ⁽⁷⁾	50 \$ US	Variable ⁽⁵⁾	4 mars	2018-09-04	99,796	Variable ⁽⁶⁾
525	—	3,50	8 mars	2048-12-01	105,073	3,247
30	30 \$ AU	3,70	9 mars	2026-05-20	101,356	3,540
1 000	—	Variable ⁽⁵⁾	10 mars	2020-06-10	100,000	Variable ⁽⁶⁾
150 ⁽¹⁰⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
780 ⁽¹¹⁾	—	Zéro coupon	Diverses	Diverses	Divers	Divers

15 532

Note : Emprunts réalisés ou négociés en date du 7 mars 2016.

(1) Inclut les emprunts effectués par le fonds général pour effectuer des avances au Fonds de financement.

(2) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.

(3) Les intérêts sont payables semestriellement, à moins qu'une note n'indique une autre fréquence.

(4) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement, à moins qu'une note n'indique une autre fréquence.

(5) Les intérêts sont payables trimestriellement.

(6) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables trimestriellement.

(7) Emprunts privés.

(8) Les intérêts sont payables annuellement.

(9) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables annuellement.

(10) Produits d'épargne émis par Épargne Placements Québec.

(11) Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises.

Q-26 Pour le gouvernement, évolution du coût d'emprunt moyen pondéré depuis 2000, ventilé par catégorie de dette.

**COÛT DES NOUVEAUX EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC**

(en pourcentage, sur la base de l'année civile)

	Coût des nouveaux emprunts⁽¹⁾
2000	6,5
2001	6,1
2002	5,8
2003	5,2
2004	5,0
2005	4,5
2006	4,6
2007	4,7
2008	4,5
2009	4,4
2010	4,1
2011	3,7
2012	3,0
2013	3,3
2014	3,2
2015	2,4

(1) Le coût d'emprunt du gouvernement correspond au taux de rendement des obligations du Québec à échéance de 10 ans.

Source : PC-Bond.

Q-27 La ventilation par ministère et organisme des efforts demandés totalisant 1 187 M\$ pour arriver à l'équilibre budgétaire, tel qu'indiqué en page A.13 du plan budgétaire de 2015-2016.

Le Ministère a acheminé cette question au Secrétariat du Conseil du trésor.

Q-28 Ventilation par ministère et organisme des facteurs qui expliquent le solde budgétaire -7 274 M\$ pour 2015-2016, présenté à la page A.48 du plan budgétaire de 2015-2016.

- Le solde budgétaire -7 274 M\$¹ pour 2015-2016, présenté à la page A.48 du plan budgétaire de 2015-2016 a été déterminé pour la première fois lors du budget de juin 2014.
 - Le point sur la situation économique et financière de l'automne 2014 a présenté à nouveau cette information.
- Le gouvernement a indiqué au budget de juin 2014 la présence de révisions et dépassements depuis le 20 février 2014 de 7 608 M\$ pour l'année 2015-2016. Ces écarts s'expliquaient par :
 - Des révisions de -1 426 M\$ liées à l'économie;
 - Des dépassements aux dépenses de programmes de 5 797 M\$, dont 2 549 M\$ liés exclusivement aux dépassements 2015-2016;
 - D'autres révisions totalisant -385 M\$.
- L'existence des dépassements aux dépenses a été confirmée par le Vérificateur général du Québec.
- Le 26 février 2015, le Vérificateur général du Québec a déposé à l'Assemblée nationale son analyse de la mise à jour économique et financière de décembre 2014. Dans son rapport, le vérificateur général confirme les dépassements aux dépenses présentés par le gouvernement.
 - Par exemple, au tableau 22 de la page 60 de son rapport, le vérificateur général indique que les coûts de reconduction des programmes s'élèvent à 69 139 M\$ pour l'année 2015-2016.
 - Comparé à l'objectif de dépenses de programmes de 66 141 M\$ présenté au Point sur la situation économique et financière de l'automne 2014, cela représente un dépassement de 2 998 M\$.
 - Le vérificateur général présente au tableau 22 les coûts de reconductions pour les grands portefeuilles.

¹ En excluant l'impact de 49 M\$ des mesures sur les revenus et du plan de relance annoncées au budget de juin 2014, ainsi que la réévaluation à la baisse des coûts de reconduction de 285 M\$, le solde budgétaire avant mesures s'élèverait à -7 608 M\$ pour 2015-2016, soit le même solde que celui présenté au budget 2014-2015 (Plan budgétaire – Budget 2014-2015, p. A.21).

Q-29 Détails des résultats obtenus en 2015-2016 pour chacune des mesures de retour à l'équilibre budgétaire détaillées à la page A.48 du plan budgétaire de 2015-2016.

- Les mesures mises en place pour le retour à l'équilibre budgétaires en 2015-2016 totalisent 7 274 M\$ dont :
 - 6 095 M\$ pour le contrôle des dépenses du gouvernement;
 - 1 179 M\$ relatives aux efforts aux entreprises et aux particuliers.
- Afin de contrôler l'ensemble des dépenses de l'État, les mesures suivantes ont été mises en place :
 - le contrôle des dépenses au sein des ministères, des organismes et des sociétés totalisant 2 578 M\$, en plus des efforts de 1 187 M\$ incorporés au budget de dépense 2015-2016;
 - la réduction des coûts liés à la rémunération de 1 425 M\$;
 - la réduction de 200 M\$ de la réserve pour besoins additionnels;
 - les modifications à l'organisation et à la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux et l'adoption des meilleures pratiques permettant de dégager des économies de 205 M\$;
 - l'instauration d'un pacte fiscal transitoire aux municipalités permettant des économies de 300 M\$;
 - l'utilisation de 200 M\$ de la provision pour éventualités.
- Les cibles de dépenses de programmes des organismes autres que budgétaires et des aux fonds spéciaux sont globalement en voie d'être atteintes.
- Par ailleurs, les objectifs de réduction des effectifs de 2% dans la fonction publique et le gel dans les organisations hors fonction publique sont en voie d'être atteints et même dépassés.
- Les données prévisionnelles pour 2015-2016 montrent que le niveau d'effectifs prévu présente une réduction de 7 158 équivalents temps complet (ETC). Cette diminution est composée de :
 - 2 268 ETC ou 3,3 % dans la fonction publique;
 - 4 890 ETC ou 1,2 % dans les organisations hors fonction publique

Liste des mesures pour le retour à l'équilibre budgétaire

(en millions de dollars)

	2015-2016	Part du total
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT MESURES – BUDGET 2014-2015⁽¹⁾	-7 274	
Contrôle des dépenses du gouvernement		
Contribution des ministères et organismes	2 406	
Contribution des sociétés d'État et organismes publics	172	
Contrôle de la rémunération par le gel global des effectifs	500	
Limiter les facteurs liés aux dépenses de rémunération	689	
Étalement de la rémunération des médecins	194	
Suspension des bonis au personnel de direction et d'encadrement	42	
Réduction de la réserve pour besoins additionnels	200	
Modifications à l'organisation et à la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux et adoption des meilleures pratiques	205	
Pacte fiscal transitoire aux municipalités pour 2015	300	
Utilisation de la provision pour éventualités	200	
Efforts incorporés au budget de dépenses 2015-2016	1 187	
Sous-total – Mesures du gouvernement	6 095	84 %
Mesures aux entreprises		
Abolition ou suspension de mesures fiscales annoncées depuis septembre 2012	56	
Réduction de 20 % des taux de crédits d'impôt	270	
Introduction de seuils de dépenses minimales admissibles aux crédits d'impôt à la R-D et au crédit d'impôt à l'investissement	58	
Abolition du taux réduit de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance applicable aux primes d'assurance de personnes	128	
Surtaxe temporaire pour les institutions financières	125	
Autres mesures fiscales aux entreprises	49	
Sous-total – Mesures aux entreprises	686	9 %
Mesures aux particuliers		
Révision au financement des services de garde	193	
Réduction de 20 % à 10 % du taux de conversion des crédits d'impôt pour cotisations syndicales et professionnelles	112	
Abolition du taux réduit de la taxe sur les primes d'assurance automobile	116	
Autres mesures aux particuliers	72	
Sous-total – Mesures aux particuliers	493	7 %
Total des mesures identifiées	7 274	100 %
SOLDE BUDGÉTAIRE – BUDGET 2015-2016	—	

(1) En excluant l'impact de 49 M\$ des mesures sur les revenus et du plan de relance annoncées au budget de juin 2014, ainsi que la réévaluation à la baisse des coûts de reconduction de 285 M\$, le solde budgétaire avant mesures s'élèverait à -7 608 M\$ pour 2015-2016, soit le même solde que celui présenté au budget 2014-2015 (*Plan budgétaire – Budget 2014-2015*, p. A.21).
Sources : Secrétariat du Conseil du trésor et ministère des Finances du Québec.

Q-3 Sommes dépensées en 2015-2016 (et prévisions pour 2016-2017) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 1 des Renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Q-30 Détails des mesures mises en place pour la révision des programme telles que présentées au tableau A.15 du plan budgétaire 2015-2016 et les résultats réellement obtenus par mesure et par ministère en 2015-2016.

- Le détail des résultats par mesure n'est pas disponible.
- Les cibles de dépenses de programmes et des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux sont globalement en voie d'être atteintes.

Q-31 Copie des études d'impacts, note interne ou analyse du ministère pour les mesures suivantes :

- Hausse des taxes spécifique sur le tabac
- Diminution des transferts municipaux
- Hausse des taxes spécifique sur les boissons alcoolisées
- Hausse de la contribution des institutions financières
- Hausse de charges de l'État imputable au régime de retraite des employés de l'État
- Modulation des frais de garderies en fonction des revenus des particuliers
- Hausse des tarifs d'Hydro-Québec
- Hausse des tarifs de service de garde
- Impact des hausses du service de garde sur le taux d'activité des femmes sur le marché du travail.
- Hausse de taxes scolaires 2015-2016 et 2016-2017
- Mise en place d'une écotaxe sur l'essence
- Écofiscalité
- Hausse de la taxe d'accise sur l'essence
- Mise en place du SPEDE (Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec)
- Mise en place du bouclier fiscal

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-32 Liste détaillée des revendications financières particulières non réglées du Québec envers le gouvernement fédéral.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 2 des Renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Q-33 Étude, rapport, analyse ou mesure d'efficacité pour le programme d'aide aux régions ressources depuis son implantation. Précisez :

- **Objectifs et critères d'évaluation**
- **Les coûts annuels réels de chacune des mesures fiscales de la stratégie des régions ressources par région,**
- **Les résultats économiques de chaque région**
- **Toute autre mesure de performance.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-34 Pour chacune des dépenses fiscales aux individus pour l'année 2009 à 2015 indiquez le nombre de contribuables ou de déclarations qui ont bénéficié de cet allégement fiscal.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-35 Pour chacune des dépenses fiscales aux entreprises pour l'année fiscale de 2009 à 2015, indiquez le nombre de sociétés ou de déclarations qui ont bénéficié de cet allégement fiscal.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-36 Concernant les transferts fédéraux, la ventilation des montants, pour les années 2014-2015 à 2016-2017 inclusivement, qui composent la rubrique « autres programmes » inscrite au plan budgétaire 2015-2016, page D.17

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-37 Copie de toutes études, analyses ou rapports sur l'impact de la consommation et le poids du fardeau fiscal sur l'économie.

- Des travaux réalisés par le ministère des Finances ont été publiés dans le Rapport Godbout dans le cadre des travaux de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise.

Q-38 Copie de toutes études, analyses ou rapport qui portent sur l'impact du prix du pétrole et des hydrocarbures sur la péréquation.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-39 Copie de tous les documents portant sur les futurs revenus de péréquation et de transferts fédéraux, par année, pour les 10 prochaines années.

La prévision budgétaire couvre la période allant jusqu'en 2020-2021.

REVENUS DE TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Péréquation	9 521	10 030	10 501	10 250	10 222	10 825
Transferts pour la santé	5 487	5 944	6 095	6 331	6 635	6 920
Transfert pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 542	1 629	1 666	1 708	1 752	1 799
Autres programmes	2 539	2 577	2 497	2 782	2 644	2 418
TOTAL	19 089	20 180	20 759	21 071	21 253	21 962

Q-4 Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2015-2016, en indiquant pour chacun :

- son mandat ;
- la liste des membres ;
- le budget dépensé ;
- le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
- les résultats atteints.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 43 des Renseignements généraux.

Q-40 Évolution détaillée depuis 2003-2004 de chaque source de revenus qui compose les revenus autonomes du gouvernement en détaillant chacune des sources au maximum (exemple : pour les sociétés, donnée de façon distincte la taxe sur le capital, la taxe sur la masse salariale, chacune des taxes spécifiques et compensatoires)

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 4 des Renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Q-41 Coût des mesures fiscales pour les régions ressources pour l'année 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 et 2017-2018. Détailler le coût pour chacune des mesures comprises dans la stratégie des régions ressources, nombre d'entreprises s'étant prévaluées de la mesure et coût fiscal de la mesure. Déclinaison par région.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-42 Taux d'emprunt des émissions de dette depuis 2009. Écart entre les taux d'emprunt du Québec et des provinces canadiennes et des États du nord-est des États-Unis (New York, New Hampshire, Vermont, Massachussetts et Maine). Prévion utilisées sur les taux d'emprunt pour les 5 prochaines années

TAUX DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS À ÉCHÉANCE DE 10 ANS

(en pourcentage)

	Québec	Ontario	Écart (en points de pourcentage)
2010	4,08	4,03	0,05
2011	3,67	3,62	0,05
2012	2,96	2,87	0,09
2013	3,26	3,19	0,07
2014	3,15	3,09	0,06
2015	2,41	2,38	0,03

Source : PC-Bond.

Les informations suivantes sont publiées par le ministère des Finances dans les documents budgétaires.

MARCHÉS FINANCIERS CANADIENS

(moyennes annuelles en pourcentage)

	2015	2016	2017
Taux cible du financement à un jour	0,6	0,5	0,6
Bons du Trésor – 3 mois	0,5	0,5	0,7
Obligations – 10 ans	1,5	1,5	2,3

Q-43 L'ensemble des sommes prélevées par le gouvernement du Québec auprès des sociétés minières, incluant les prélèvements fiscaux et les droits miniers (ventilation par source de revenu : permis, redevances, taxes, impôts, etc.) pour chacune des 5 dernières années ainsi que les prévisions pour les 5 prochaines années. Spécifier le nombre de minière pour chacune des catégories.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 9 des Renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Q-44 Dépense fiscale totale et dépense budgétaire totale (en incluant les dépenses d'investissement) du gouvernement, relatives à l'industrie minière pour chacune des 5 dernières années ainsi que les prévisions pour les 5 prochaines années. Spécifier le nombre de minière pour chacune des catégories.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 10 des Renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Q-45 Le total des profits avant impôt déclarés par les sociétés minières au Québec pour chacune des 5 dernières années en spécifiant le nombre de minières par année.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 11 des Renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Q-46 Élasticité observée entre les revenus autonomes et le PIB nominal pour chacune des 10 dernières années.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 27 des Renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Q-47 Évolution des revenus autonomes et du PIB nominal au cours des 10 dernières années.

- Les données historiques des revenus autonomes consolidés sont disponibles à la page F.9 du document « Renseignements additionnels » du Budget 2016-2017.
- Les données historiques du PIB nominal sont disponibles à la page F.43 du document « Renseignements additionnels » du Budget 2016-2017.

ÉVOLUTION DU PIB NOMINAL ET DES REVENUS CONSOLIDÉS

	PIB nominal		Revenus consolidés	
	(en M\$)	(var. en %)	(en M\$)	(var. en %)
2016-2017	392 770	3,3	82 386	2,6
2015-2016	380 238	2,2	80 331	3,8
2014-2015	372 041	2,5	77 398	3,6
2013-2014	362 876	1,9	74 681	6,0
2012-2013	356 086	2,4	70 480	1,5
2011-2012	347 890	4,8	69 472	6,3
2010-2011	331 898	4,3	65 370	6,3
2009-2010	318 153	1,3	61 494	5,8
2008-2009	314 125	2,0	58 146	-0,4
2007-2008	307 962	4,5	58 393	1,3

Q-48 Copie de toutes les analyses ou études portant sur la fiscalité des individus de 2013-2014 à 2015-2016 inclusivement.

- Les études et analyses produites portant sur les impacts de modifications à la structure fiscale du Québec ont toutes, sans exception, fait l'objet d'une publication sous forme de bulletins d'information et de documents budgétaires.
- Chacun des documents publiés depuis le 1^{er} avril 2013 peut être consulté à l'adresse suivante : www.finances.gouv.qc.ca. Ces documents sont les suivants :
 - Bulletin d'information 2013-6 – Nouvelles mesures fiscales pour encourager la philanthropie culturelle (3 juillet 2013)
 - Bulletin d'information 2013-7 – Harmonisation à certaines mesures fiscales fédérales (11 juillet 2013 et mis à jour le 26 juillet 2013)
 - Priorité emploi – Investir dans l'emploi c'est investir dans le Québec, Mise en place du crédit d'impôt ÉcoRénov (7 octobre 2013)
 - Bulletin d'information 2013-10 – Mesures fiscales visant à stimuler les investissements des particuliers et des entreprises (7 octobre 2013 et mis à jour le 8 novembre 2013)
 - Bulletin d'information 2013-11 – Revalorisation des seuils d'exemption au régime public d'assurance médicaments et harmonisation à certaines mesures fiscales fédérales en matière de R-D (8 novembre 2013)
 - Paramètres du régime d'imposition des particuliers pour l'année d'imposition 2014 (9 novembre 2013)
 - Bulletin d'information 2013-13 – Bonification de l'aide fiscale accordée aux particuliers habitant un village nordique (4 décembre 2013)
 - Bulletin d'information 2013-14 – Modifications à diverses mesures à caractère fiscal (20 décembre 2013)
 - Bulletin d'information 2014-1 – Plafonds régissant la déductibilité des frais d'automobile et taux des avantages relatifs à l'utilisation d'une automobile pour l'année 2014 (23 janvier 2014)
 - Bulletin d'information 2014-3 – Harmonisation à certaines mesures fiscales fédérales (7 février 2014)
 - Bulletin d'information 2014-4 – Harmonisation à certaines mesures du budget fédéral en matière de taxes de vente (12 février 2014)
 - Bulletin d'information 2014-6 – Instauration du crédit d'impôt LogiRénov pour la rénovation résidentielle (24 avril 2014)
 - Budget 2014-2015 – Le défi des finances publiques du Québec (4 juin 2014)
 - Bulletin d'information 2014-7 – Modifications à diverses mesures concernant les particuliers ou les entreprises (11 juillet 2014)
 - Bulletin d'information 2014-8 – Revalorisation des seuils d'exemption au régime public d'assurance médicaments et autres mesures (24 octobre 2014)
 - Paramètres du régime d'imposition des particuliers pour l'année d'imposition 2015 (26 novembre 2014)
 - Bulletin d'information 2014-10 – Revue de l'aide fiscale accordée aux personnes ayant recours à la voie médicale pour devenir parents (28 novembre 2014)

- Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2014 (2 décembre 2014)
- Bulletin d'information 2014-11 – Mesures fiscales annoncées à l'occasion du point sur la situation économique et financière du Québec (2 décembre 2014)
- Bulletin d'information 2014-12 – Mesures relatives aux particuliers et aux entreprises (19 décembre 2014)
- Bulletin d'information 2015-1 – Plafonds régissant la déductibilité des frais d'automobile et taux des avantages relatifs à l'utilisation d'une automobile pour l'année 2015 (6 février 2015)
- Budget 2015-2016 – Le plan économique du Québec (26 mars 2015)
- Bulletin d'information 2015-4 – Harmonisation à certaines mesures fiscales fédérales et autres mesures fiscales (18 juin 2015)
- Bulletin d'information 2015-5 – Admissibilité au crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants d'une partie des frais payés pour les journées pédagogiques (14 août 2015)
- Paramètres du régime d'imposition des particuliers pour l'année d'imposition 2016 (13 novembre 2015)
- Bulletin d'information 2015-6 – Modifications à la liste des frais admissibles à une aide fiscale pour le traitement de l'infertilité à la suite de la sanction du projet de loi N° 20 (14 novembre 2015)
- Bulletin d'information 2016-1 – Plafonds et taux régissant l'usage d'une automobile pour l'année 2016 et autres mesures (25 janvier 2016)
- Budget 2016-2017 – Le plan économique du Québec (17 mars 2016)
- Les autres études ou analyses non publiées ne peuvent être communiquées puisqu'elles ont été produites à l'occasion de recommandations dans le cadre d'un processus décisionnel en cours. Ces documents sont de nature confidentielle au sens des articles 37 et 39 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Q-49 Comparaison du TEMI (taux effectif marginal d'imposition) du Québec, du Canada, des autres provinces Canadiennes et des États-Unis pour les années 2012, 2013, 2014, 2015.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 7 des Renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Q-05 Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2015-2016 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Secteur	A	B	C	D	E
	Nombre d'occasionnels au 29 février 2016	Nombre d'employés réguliers + occasionnels au 29 février 2016	% d'occasionnels dans l'année financière (A/B)	Nombre de personnes nommées temporaires dans l'année financière 2015-2016 (Jusqu'au 29 février 2016)	% de personnes ayant été nommées temporaires dans l'année (Jusqu'au 29 février 2016) (D/B)
Bureau du sous-ministre /secrétariat / affaires juridiques / communications	2	24	8,3%	3	12,5%
DGA (incl 2010-2020)	1	90	1,1%	5	5,6%
Droit fiscal et politiques locales et autochtones	1	21	4,8%	-	-
Politiques aux particuliers, aux relations fédérales-provinciales et à l'économique	5	53	9,4%	4	7,5%
Politiques relatives aux institutions financières et au droit corporatif	-	22	-	1	4,5%
Politiques fiscales aux entreprises, au développement économique et aux sociétés d'État	-	35	-	1	2,9%
Politique budgétaire	7	56	12,5%	3	5,4%
Financement, gestion de la dette et opérations financières	6	90	6,7%	5	5,6%
Contrôleur des finances	16	173	9,2%	7	4%
Fonds de financement	3	14	21,4%	2	14,3%
Total MFQ + Fonds de financement	41	578	7,1%	31	5,4%

Q-50 Estimation des TEMI (taux effectif marginal d'imposition) du Québec, du Canada, des autres provinces Canadiennes et des États-Unis pour les années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 7 des Renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

**Q-51 Évaluation de l'effet de l'instauration de la taxe santé (contribution santé)
sur l'activité économique pour les années 2010-2011 à 2015-2016.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-52 Évaluation des hausses des taxes sur l'essence sur l'activité économique pour les années 2010-2011 à 2015-2016

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-53 Évaluation de l'effet de la hausse des taxes à la consommation sur l'activité économique pour les années 2010-2011 à 2015-2016

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-54 Évaluation de l'effet de la hausse des taxes sur le tabac et sur les boissons alcoolisées sur l'activité économique pour l'année 2015-2016.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-55 Copie de toute étude, rapport portant l'effet de l'augmentation des tarifs, taxes et impôt sur l'activité économique.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-56 Évaluation de l'impact économique pour chaque mesures présentées aux pages A.42 et A43 du plan économique de 2015-2016.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-57 Les prévisions économiques annuelles du ministère des finances allant de la période de 2014 à 2020 pour le Québec et les principaux partenaires économiques du Québec sur les variables suivantes :

- Revenu disponible des ménages en dollars courant
- Revenu disponible des ménages en dollars réel
- Revenu disponible des ménages par habitant en dollars courant
- Revenu disponible des ménages par habitant en dollars réel
- Le nombre de ménages
- Le nombre de contribuables ayant un revenu annuel compris entre ces tranches de revenu :
 - 0 à 20 000;
 - 20 000 à 40 000;
 - 40 000 à 60 000;
 - 60 000 à 80 000
 - 100 000 à 120 000
 - 120 000 et plus
- Le PIB nominal en dollars courant
- Le PIB réel
- Le taux d'épargne des ménages
- Les dépenses de consommation en dollars courant
- Les dépenses de consommation en dollars réel
- L'investissement privé non résidentiel en dollars courant
- L'investissement privé non résidentiel en dollars réel
- Le taux d'inflation
- La population active
- La pression fiscale québécoise totale en fonction du PIB nominal
- La pression fiscale québécoise totale en fonction du PIB réel
- La rémunération hebdomadaire moyenne et médiane en dollars courants
- La rémunération hebdomadaire moyenne et médiane en dollars réel

Voir pages suivantes.

Q-57 Les prévisions économiques annuelles du ministère des finances allant de la période de 2014 à 2020 pour le Québec et les principaux partenaires économiques du Québec... (suite)

Perspectives économiques au Québec – Budget 2016-2017 (variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2015	2016	2017
Production			
Produit intérieur brut réel	1,1	1,5	1,6
Produit intérieur brut nominal	2,0	3,2	3,3
Produit intérieur brut nominal (en G\$)	377,5	389,6	402,5
Composantes du PIB (en termes réels)			
Demande intérieure finale	0,6	1,2	1,3
– Consommation des ménages	1,4	1,9	1,7
– Dépenses et investissements des gouvernements	0,3	0,2	0,3
– Investissements résidentiels	0,9	0,1	-0,7
– Investissements non résidentiels des entreprises	-4,7	0,0	2,8
Exportations	1,8	2,8	2,6
Importations	0,7	1,5	1,9
Marché du travail			
Population (en milliers)	8 263,6	8 329,5	8 394,8
Population de 15 ans et plus (en milliers)	6 843,3	6 887,8	6 932,0
Emplois (en milliers)	4 097,0	4 126,8	4 156,0
Création d'emplois (en milliers)	37,3	29,8	29,2
Taux de chômage (en %)	7,6	7,5	7,2
Autres indicateurs économiques (en termes nominaux)			
Consommation des ménages	2,6	3,5	3,7
– Excluant essence	3,5	3,9	3,4
– Excluant aliments et loyers	2,2	3,4	3,7
Mises en chantier (en milliers d'unités)	37,9	36,0	34,4
Investissements résidentiels	2,5	2,1	1,0
Investissements non résidentiels des entreprises	-1,1	3,7	4,0
Salaires et traitements	2,1	3,1	3,1
Revenu des ménages	3,2	3,1	3,2
Excédent d'exploitation net des sociétés	-5,0	5,9	6,0
Indice des prix à la consommation	1,1	1,5	2,4
– Excluant aliments et énergie	1,8	1,8	1,8
PIB par habitant (en \$)	45 687	46 770	47 950
Revenu disponible par habitant (en \$)	26 725	27 364	27 989

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances du Québec.

Q-57 Les prévisions économiques annuelles du ministère des finances allant de la période de 2014 à 2020 pour le Québec et les principaux partenaires économiques du Québec... (suite)

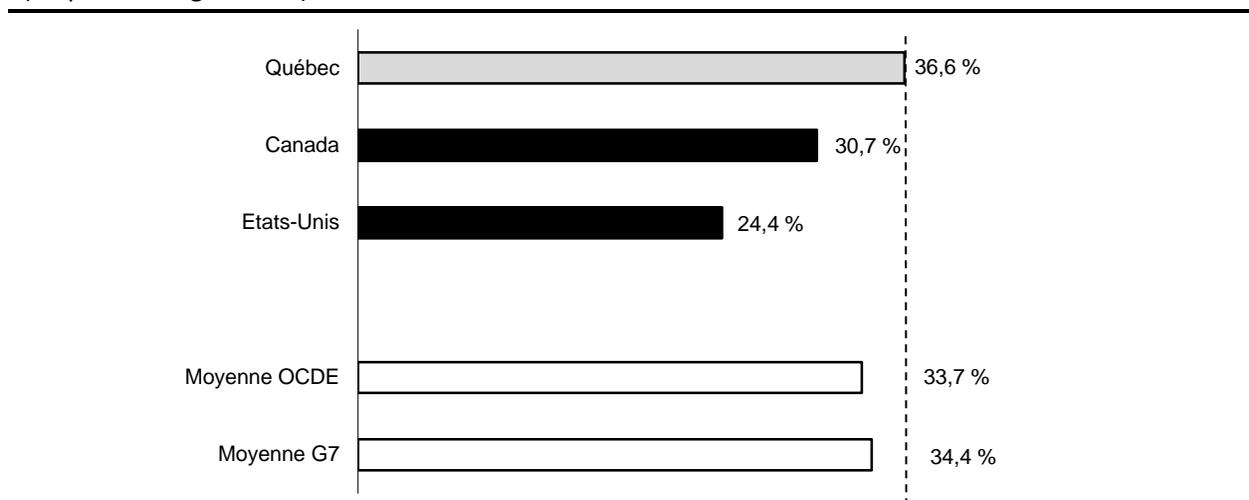
RÉPARTITION DES CONTRIBUABLES SELON LA TRANCHE DE REVENU POUR LES ANNÉES D'IMPOSITION 2015 ET 2016

NOMBRE DE CONTRIBUABLES PAR TRANCHE DE REVENU TOTAL ANNUEL
(en nombre)

	2015	2016
Moins de 20 000 \$	2 277 050	2 245 805
De 20 000 \$ à 40 000 \$	1 747 321	1 739 642
De 40 000 \$ à 60 000 \$	1 169 316	1 185 781
De 60 000 \$ à 80 000 \$	637 405	654 173
De 80 000 \$ à 100 000 \$	311 209	331 600
De 100 000 \$ à 120 000 \$	154 054	165 024
120 000 \$ ou plus	247 346	265 189
TOTAL	6 543 700	6 587 213

LE POIDS DES RECETTES FISCALES EN FONCTION DU PIB

IMPORTANCE DES RECETTES FISCALES GLOBALES – 2012
(en pourcentage du PIB)



Sources : OCDE, Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Q-58 Incitatifs ou conditions mis en place afin de permettre aux personnes de 55 à 70 ans de demeurer sur le marché du travail, pour chacune des 5 dernières années financières (incluant 2015-2016).

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES TRAVAILLEURS D'EXPÉRIENCE

- Le régime d'imposition accorde aux travailleurs âgés de 65 ans ou plus un crédit d'impôt permettant d'éliminer l'impôt qu'ils auraient eu à payer sur une partie de leur revenu de travail.
- Pour déterminer la valeur de ce crédit d'impôt, un taux de 15,04 % doit être appliqué sur les revenus admissibles qui excèdent une première tranche de revenu de travail admissible d'un particulier de 5 000 \$.
- Lors de sa mise en place avec le budget 2011-2012, seules les personnes âgées de 65 ans ou plus pouvaient bénéficier de la mesure pour un revenu excédentaire de 3 000 \$ en 2012.
- Le revenu excédentaire a été bonifié à 4 000 \$ en 2015 lors du budget 2014-2015.
- Le crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience est graduellement bonifié sur une période de trois ans, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2016.
 - L'âge d'admissibilité est graduellement élargi pour passer de 65 ans à 62 ans;
 - Le revenu de travail excédentaire maximal est graduellement haussé et atteindra 10 000 \$ en 2018 pour les travailleurs âgés de 65 ans ou plus.

REVENU DE TRAVAIL EXCÉDENTAIRE ADMISSIBLE SELON L'ÂGE

(en dollars)

	Bonification graduelle			
	2015	2016	2017	2018
62 ans	—	—	—	4 000
63 ans	—	—	4 000	6 000
64 ans	—	4 000	6 000	8 000
65 ans ou plus	4 000	6 000	8 000	10 000

UNE MESURE QUI RÉPOND AUX BESOINS

- À terme, le crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience va permettre à près de 232 000 travailleurs d'expérience de bénéficier d'une aide fiscale les incitant à accroître leur offre de travail.
- En rendant l'aide fiscale à l'égard des travailleurs d'expérience plus généreuse, l'incitation financière à augmenter son offre de travail est plus grande. La bonification du crédit d'impôt permettra également d'encourager certains travailleurs d'expérience déjà en emploi à augmenter leurs heures de travail.
- L'élargissement de l'âge d'admissibilité fait en sorte que cet âge sera en lien avec l'âge moyen à laquelle les travailleurs prennent leur retraite, soit 62 ans.
- Ainsi, cette mesure répond à la fois aux besoins des travailleurs d'expérience en améliorant leur situation financière et à ceux des employeurs qui bénéficieront d'une main-d'œuvre expérimentée plus importante.

Q-59 Mesures financières (chiffrées) mises en place depuis 2006 pour contrer la désindexation des régimes de retraite.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-6 Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2015-2016. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

Fournir également la ventilation de toutes les compressions financières réalisées et à venir du ministère et des organismes qui en relèvent dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2014-2015 et 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Q-60 Pour les exercices de 2010-2011 à 2015-2016, indiquez d'abord le nombre de rencontres entre le ministère des Finances et les agences de Fitch, Standard & Poor's, Moody's, DBRS et Japanese Credit Rating, ensuite le but de la rencontre et enfin la prévision du solde budgétaire du gouvernement du Québec selon l'évaluation la plus précise du moment par le ministère des finances.

Le gouvernement du Québec reçoit une cote de crédit de la part de cinq agences de notation :

- Moody's;
- Standard & Poor's;
- Fitch Ratings;
- DBRS; et
- Japan Credit Rating Agency (JCR).

Le personnel du ministre des Finances rencontre les représentants de chaque agence de notation une fois par année après l'adoption du Budget par l'Assemblée nationale.

Ces rencontres se déroulent dans les bureaux du ministère des Finances à Québec.

Q-61 Pour les exercices de 2010-2011 à 2015-2016 inclusivement, portant sur les rencontres entre le ministère des Finances et les agences de notation Fitch, Standard & Poor's et Moody's, indiquer :

- Les précisions d'informations qu'ont demandées les agences quant aux budgets et selon les années;
- Les précisions d'information qu'ont demandées les agences de notation quant à la mise à jour économique de l'automne 2014, publiée le 2 décembre 2014;
- Les réponses du gouvernement du Québec face aux demandes d'information des agences pour l'ensemble de la période;
- Les réponses du gouvernement du Québec face aux demandes d'information des agences de notation pour la mise à jour économique de décembre 2014;
- Les précisions d'information qu'ont demandées les agences de notation quant à la mise à jour économique de l'automne 2015, publié le 26 novembre 2015;
- Les réponses du gouvernement du Québec face aux demandes d'information des agences pour l'ensemble de la période;
- Les réponses du gouvernement du Québec face aux demandes d'information des agences de notation pour la mise à jour économique de novembre 2015;
- Le calendrier prévu de 2016 des rencontres à venir entre le ministre des Finances, et le personnel des agences de notation;
- Les exigences budgétaires qu'ont demandées les agences de notation pour que le Québec conserve sa cote de crédit pour l'exercice 2013-2014 à 2016-2017.

Le gouvernement du Québec reçoit une cote de crédit de la part de cinq agences de notation :

- Moody's;
- Standard & Poor's;
- Fitch Ratings;
- DBRS; et
- Japan Credit Rating Agency (JCR).

Le personnel du ministre des Finances rencontre les représentants de chaque agence de notation une fois par année après l'adoption du Budget par l'Assemblée nationale.

Ces rencontres se déroulent dans les bureaux du ministère des Finances à Québec.

Q-62 Liste de tous les projets financés dans le cadre de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale. Fournir le nom de l'organisme ou de la personne bénéficiaire, le montant total alloué, le montant versé jusqu'à présent, le montant qui reste à verser, les dates prévues de versements, le détail du projet et, si possible, les autres sources de financement du projet. Dans le cadre des projets nécessitant des travaux de construction de toute nature, spécifier s'il s'agit d'un contrat de gré à gré ou d'un appel d'offres. Dans le cas des appels d'offres, fournir également la liste des soumissionnaires, le détail de leur soumission et le soumissionnaire retenu.

La réponse à cette question sera transmise par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Q-63 État de situation détaillé concernant la mise en place des Fonds d'intervention économique régional (FIER) en spécifiant pour les 4 volets (FIER-soutien, FIER-régions, FIER-partenaires, FIER-partenaires) : a) les FIER qui sont actuellement en place par région; b) les sommes gouvernementales investies et les sommes des partenaires; c) les demandes d'accréditation qui sont actuellement à l'étude; d) le nombre d'entreprises qui, à ce jour, ont reçu une aide financière, le montant de l'aide et le nombre d'emplois créés.

La réponse à cette question sera transmise par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Q-64 Concernant l'investissement de 1,5 milliard de dollars présenté en page B.160 du plan budgétaire de 2015-2016, détaillé au tableau B.60 et les impacts financiers des nouvelles initiatives gouvernementales annoncées dans le plan budgétaire de 2015-2016 en page B.161, au tableau B.61; présentez pour chacune des années et chacune des initiatives une conciliation entre les deux tableaux qui permet de faire le rapprochement entre ces initiatives et la valeur des investissements espérés, en spécifiant :

- La valeur par initiative de la contribution du secteur privé et municipaux qui permettront d'arriver aux montants des investissements totaux;
- Le nombre de partenaires privés ou municipaux estimé par initiative pour arriver au montant d'investissement prévue;
- Le nombre d'emplois estimé par initiatives sans partenaires privés ou municipaux;
- Le nombre d'emplois total créé estimé avec ce 1,5 milliard d'investissement.

1,5 G\$ d'intervention sur la période 2015-2020

- Le budget 2015-2016 prévoit plusieurs initiatives pour doter la stratégie maritime d'importants leviers fiscaux et financiers pour stimuler les investissements de partenaires privés, publics et institutionnels.
- Globalement, les initiatives prévues représentent une enveloppe d'intervention de plus de 1,5 G\$, dont 1,4 G\$ du gouvernement du Québec et 100 M\$ du Fonds de solidarité FTQ.

Détail des interventions

Cette enveloppe d'intervention de 1,5G\$ comprend des nouvelles initiatives annoncées dans le budget 2015-2016 et des mesures en cours. Parmi les nouvelles initiatives, citons :

- Un nouveau programme d'investissements dans les infrastructures portuaires commerciales de 200 M\$ sur 5 ans;
- une enveloppe de 400 M\$ sur 5 ans pour l'implantation de pôles logistiques au Québec avec l'appui de partenaires (le Fonds de solidarité FTQ y contribue pour 100 M\$);
- une nouvelle enveloppe de 450 M\$ sur 5 ans pour attirer les investissements privés en misant sur les infrastructures portuaires et logistique du Québec;
- la prolongation du crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes et la bonification pour les Îles-de-la-Madeleine représentant 55,5 M\$ sur 5 ans;
- l'engagement de contribuer 76,6 M\$ au financement de projets d'infrastructures touristiques, notamment des projets à Montréal et Québec.

INITIATIVES PRÉVUES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LA PÉRIODE 2015-2020

(en millions de dollars)

	Montants des interventions
<u>Nouvelles initiatives</u>	
Accélérer les investissements dans les infrastructures portuaires commerciales au Québec	200,0
Favoriser l'implantation de pôles logistiques avec l'appui de partenaires	400,0
Attirer les investissements privés en misant sur les infrastructures logistiques et portuaires au Québec	450,0
Favoriser l'essor du tourisme maritime	76,6
Prolonger et bonifier le crédit d'impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec	55,5
Soutenir la recherche et l'innovation ⁽¹⁾	15,8
Appuyer le secteur maritime par des initiatives clés	70,0
Coordonner l'action gouvernementale	1,5
<u>Initiatives en cours</u>	
Amélioration des accès routiers au port de Montréal ⁽²⁾	75,0
Incitatifs fiscaux pour la construction ou la rénovation de navires et pour soutenir la création d'emplois dans les régions maritimes ⁽³⁾	109,4
Nouveau programme pour le développement du tourisme maritime et le réaménagement du site Dalhousie à Québec	61,0
TOTAL	1 514,8

(1) Comprend également un montant de 0,8 M\$ annoncé dans le cadre du budget 2014-2015 pour soutenir des projets d'institutions de recherche québécoises reconnues dans le domaine des biotechnologies marines.

(2) Estimations préliminaires avant la réalisation des études concernant les projets d'amélioration de l'accès au port de Montréal par le réaménagement de la sortie Sherbrooke de l'autoroute 25 et par des travaux dans l'axe du boulevard de l'Assomption.

(3) Comprend les incitatifs fiscaux suivants : déduction additionnelle pour amortissement de 50 % pour la construction ou la rénovation de navires, incitatif pour la création d'une réserve libre d'impôt par les armateurs, crédit d'impôt remboursable pour la construction ou la transformation de navires et crédit d'impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015).

Type d'intervention

Les initiatives prévues au budget 2015-2016 prendront plusieurs formes. Les sommes suivantes sont prévues au cours des cinq prochaines années, soit :

- 513 M\$ pour des investissements en infrastructure;
- 300 M\$ pour des prises de participation;
- 350 M\$ pour de l'appui financier à des entreprises;
- 100 M\$ pour des travaux de décontamination comptabilisés au passif environnemental du gouvernement;
- 87 M\$ pour des mesures budgétaires;
- 165 M\$ pour des mesures fiscales.

INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR LA PÉRIODE DE 2015-2020 SELON LE TYPE D'INTERVENTION

(en millions de dollars)

	Montants des interventions	Impact financier sur 5 ans
Investissements dans les infrastructures	512,6	55,1
Prises de participation (dont 100 M\$ du FSTQ)	300,0	—
Travaux de décontamination comptabilisés au passif environnemental du gouvernement	100,0	—
Appui financier aux entreprises	350,0	52,5
Mesures budgétaires	87,3	7,6
Mesures fiscales	164,9	55,5
Total	1 514,8	170,7

Le financement des interventions

Pour les nouvelles initiatives annoncées dans budget 2015-2016, le gouvernement prévoit des crédits totalisant près de 171 M\$ d'ici 5 ans.

Cet impact s'explique notamment par le fait que :

- le financement des investissements en infrastructure est amorti sur plusieurs années (remboursement du capital et intérêt);
- les prêts nécessitent la prise d'une provision dont le montant est inférieur au niveau de l'intervention;
- les prises de participation n'ont pas d'impact budgétaire étant donné que le gouvernement acquiert un actif ayant un potentiel de rendement.

À ces nouveaux crédits s'ajoutent des sommes à même les enveloppes prévues pour les programmes existants.

**IMPACT FINANCIER DES NOUVELLES INITIATIVES ANNONCÉES DANS LE BUDGET
2015-2016 POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE MARITIME**

(en millions de dollars)

	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	Total
Accélérer les investissements dans les infrastructures portuaires commerciales	-0,3	-1,6	-3,9	-7,5	-12,9	-26,2
Favoriser l'implantation de pôles logistiques avec l'appui de partenaires	—	—	-0,4	-2,6	-6,4	-9,4
Attirer les investissements privés en misant sur des infrastructures logistiques et portuaires	-10,0	-10,0	-12,5	-12,5	-7,5	-52,5
Favoriser l'essor du tourisme maritime	-0,1	-0,7	-2,1	-8,0	-8,6	-19,5
Crédit d'impôt pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et certaines régions maritimes :						
- Prolongation de 5 ans	—	-1,7	-14,5	-15,3	-15,6	-47,1
- Bonification pour les Îles-de-la-Madeleine	-0,2	-2,0	-2,0	-2,1	-2,1	-8,4
Soutenir la recherche et l'innovation	-1,7	-1,8	-1,8	-0,5	-0,3	-6,1
Appuyer le secteur maritime par des initiatives clés	—	—	—	—	—	—
Coordonner l'action gouvernementale	-1,5	—	—	—	—	-1,5
TOTAL	-13,8	-17,8	-37,2	-48,5	-53,4	-170,7

Ainsi, en tenant compte des nouvelles initiatives et des initiatives en cours (dont le financement est déjà prévu dans le cadre budgétaire), la correspondance entre les montants d'intervention prévus (totalisant 1,5G\$) et leur financement sur la période 2015-2020 est indiqué dans le tableau suivant.

INITIATIVES PRÉVUES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LA PÉRIODE 2015-2020

(en millions de dollars)

	Montants des interventions	Impact financier sur 5 ans
NOUVELLES INITIATIVES		
Accélérer les investissements dans les infrastructures portuaires commerciales au Québec	200,0	
Investissements dans les infrastructures	200,0	- 26,2
Favoriser l'implantation de pôles logistiques avec l'appui de partenaires	400,0	
Prises de participations (200 M\$ du gouvernement et 100 M\$ du Fonds de solidarité FTQ)	300,0	—
Investissements dans les infrastructures	100,0	- 9,4
Attirer les investissements privés en misant sur les infrastructures logistiques et portuaires au Québec	450,0	
Appui financier aux entreprises – prêts et prises de participation	350,0	- 52,5 ⁽¹⁾
Décontamination de terrains sous la responsabilité du gouvernement – déjà comptabilisé au cadre financier	100,0	—
Favoriser l'essor du tourisme maritime	76,6	
Investissements dans les infrastructures	76,6	- 19,5
Prolonger et bonifier le crédit d'impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec	55,5	
Mesure fiscale	55,5	- 55,5
Soutenir la recherche et l'innovation ⁽²⁾	15,8	
Mesures budgétaires - nouveaux crédits	6,1	- 6,1
Mesures budgétaires - autofinancée	9,7	—
Appuyer le secteur maritime par des initiatives clés	70,0	
Mesures budgétaires - autofinancées	70,0	—
Coordonner l'action gouvernementale	1,5	
Mesures budgétaires - nouveaux crédits	1,5	-1,5
INITIATIVES EN COURS (aucun impact financier dans le budget 2015-2016)		
Amélioration des accès routiers au port de Montréal ⁽³⁾	75,0	—
Investissement dans les infrastructures – financement déjà prévu au cadre	75,0	—
Incentifs fiscaux pour la construction ou la rénovation de navires et pour soutenir la création d'emplois dans les régions maritimes ⁽⁴⁾	109,4	—
Mesures fiscales – financement déjà prévu au cadre	109,4	—
Nouveau programme pour le développement du tourisme maritime et le réaménagement du site Dalhousie à Québec	61,0	—
Investissements dans les infrastructures – financement déjà prévu au cadre	61,0	—
TOTAL	1 514,8	-170,7

(1) Montants servant notamment au financement des provisions pour pertes. Ce financement sera complété à même le budget déjà disponible au ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

(2) Comprend également un montant de 0,8 M\$ annoncé dans le cadre du budget 2014-2015 pour soutenir des projets d'institutions de recherche québécoises reconnues dans le domaine des biotechnologies marines.

(3) Estimations préliminaires avant la réalisation des études concernant les projets d'amélioration de l'accès au port de Montréal par le réaménagement de la sortie Sherbrooke de l'autoroute 25 et par des travaux dans l'axe du boulevard de l'Assomption.

(4) Comprend les incitatifs fiscaux suivants : déduction additionnelle pour amortissement de 50 % pour la construction ou la rénovation de navires, incitatif pour la création d'une réserve libre d'impôt par les armateurs, crédit d'impôt remboursable pour la construction ou la transformation de navires et crédit d'impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015).

Q-65 Estimations des revenus et profits annuels de Loto-Québec à la suite de l'adoption éventuelle du projet de loi 74 pour les 5 prochaines années.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-66 Estimations des coûts pour les fournisseurs d'accès internet à la suite de l'adoption éventuelle du projet de loi 74 pour les 5 prochaines années.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Q-67 Pour chaque fond spécial et chaque organisme autre que budgétaire, tels que regroupés dans le rapport mensuel des opérations financières, leurs revenus, leurs dépenses et leur service de la dette, par année depuis 2003.

Les informations pour 2015-2016 et 2016-2017 sont disponibles dans le Budget de dépenses 2016-2017 du Secrétariat du Conseil du trésor, fascicule « Budget des fonds spéciaux » et fascicule « Budget des organismes autres que budgétaires ».

Q-68 Le nombre d'effectifs (ETC) attiré à la gestion du Fonds vert au sein du Ministère en 2015-2016, ventilé par poste. Fournir la masse salariale totale.

Le ministère des Finances n'a pas d'effectif attiré à la gestion du Fonds vert.

Q-69 Le total des sommes dépensées ou octroyées sous forme d'aides financières par le Ministère par l'entremise du Fonds vert en 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, ventilés par programmes inscrit dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, le cas échéant.

La réponse à cette question sera transmise par le Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques.

Q-7 Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2015-2016, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 7 des Renseignements généraux.

Q-70 La liste de tous les projets qui ont bénéficié d'une aide financière par l'entremise du Fonds vert en 2014-2015 et 2015-2016 avec mention :

- de la description du projet ;
- de l'entreprise, de l'organisme ou de l'institution bénéficiaire ;
- du programme concerné, le cas échéant ;
- du montant déboursé ;
- de la date du déboursement ;
- de l'objectif poursuivi en termes de réduction des GES.

Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de la décision rendue par le Ministère, comprenant les critères de sélection et les exigences relatives.

Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de l'évaluation du projet et des résultats obtenus, notamment en termes de réduction des GES.

La réponse à cette question sera transmise par le Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques.

Q-71 Concernant la gestion du Fonds vert par le Ministère, fournir pour 2015-2016 :

- **Le cadre de gestion utilisé;**
- **La grille d'évaluation des projets ;**
- **Les objectifs poursuivis.**

La réponse à cette question sera transmise par le Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques.

Q-72 L'État d'avancement, les sommes dépensées, de chacun des grands axes (ou orientations) de la Stratégie maritime. Détail des actions entreprises, et le cas échéant des projets soutenus, par le ministère pour chacune de celles prévues au Plan d'action 2015-2020 :

- 1) Offrir une déduction additionnelle pour amortissement de 50 % aux armateurs québécois à l'égard des travaux de construction ou de rénovation de navires qui sont réalisés par des chantiers maritimes québécois.**
- 2) Offrir une réserve libre d'impôt destinée aux armateurs québécois pour financer les travaux d'entretien, de rénovation ou de construction de navires qu'ils confieront à un chantier maritime québécois.**
- 3) Maintenir le crédit d'impôt remboursable pour la construction ou la transformation de navires.**
- 4) Déterminer d'autres moyens financiers pour aider l'industrie navale, notamment des solutions de rechange pour la caution et les garanties concernant la construction navale.**
- 5) Prolonger le crédit d'impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires maritimes du ministère du Conseil exécutif.

Q-8 Nombre total d'avis, juridiques ou autres, commandés en 2015-2016 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Q-9 Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2015-2016. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

Liste des dépenses en traduction au 31 mars 2016

Mandat	Firmes ou fournisseurs	Coûts
Coordination des activités de traduction, du français vers l'anglais, pour le Plan économique du Québec	Pierre Larochelle	10 020 \$
Service de traduction, du français vers l'anglais, de divers documents produits par le Ministère.	Dialangue	386 \$
Service de traduction, du français vers l'anglais, de divers documents produits par le Ministère.	CSPQ	3 258 \$
Service de traduction, du français vers l'anglais, de divers documents produits par le Ministère.	Bergeron & Courteau	941 \$
Service de traduction, de l'anglais vers le français, de divers documents produits par le Ministère.	Edgar	3 948 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Les documents traduits sont disponibles sur le site Internet du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.finances.gouv.qc.ca.

SCT-26 Copie des études d'impacts, note interne ou analyse du ministère pour les mesures suivantes :

- Hausse des taxes spécifique sur le tabac
- Hausse des taxes spécifique sur les boissons alcoolisées
- Hausse de la contribution des institutions financières
- Hausse de l'impôt de 1,75 point de pourcentage applicable à l'égard des revenus imposables de plus de 100 000\$
- Hausse des tarifs de garderies
- Hausse des tarifs d'Hydro-Québec
- Privatisation de la Société des alcools du Québec (SAQ)
- Privatisation d'Hydro-Québec

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

**SPN-192 Le détail ventilé par catégorie de dépenses et selon les années des
425 millions de dollars rendus disponible au Fonds du Plan Nord.**

*La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Plan Nord
du ministère du Conseil exécutif.*